



## Édito

de Marie Gaille, directrice de l'InSHS

Ce mois-ci, le CNRS a remis au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) un rapport d'évaluation, fondé sur une adaptation du Référentiel d'évaluation des organismes de recherche établi par l'HCERES, réalisée par la présidence du CNRS et celle du HCERES [p2]

### MÉTISSAGES

Explorer les systèmes socio-écologiques nocturnes par les paysages sonores. Une expérience d'interdisciplinarité et de participation à La Réunion [p21]

### ANTHROPOLOGIE EN PARTAGE

Anthropologie des carrefours sociaux : une question de consistance [p25]

### VALORISATION

Le CNRS, détecteur de projets multi-acteurs face à l'enjeu de conciliation entre tourisme et environnement [p29]

### VIE DES RÉSEAUX

MAF : Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France [p32]

### À L'HORIZON

Pour une histoire sociale des femmes de professions populaires en Afrique sub-saharienne (Soudan, Tanzanie, Ghana, Éthiopie) [p36]

### ZOOM SUR...

La société des organisations

L'ouvrage *La société des organisations* témoigne de la vitalité d'un laboratoire dont les recherches vont aujourd'hui bien au-delà de la question organisationnelle pour couvrir un large spectre d'objets, dans une approche pluridisciplinaire et multi-méthodes [p38]

### UN CARNET À LA UNE

Fantasy jeunesse [p53]

### NOUVELLES DE L'INSTITUT

L'InSHS accueille un nouveau membre [p3]

### À PROPOS

Retour sur l'histoire de la Faculté de médecine de la *Reichsuniversität Straßburg* (1941-1944) [p4]

### FOCUS

Explorer à nouveau la Terre. Entre architecture, sciences de la Terre et cartographie : le projet Terra Forma

Ce projet d'équipement en géosciences propose un changement de paradigme dans l'observation des socio-écosystèmes continentaux [p8]

### TROIS QUESTIONS À...

Laurence Roulleau-Berger et Mirna Safi, sur les enjeux de l'ouverture internationale de la sociologie [p12]

### OUTILS DE LA RECHERCHE

Frise chronologique. La guerre de la Russie contre l'Ukraine. Repères chronologiques et documents historiques (1991-2022) [p15]

L'histoire de l'internet russe, une escalade vers la guerre [p18]

#### LIVRE



*La mémoire collective en question(s)*, sous la direction de Sarah Gensburger et Sandrine Lefranc, PUF, 2023

La référence au passé occupe aujourd'hui une place centrale dans l'affirmation de positions politiques au présent. En 2022, le sens à donner à la Seconde Guerre mondiale a ainsi été en France au cœur des débats de la campagne présidentielle comme de ceux qui ont accompagné l'invasion de l'Ukraine [...]

[voir toutes les publications](#)

#### REVUE

### Histoire Épistémologie Langage

44-2

Linguistique et anthropologie au début du 20<sup>e</sup> siècle

SHESL

La revue *Histoire Épistémologie Langage* (HEL) a été créée en 1979. Elle est publiée par la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage dont elle poursuit les objectifs : « fonder un espace de réflexion, nourri par les hypothèses de l'histoire, qui met en perspective, et de l'épistémologie, qui regroupe et apprécie les descriptions méthodologiques<sup>1</sup> ». Elle soutient que le développement d'une science ne peut se passer de la maîtrise de son histoire et de ses méthodes [...]

[voir toutes les publications](#)

#### PHOTO



Berger et ses yaks dans le village de Manang au Népal

# Édito

de Marie Gaille, directrice de l'InSHS



© Cyril FRESLON / CNRS-Photoblog

Ce mois-ci, le CNRS a remis au Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) un rapport d'évaluation, fondé sur une adaptation du Référentiel d'évaluation des organismes de recherche établi par l'HCERES, réalisée par la présidence du CNRS et celle du HCERES. Ce référentiel exclut du périmètre d'évaluation le fonctionnement administratif du CNRS, les très grandes infrastructures de recherche et la politique internationale du CNRS. Il porte sur la période 2017-2021, à cheval sur le second mandat d'Alain Fuchs pour l'année 2017 et le premier d'Antoine Petit pour les années 2018 à 2021. En mai 2023, le CNRS sera auditionné par un jury international sur la base de ce rapport.

Le travail préparatoire mené par chaque institut et par le collège de direction du CNRS — le rapport portant sur l'activité du CNRS en tant que tel — qui n'est évidemment pas la simple addition des instituts, a été mené tout au long de l'année 2022. Pour l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS), il a été l'occasion de réaliser un document spécifique, qui sera présenté en annexe du rapport d'évaluation, relatif à une part de la production scientifique des sciences humaines et sociales du CNRS : son objet est de proposer une analyse descriptive des publications scientifiques et d'en tirer quelques orientations pour la politique scientifique déployée par l'InSHS.

En effet, comme pour l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), il n'a pas été possible de s'inscrire dans une présentation des publications scientifiques fondée sur les bases bibliographiques *Web of Science* et SCOPUS, dont il a été démontré qu'elles ne sont que peu adaptées pour documenter et caractériser les publications scientifiques en SHS<sup>1</sup>.

Aussi l'InSHS a-t-il entrepris de réaliser une analyse descriptive des publications scientifiques des chercheuses et chercheurs du CNRS, mobilisant de façon structurante l'outil de Recueil d'Informations pour un Observatoire des activités de recherche en SHS (RIBAC), et interagissant au cours des derniers mois avec l'HCERES, l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST), l'équipe du Baromètre de la Science ouverte (BSO) du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) et l'Institut de l'information scientifique et technique (Inist). Il a procédé à deux coups de sonde pour des raisons de faisabilité (2017 et 2020) en contextualisant dans une période plus ample les éléments analysés quand cela était possible, grâce à des études

réalisées antérieurement sur la base des données du RIBAC sur la période 2011-2020.

Dans ce document, que l'InSHS mettra en ligne courant 2023, les publications scientifiques sont d'abord présentées sous l'angle de leur typologie pour l'ensemble des domaines disciplinaires auxquels se rattachent les chercheuses et chercheurs CNRS de l'InSHS et, de façon plus fine, selon ces domaines. Comme il s'agit des publications scientifiques des chercheuses et des chercheurs du CNRS, ce document ne porte pas sur l'ensemble des domaines relevant des sciences humaines et sociales au sein de la recherche académique en France. Ainsi, les publications scientifiques de la psychologie non biomédicale, des sciences de l'éducation, des sciences et techniques des activités sportives et physiques (STAPS) ne sont pas ici considérées, dans la mesure où ces domaines ne sont pas présents dans les communautés scientifiques de l'InSHS. En outre, nous avons choisi de prêter une attention particulière à l'enjeu de la publication en libre accès et au plurilinguisme dans les publications scientifiques. Ces deux sujets correspondent en effet à des enjeux majeurs pour le CNRS, en lien avec la politique de science ouverte d'une part et avec le souhait d'une recherche aussi largement diffusée que possible à l'international d'autre part.

Il apparaît ainsi qu'en moyenne, entre 2011 et 2020, la communauté des chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales du CNRS publie chaque année en moyenne 6 425 textes scientifiques. Il existe des variations d'un domaine disciplinaire à un autre : par exemple, chez les linguistes, les sociologues, les juristes, les politistes, les anthropologues et les spécialistes de sciences des territoires, l'article prédomine, tandis que chez les historiens, les spécialistes de littérature et les philosophes, le chapitre d'ouvrage et l'ouvrage l'emportent. Cependant, si l'on rapproche l'article du chapitre, par différence avec l'ouvrage dans son entièreté, l'homogénéité des pratiques de publications est plus forte que ce que la distinction revues/monographies donne à voir. Globalement, les articles de revue représentent un peu moins de 40 % des publications scientifiques totales déclarées par les chercheuses et chercheurs et les chapitres d'ouvrages un peu moins de 30 %.

Concernant l'accès ouvert, et à partir d'une analyse des articles de revues qui possèdent le taux de *Digital Object Identifier* (DOI) le plus important parmi tous les types de publication, l'InSHS a mis en évidence que 67 % des articles de revues sont en libre

1. Les questions de la validité et de l'utilisation des bases de données bibliométriques pour caractériser et évaluer les productions des chercheurs SHS sont discutées depuis plusieurs années. Voir notamment à ce sujet : Observatoire des Sciences et Techniques (OST), 2019, [Évaluation de la recherche en Sciences Humaines et Sociales : des spécificités disciplinaires aux approches spécifiques](#) ; [Conclusions on research assessment and implementation of open science](#), 2022 ; Alliance Athéna, 2022, « [Les indicateurs bibliométriques pour les SHS. État de la question](#) », Parution du rapport de l'alliance Athéna.

accès en 2020. Ce taux est supérieur au taux global pour les publications françaises calculé par le BSO tous les ans qui était de 52 % en 2020, et inférieur à celui de l'ensemble des publications du CNRS, dont le taux d'accès ouvert a été évalué à 76,8 % pour les publications 2020 présentes dans les bases du *Web of Science Core collection* et enrichies en décembre 2021 par les données du service *Unpaywall* par l'Inist.

Les publications scientifiques se font en différentes langues et avec des variations selon qu'il s'agit d'un article, d'un chapitre d'ouvrage ou d'un ouvrage et selon les domaines disciplinaires. Ainsi pour les articles, entre 2017 et 2020, la proportion d'articles de revue publiés en français a diminué (-8,3 %) et celle d'articles publiés en anglais a augmenté dans à peu près les mêmes proportions (+7,2 %). En 2020, plus de la moitié des articles publiés (54,4 %) le sont en anglais ; la proportion de chapitres d'ouvrage publiés en français a légèrement diminué entre 2017 et 2020 (-4 %) et celle des chapitres d'ouvrage publiés en anglais a augmenté dans les mêmes proportions (+3,7 %). Le taux de chapitres publiés en français reste cependant plus élevé qu'en anglais. En 2020, 54,2 % des chapitres d'ouvrage sont publiés en français et 40,4 % en anglais ; la proportion d'ouvrages publiés en français (70 % en 2020) a légèrement diminué entre 2017 et 2020 (-2,9 %), celle des ouvrages publiés en anglais restant à peu près identique (+0,5 %).

Cet ensemble de données issues des RIBAC des chercheuses et des chercheurs peut donner lieu à tout un ensemble d'analyses, à la fois pour l'ensemble des sciences humaines et sociales du CNRS et domaine par domaine. Outil descriptif (et non évaluatif), il permet en tout cas de documenter les publications scientifiques pour la période de référence du rapport HCERES du CNRS (2017-2021). Une telle documentation est à ce jour plus solide et

exhaustive que celle fondée sur le *Web of Science* ou SCOPUS. Il nous semblerait sous cet angle important que l'ensemble de la recherche en SHS en France se dote d'un outil national pour documenter sa production scientifique. Comme le souligne le Rapport récemment publié par l'Alliance Athéna, *Les indicateurs bibliométriques pour les SHS - État de la question* (p.56), un tel outil « bénéficierait à l'ensemble de la communauté scientifique ainsi qu'aux politiques publiques de recherche, pourrait s'appuyer sur l'archive ouverte HAL et d'autres moyens de recensement tels RIBAC ».

Sur l'enjeu de la diffusion internationale de la recherche réalisée par les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales du CNRS, la question de la langue de publication est évidemment clé. Elle doit sans doute être pensée à la lumière de plusieurs paramètres : le rôle majeur de l'anglais comme langue scientifique, le maintien de l'usage du français comme langue scientifique ou d'échanges scientifiques dans un certain nombre de pays ou de continents, l'importance pour une partie des communautés SHS de pouvoir publier dans d'autres langues que l'anglais ou le français, en lien avec leurs terrains d'enquête et les relations scientifiques qu'elles tissent pour mener à bien leurs travaux. Le taux de publications (articles) en accès ouvert, déjà évoqué, de 67 % est également encourageant sur le plan de la diffusion. La mise en place de la nouvelle politique du CNRS de dépôt dans HAL des textes intégraux pourrait faire évoluer les choses, ce qu'il sera possible de vérifier dans l'année à venir pour les articles scientifiques 2021.

Au nom de l'Institut des sciences humaines et sociales, je vous souhaite une excellente année, placée sous le sceau de la curiosité et de la découverte, émaillée de joies et de belles rencontres scientifiques.

# NOUVELLES DE L'INSTITUT

## L'InSHS accueille un nouveau membre



### Isabelle Lebrun

Isabelle Lebrun a rejoint l'InSHS en novembre 2022 en tant que chargée d'études en administration scientifique des sections 36 - Sociologie et sciences du droit et 40 - Politique, pouvoir, organisation. Elle assure le suivi de plusieurs campagnes relatives aux chercheurs et chercheuses en binôme avec une autre collègue (concours chercheurs,

accueils en délégation, promotions chercheurs et éméritat) et a la qualité de référente auprès du secrétariat général du Comité national (suivi des nominations, élections).

Elle a intégré le CNRS en 2016 et a occupé deux fonctions au sein de l'organisme dont une assez similaire au pôle ressources humaines et structures à l'Institut de physique. Elle a précédemment travaillé chez SFR où elle a exercé les fonctions d'assistante ressources humaines puis de chargée des ressources humaines pendant dix ans.

[isabelle.lebrun@cnrs.fr](mailto:isabelle.lebrun@cnrs.fr)

## Retour sur l'histoire de la Faculté de médecine de la *Reichsuniversität Straßburg* (1941-1944)

Une Commission historique, internationale et indépendante, dont la mission a été d'éclairer l'histoire de la *Reichsuniversität Straßburg* entre 1941 et 1944, a rendu public son rapport final le 3 mai 2022, après plus de six années de recherches.



Le ministre de l'Éducation du Reich Bernhard Rust (1883-1945) entouré du corps professoral lors de la cérémonie inaugurale de la *Reichsuniversität Straßburg* au palais universitaire, 23 novembre 1941 © AVES

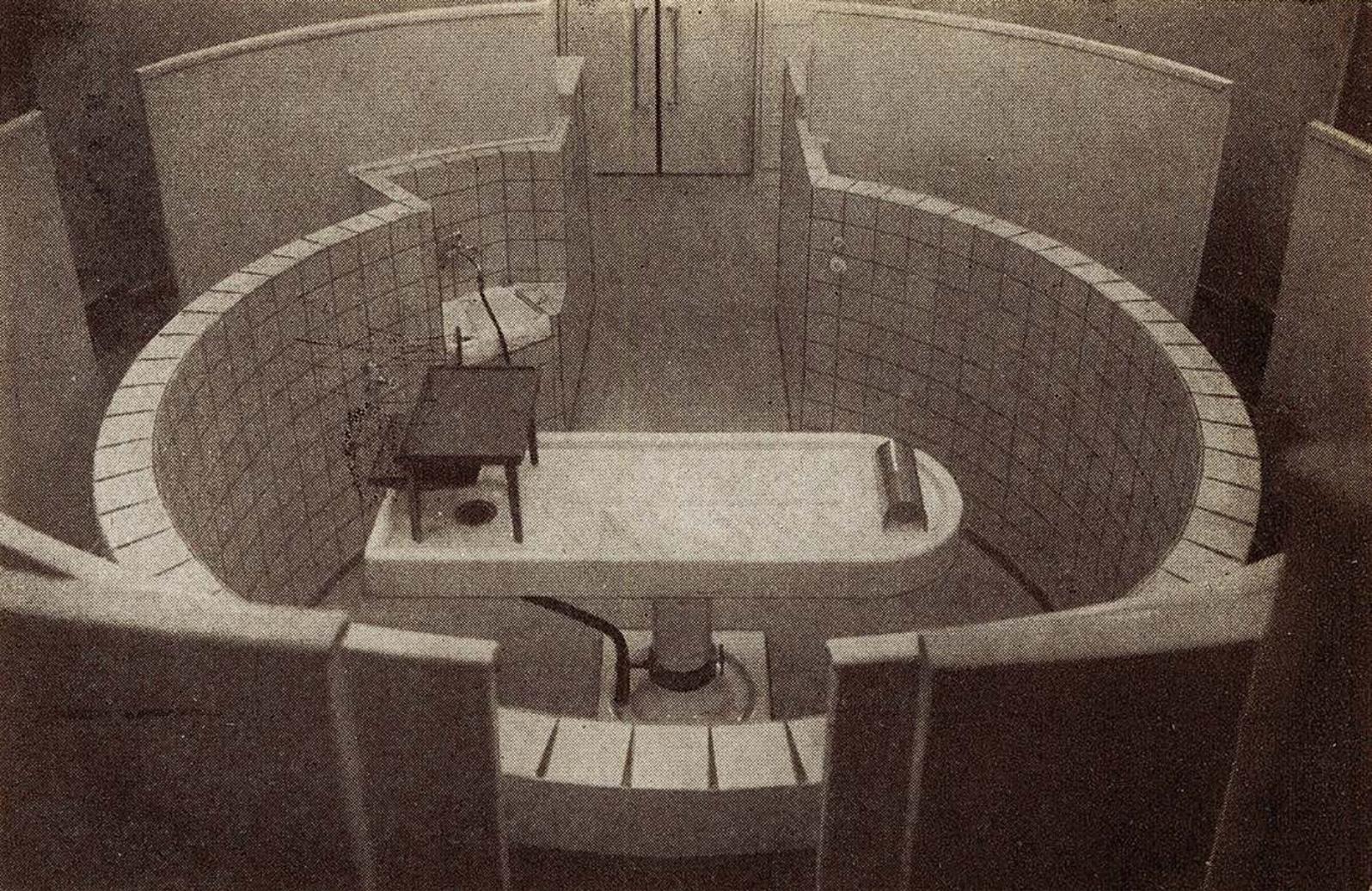
L'installation, en janvier 1944, à l'hôpital civil de Strasbourg, de l'un des rares cyclotrons européens pour le physicien allemand Rudolf Fleischmann, membre de l'institut de recherche médicale, est pour beaucoup dans la création du Centre de recherches nucléaires à Cronenbourg, près de Strasbourg, après-guerre. Les résultats de certains travaux des membres de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität Strassburg* (RUS) sont encore cités après 1945, à l'instar de ceux d'Eugen Haagen sur les virus et les vaccins (notamment contre le typhus) ou d'Otto Bickenbach sur un antidote contre le gaz de combat phosgène, dont la dernière citation, dans un rapport de l'*American Environmental Protection Agency* remonte aux années 1980. Éphémère, cette « université du Reich », établie à Strasbourg entre le 23 novembre 1941 et le 23 novembre 1944, a marqué à la fois l'histoire de la ville de Strasbourg et celle de l'Alsace, alors annexée de fait à

l'Allemagne nazie. Elle a produit des résultats scientifiques, mais souvent au mépris de toute considération humaine et éthique.

Cette université est pourtant orpheline : ni l'historiographie allemande ni celle de la France ne retiennent son existence comme un fait historique digne de l'écriture d'une histoire régionale ou nationale. Personne ne se réclame de sa postérité. Et l'oubli général s'installe rapidement après les procès de la justice militaire française contre les trois professeurs de médecine (Eugen Haagen, Otto Bickenbach, August Hirt) et leurs assistants pour crimes de guerre et empoisonnements (1952-1954). Illégitime, taboue et troublante, l'histoire de la faculté de médecine de la RUS ne commence à s'écrire de manière hésitante qu'à partir des années 1990<sup>1</sup>, puis s'accélère dès les années 2000<sup>2</sup>.

1. Wechsler P. 1991, *La Faculté de Médecine de la « Reichsuniversität Straßburg » (1941-1945) à l'heure nationale-socialiste*, Université Louis Pasteur, Faculté de Médecine de Strasbourg.

2. Steegmann R. 2005, *Struthof. Le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin (1941-1945)*, La Nuée Bleue. Toledano R. 2010, *Les expériences médicales du professeur Eugen Haagen de la Reichsuniversität Strassburg. Faits, contexte et procès d'un médecin national-socialiste*, Université de Strasbourg, thèse de médecine 2010. Toledano R. 2016, *Anatomy in the Third Reich. The Anatomical Institute of the Reichsuniversität Strassburg and the Deliveries of Dead Bodies*, *Annals of Anatomy* 205 : 128-44. Lang H-J 2018, *Des noms derrière des numéros. L'identification des 86 victimes d'un crime nazi*, Presses universitaires de Strasbourg (Original allemand en 2005). Möhler R. 2020, *Die Reichsuniversität Straßburg 1940-1944. Eine nationalsozialistische Musteruniversität zwischen Wissenschaft, Volkstumspolitik und Verbrechen*, W. Kohlhammer.



L'amphithéâtre de l'institut de pathologie et sa table de dissection sont rénovés et modernisés par les Allemands en 1940-1941 © ADHVS

Après bien des refoulements et des résistances, une commission historique indépendante est mise en place par le président de l'université de Strasbourg en 2016. Elle fait suite à une année d'accusations (Michel Cymes) et de révélations par Raphaël Toledano de l'existence de restes humains de victimes de crimes de guerre médicaux dans les collections de l'université.

La commission a rendu son rapport final le 3 mai 2022. Elle était chargée d'enquêter sur :

- ▶ la question centrale de l'existence ou non de « restes humains » de cette période dans les collections de la faculté de médecine de Strasbourg ;
- ▶ l'histoire des expérimentations humaines conduites par trois professeurs de la faculté au camp de concentration de Natzweiler (KL Natzweiler), créé en mai 1941 à cinquante kilomètres de Strasbourg.

La commission a engagé un travail important pour établir les noms, l'identité et des biographies des victimes pour beaucoup oubliées. Ses travaux révèlent les liens multiples, inédits et insoupçonnés, entre la faculté de médecine de la *Reichsuniversität* et le KL Natzweiler ; ils montrent l'intégration de l'hôpital civil dans la *Reichsuniversität*, ainsi que la participation de médecins locaux au fonctionnement de l'institution nationale-socialiste, la place des étudiants alsaciens et mosellans dans cette institution et les thèses soutenues. Enfin, le rapport présente des propositions en faveur d'une politique mémorielle en médecine et plus largement à l'échelle de la société civile.

Pour son travail, la commission a collecté, croisé et analysé minutieusement plus de 150 000 pages d'archives, pour la plupart inédites, dispersées après-guerre en Europe et aujourd'hui conservées dans différents dépôts d'archives en France, en

Allemagne, en Grande-Bretagne, en Russie ou aux États-Unis. Les recherches systématiques en archives ont été complétées par l'étude de collections matérielles locales. La commission a ainsi identifié trois ensembles de collections qui ont fait l'objet d'une étude approfondie : une série de pièces macroscopiques et microscopiques en pathologie, une collection de lames histologiques en dermatologie et la collection histologique personnelle d'August Hirt. L'examen de ces collections n'a décelé aucun indice pouvant laisser penser qu'elles proviennent de victimes involontaires d'expérimentations médicales de l'époque. En particulier, la collection de 1 019 lames histologiques d'August Hirt date d'avant 1939 et est donc antérieure à son arrivée à Strasbourg. Elles sont par conséquent sans rapport avec ses recherches criminelles effectuées à la RUS.

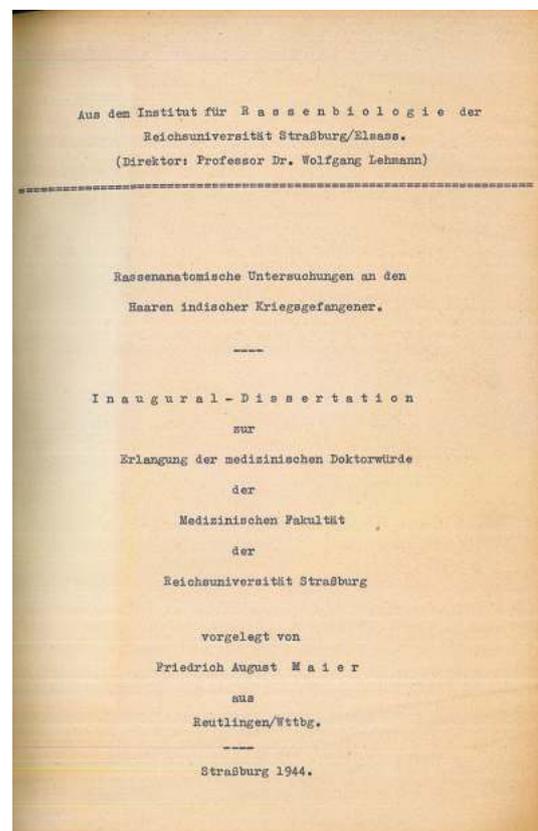
La commission a par ailleurs établi que s'il existe encore, à ce jour, certaines préparations macroscopiques et histologiques datant de la période nazie, leur origine est sans lien avec des expérimentations médicales criminelles.

La commission historique a également examiné l'activité scientifique et médicale quotidienne de la *Reichsuniversität Straßburg*. Elle a identifié et analysé 292 thèses de médecine soutenues à la faculté de médecine entre 1941 et 1944, dont 171 thèses inconnues auparavant. Elle a également retrouvé, étudié et inventorié quelques 10 000 dossiers de patients (issus des services de psychiatrie, de médecine interne, de pédiatrie, etc.). Elle a cherché à compléter l'identification des noms et les biographies des victimes des crimes médicaux, déjà engagée par Hans-Joachim Lang et Raphaël Toledano. Enfin, la commission a établi qu'au moins 96 médecins d'origine alsacienne et mosellane ont été employés par la faculté de la médecine de la RUS, soit près de 40 %.



Le déporté de droit commun allemand Karl Kirn (1907-1942) en 1937. L'une des victimes des expérimentations du professeur Hirt à l'ypérite dans la station Ahnenerbe du KL Natzweiler. Il décède le 21 décembre 1942 d'une pneumonie et d'une « paralysie de l'appareil respiratoire » qui sont en réalité des suites de lésions causées par l'ypérite © StAL

Pour conclure, il a été démontré que la dimension indiscutablement criminelle de certaines expérimentations humaines ne contredit pas en soi leur caractère scientifique. Leur objectif était de produire rapidement des connaissances importantes pour l'effort de guerre. Leur qualification de « pseudo-science » après 1945 a, depuis, fortement conditionné les discussions sur les limites et les transgressions de la recherche biomédicale. Affirmer que « tout ce qui n'est pas éthique n'est pas scientifique » (donc « pseudo-scientifique ») revient à exclure d'emblée et de manière catégorique que la « vraie » recherche scientifique puisse nuire. Pourtant, les recherches de la commission indiquent le contraire. Sans chercher à réhabiliter science et médecine sous le nazisme, il faut souligner que la *Reichsuniversität Straßburg* était composée de nombreux spécialistes du corps médical et scientifique qui, avec leurs étudiants, ont fait œuvre de chercheurs au sein de la communauté scientifique. Depuis lors, leurs actes et comportements interrogent la pratique médicale et scientifique. La recherche scientifique et la médecine ont fait partie du système de domination et d'exploitation des camps nazis en collaborant à la veille épidémique par les analyses bactériologiques de prélèvements provenant du camp, en permettant le traitement des détenus à l'hôpital universitaire et en conduisant des expérimentations criminelles au KL Natzweiler. Ce retour sur l'histoire de la faculté de médecine de la *RUS* invite ainsi à s'interroger sur le rôle que la mémoire pourrait jouer aujourd'hui dans la formation médicale et scientifique des soignants et chercheurs et chercheuses de demain.



Page de garde de la thèse de doctorat de Friedrich-August Maier intitulée « Examens d'anatomie raciale sur des cheveux de prisonniers de guerre indiens » © ADHVS



Le professeur August Hirt et ses étudiants lors de travaux pratiques à l'institut d'anatomie © ADHVS

En complément du rapport, a été publié un projet wiki intitulé « *Biographies autour de la Medizinische Fakultät der Reichsuniversität Straßburg (1941-1944)* ». Il s'agit tout à la fois d'une base de données biographiques et d'une publication numérique d'information, d'enseignement et de recherche collaboratives, interactives et évolutives concernant les membres, les étudiants ainsi que les patients et les victimes de la faculté de médecine de la RUS. Hébergé par l'université de Strasbourg, le wiki Rus-Med est publié en accès ouvert ; il est non commercial, d'intérêt public et conçu selon les standards scientifiques et historiques universitaires. Il s'agit d'un wiki éditorialisé, en ce sens que toutes les données saisies sont validées et expertisées scientifiquement par les membres du comité éditorial avant leur publication en ligne et leur diffusion publique.

- ▶ Consultez le [dossier de presse](#)
- ▶ Consultez la [revue de presse](#)
- ▶ Consultez l'intégralité du rapport de la Commission historique pour l'histoire de la *Reichsuniversität Straßburg*
- ▶ Téléchargez le [rapport de la Commission historique pour l'histoire de la Reichsuniversität Straßburg](#)

**Christian Bonah, professeur à l'université de Strasbourg, membre de l'unité Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE, UMR7363, CNRS / Université de Strasbourg)**

contact&info

▶ Christian Bonah,  
SAGE  
bonah@unistra.fr

## Explorer à nouveau la Terre

Entre architecture, sciences de la Terre et cartographie : le projet Terra Forma



Carte « Sol », tirée de *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles*, de Frédérique Aït-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire, B42, Paris, 2019

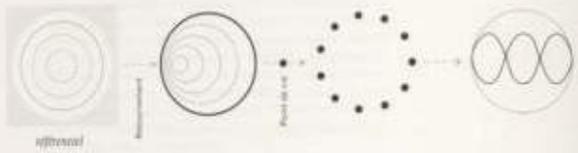
Le projet «Terra Forma» est un projet d'équipement en géosciences qui propose un changement de paradigme dans l'observation des socio-écosystèmes continentaux afin de relever les grands défis sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle : la gestion durable des ressources au sens large (l'eau, le sol et les biodiversités), la préservation de la qualité de notre habitat et de la santé des écosystèmes, la surveillance et l'anticipation des risques environnementaux. Il tire son nom, et ses concepts fondateurs, de l'ouvrage *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles*,

publié en 2019 par Frédérique Aït-Touati, historienne, spécialiste de littérature comparée, chargée de recherche CNRS au [Centre de recherches sur les arts et le langage](#) (CRAL, UMR8566, CNRS/EHESS) et deux architectes, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire<sup>1</sup>. Le projet «Terra Forma» témoigne ainsi des nouvelles alliances qui se créent entre sciences, arts et sciences sociales. Issu d'un défi philosophique et cartographique (comment représenter la Terre autrement?), l'ouvrage *Terra Forma* a produit des outils graphiques et conceptuels nouveaux qui ont été ensuite repris

1. Aït-Touati F., Arènes A., Grégoire A. 2019, *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles*, Éditions B42.

# SOMMAIRE

23 **MODÈLE I**      49 **MODÈLE II**      73 **MODÈLE III**      97 **MODÈLE IV**

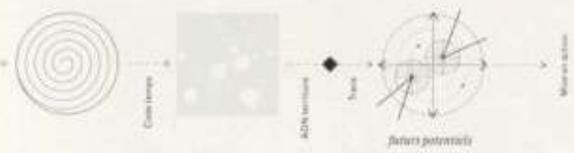


**SOL**      **POINT DE VIE**      **PAYSAGES VIVANTS**      **FRONTIÈRES**

Modèles 40	Modèles 84	Modèles 88	Modèles 110
Cartes 44	Cartes 88	Cartes 96	Cartes 114
Transformation 46	Transformation 92	Transformation 94	Transformation 116

# TERRA FORMA

119 **MODÈLE V**      145 **MODÈLE VI**      167 **MODÈLE VII**



**ESPACE-TEMPS**      **(RE)RESSOURCES**      **MÉMOIRE(S)**

Modèles 124	Modèles 138	Modèles 174
Cartes 130	Cartes 142	Cartes 178
Transformation 142	Transformation 144	

Résumé & chronologie - Nouveaux outils

Conclusion: Dessiner une terre invisible  
181  
Annexes: Annexes  
186  
Bibliographie  
190

## CARTE IV FRONTIÈRES

**Lignes**

**Frontières humaines: infrastructure**

- pont, viaduc
- Soc. (terrains, parcs, pontons)
- route frontalière (passage, barrage, péage)

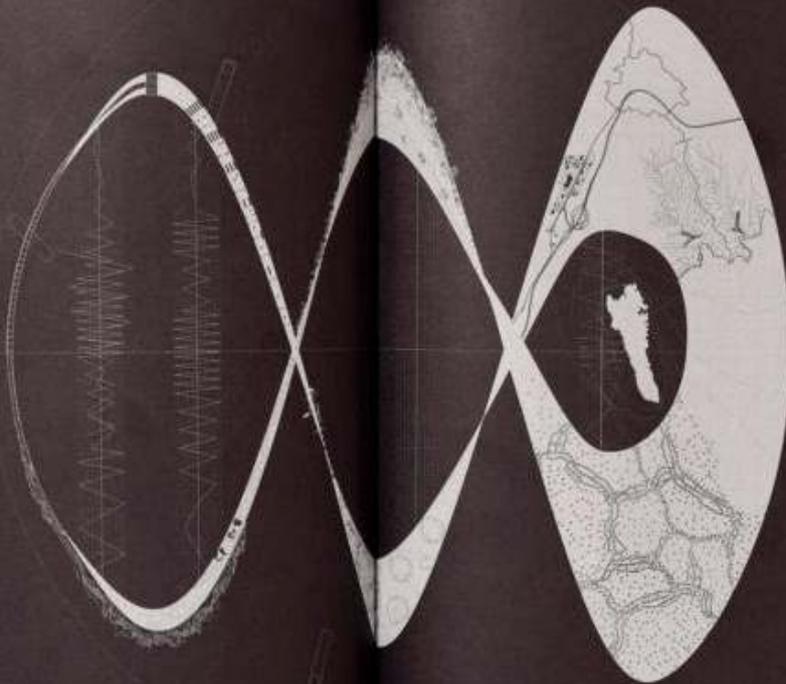
**Frontières non humaines: topographiques**

- digue
- ligne de crête, falaise
- coteau, piéden

**Milieux**

**Frontières non humaines: écologiques**

- champ, forêt, prairie
- forêt forestière



**Milieux**

**Frontières humaines: sociale**

- public (pont, portes, passés, pontons, murs)
- no man's land

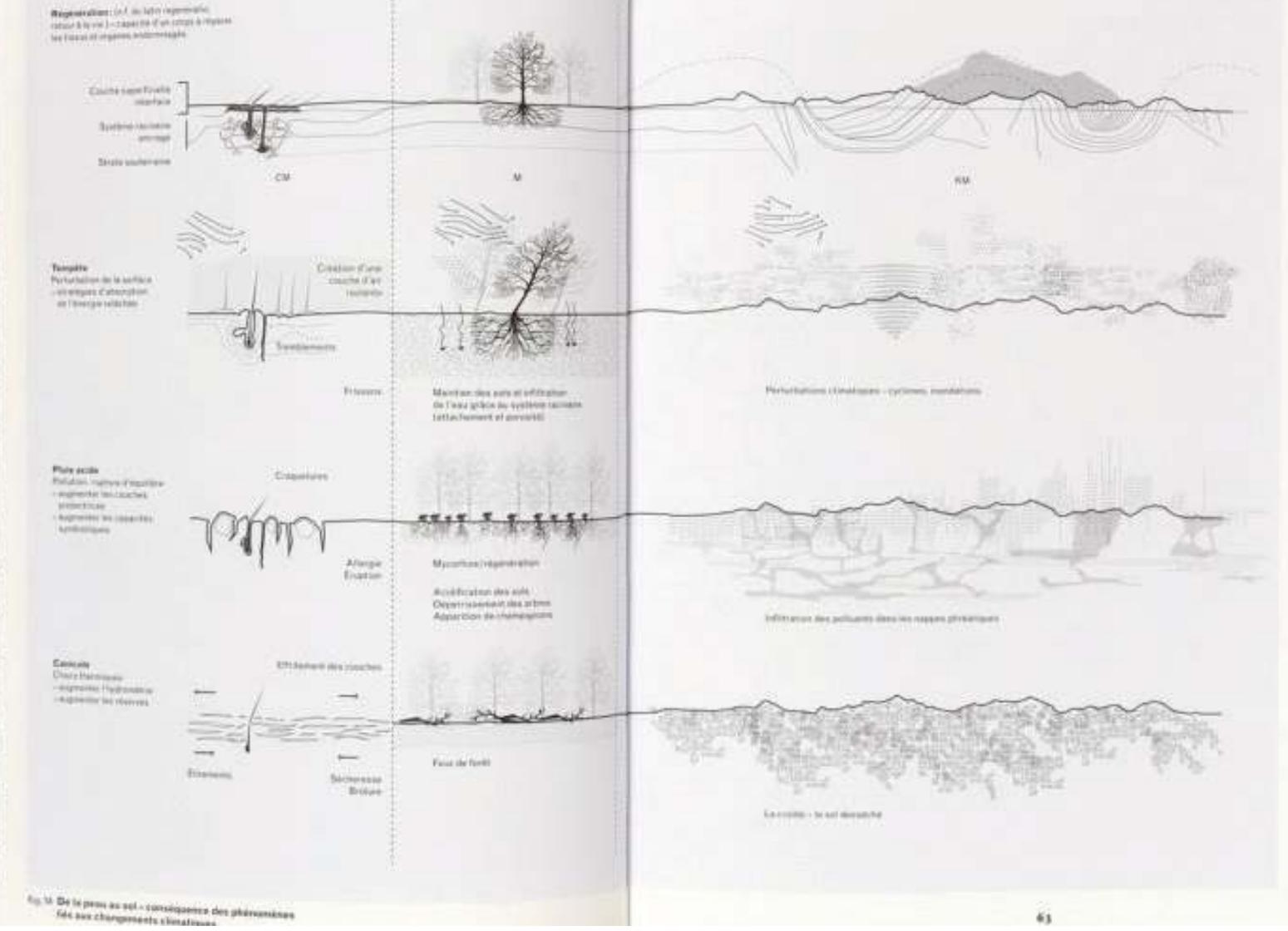
**Cartes**

**Frontières humaines: région frontalière**

- zone frontalière, barrage frontal
- village frontalier

**Frontières non humaines: topographiques**

- frontières effectives, barrage



Pages extraites de *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles*

comme base conceptuelle pour ce vaste projet en géosciences. Il est rare, cependant, qu'un ouvrage de sciences humaines soit utilisé comme fondement théorique par les sciences dures, et c'est bien l'originalité de ce projet.

Le désastre climatique nous oblige à repenser notre rapport au sol, à l'espace. Disparition d'îles, extinction d'espèces, désertification, guerre de l'eau, submersion des fronts de mer, inondation des vallées : la ruine des territoires provoquée par la crise climatique génère une crise de l'espace qui interdit de nous contenter d'un relevé physique selon les paramètres anciens et nous impose de questionner nos outils d'observation et de description. Le manque d'image et d'imaginaire communs est un obstacle majeur à la compréhension des rôles et des interactions dans les milieux saccagés. Nous avons besoin de représentations communes de ce que signifie habiter sur Terre aujourd'hui. Car il faut déplacer l'humain non seulement par rapport aux paysages et aux espèces — comme le faisait l'ancienne écologie — mais aussi par rapport aux échelles de temps géologiques et aux forces géophysiques, et envisager un champ temporel élargi, embrassant une histoire profonde et un avenir lointain. Comment renouveler nos modes de représentation pour qu'ils soient mieux ajustés aux processus locaux, situés ? Comment penser la Terre comme une scène partagée par les humains et les non-humains, et plus radicalement, comme un espace constamment fabriqué par le vivant ? Comment faire une place dans notre espace mental et vécu à ce qui en a été exclu ? Telles sont les questions et les enjeux à l'origine du livre *Terra Forma*.

Si la Terre ne se limite pas à ce globe terraqué dont nous avons des représentations multiples depuis des siècles, ni à cette surface plane dont la cartographie nous a donné les détails, alors tout est à inventer. Les géosciences rejoignent ainsi les préoccupations de l'anthropologie contemporaine, qui s'interroge sur la nécessité de nouveaux modes de description de la Terre ; mais aussi de la philosophie de la nature, qui se demande comment réorienter les affects de l'exploration et de la découverte vers le terrestre. C'est dans ce contexte intellectuel que nous avons co-écrit l'ouvrage *Terra Forma*, qui s'ouvre sur la proposition de considérer la Terre comme une *terra incognita*. Le concept de zone critique, que nous empruntons aux sciences de la Terre, fait de notre planète un lieu d'investigation qui nécessite de nouveaux équipements, un renouvellement des outils, intellectuels et matériels, d'exploration et de description, et donc de nouvelles alliances disciplinaires. D'autres représentations et visualisations sont nécessaires, une nouvelle compréhension des interactions entre le monde biotique et le monde abiotique doit être explorée et pensée.

Le livre *Terra Forma, manuel de cartographies potentielles* interroge les systèmes de visualisation traditionnels qui omettent une grande partie des vivants, ou animés (incluant roches, eaux, sols). À partir de ce constat rencontré dans les pratiques des autrices (une historienne des sciences, deux architectes), l'ouvrage propose des schèmes cartographiques (spatialement et temporellement situés) qui émergent à la fois des humanités et des sciences de la Terre et de la Vie. De la même manière, le projet « Terra Forma » est issu du constat que l'exploration à nouveaux

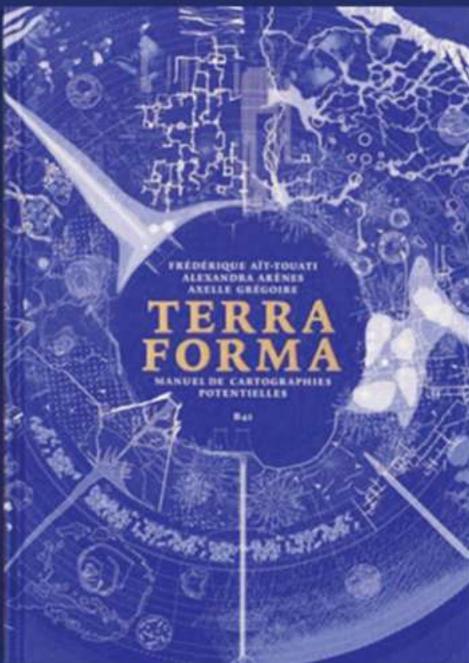
frais de la Terre doit associer les vivants et les non-vivants, les humains et les non-humains afin de se réappropriier les territoires qui sont l'unité de vie des sociétés. L'enjeu est immense, car nous n'avons qu'une vue très morcelée et lacunaire de la manière dont les socio-écosystèmes fonctionnent, faute d'un système adapté de surveillance et d'observation. Nos modèles quantitatifs souffrent d'un manque de données pour décrire l'ensemble des métabolismes territoriaux. Les défis de cette exploration et surveillance de nos habitats dégradés et menacés sont vertigineux : comment mieux évaluer en continu la santé de nos socio-écosystèmes exposés à de multiples contraintes ? Comment anticiper les risques auxquels sont soumis nos territoires dans l'Anthropocène ? Comment co-construire des connaissances partagées pour changer notre trajectoire et inventer un mode de coexistence durable avec la Terre ? D'où l'idée de développer ce programme de recherche entre sciences dures, sciences humaines et sociales, et arts.

Le projet présenté articule les thématiques du livre (« sols », « point de vie », et « paysages vivants ») avec des problématiques matérielles d'équipements, d'instrumentation des observatoires existants. Les thématiques de capteurs avancées dans le projet sont directement issues des trois premiers chapitres du livre *Terra Forma*. Le projet issu de cette rencontre se propose de faire dialoguer l'instrumentation scientifique avec cet objet initial qu'est le livre *Terra Forma*. Ce croisement entre humanités et sciences de la Terre et de la Vie espère apporter de nouveaux et fertiles développements. Une notion clé du projet est l'association des visions « éco »-centrée et « géo »-centrée, en référence aux frontières disciplinaires. Grâce à ce projet, il s'agit d'observer conjointement les influences réciproques entre la Terre et les Vivants et pas seulement de la Terre ou des Vivants : des Vivants dans la Terre ou la Terre dans les Vivants. Les cartes de *Terra Forma* proposent des modèles à tester, qui ont ouvert des pistes de réflexion qu'il s'agit aujourd'hui de mettre en

pratique grâce aux données qui seront récoltées par les nouveaux capteurs. L'intérêt de ces capteurs est qu'ils permettront de réexplorer les territoires, de décrire ces systèmes terrestres et vivants sous de nouveaux angles. Afin de ne pas perdre cette richesse d'exploration et de la partager avec les citoyens et autres acteurs du territoire, les cartographies de *Terra Forma* sont associées à ce projet d'équipement. En effet, influencé par la pratique des sciences dans les observatoires, le livre transforme en retour ce projet : la perception du travail des scientifiques améliore le concept d'observatoire en proposant la mise en place de nouveaux capteurs de façon à enregistrer conjointement les mouvements de la terre et des vivants. À l'issue de ce projet, l'équipe espère que les nouveaux observatoires disposeront d'une « cartographie » nouvelle qui permettra de refonder leur rapport à la société et au politique. Les cartes *Terra Forma* visent à produire un décalage, une prise de position quant à la fabrication des cartes traditionnelles, en choisissant d'inclure ou de juxtaposer des données qui ne le sont pas d'habitude. L'enjeu est de voir autrement, par les sciences de la terre et de la vie, la diversité et l'hétérogénéité que ces nouveaux capteurs ne manqueront pas de prodiguer. Ce passage des sciences dures aux sciences humaines et sociales, puis aux arts — et retour — témoigne d'un mouvement significatif d'alliances entre les disciplines, réunies autour d'un intérêt croissant pour les sciences du système terre et d'un souci commun pour la crise écologique et les manières d'y faire face.

#### contact&info

- ▶ Frédérique Aït-Touati ,  
CRAL  
f.aittouati@gmail.com
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://terra-forma.cnrs.fr>



# TERRA FORMA

## PIA3 EQUIPEX+

### Concevoir et tester l'observatoire intelligent des territoires à l'ère de l'Anthropocène

PI : Laurent Longuevergne (CNRS/UR1, OZCAR)  
co-PI : Arnaud Elger (UPS, RZA)





Partners  
CNRS (INSU, INEE, INSIS, IN2P3, INP, INS2I, INSHS, INSB)  
IPGP, IRD, INRAE, Mines Paristech, INERIS

Universités (Toulouse, Grenoble, Rennes, Clermont-Auvergne, Paris-Diderot, Montpellier, Reims, Toulon, Franche-Comté, Orléans, Strasbourg, Aix-Marseille)  
Extralab company

Slide tirée de la présentation officielle du projet « Terra Forma »

# TROIS QUESTIONS À...

## Laurence Roulleau-Berger et Mirna Safi, sur les enjeux de l'ouverture internationale de la sociologie

Laurence Roulleau-Berger est directrice de recherche CNRS au sein du laboratoire *Triangle : Actions, discours, pensée politique et économique* (UMR5206, CNRS / ENS de Lyon / Sciences Po Lyon / Université Lumière Lyon 2). Spécialiste en sociologie urbaine, en sociologie économique et en sociologie des migrations, elle a proposé dès 2006 une réflexion épistémologique sur l'invention de la « sociologie post-occidentale ». Elle est la co-auteurice de l'ouvrage *Handbook of Post-Western Sociology: From East Asia to Europe*, à paraître prochainement aux Éditions Brill. Associate Professor à Sciences Po, Mirna Safi est directrice du *Centre de recherche sur les inégalités sociales* (CRIS, UMR7049, CNRS / Sciences Po Paris). Ses travaux portent sur l'immigration, les inégalités ethniques et raciales, les discriminations et ségrégations. Ses recherches actuelles portent sur les effets de l'immigration sur la stratification ethnico-raciale dans la société française, sur les politiques antidiscriminatoires au travail, et envers la minorité ethnique, et sur la mobilité résidentielle et le choix de la localisation. Pour la Lettre de l'InSHS, les deux chercheuses ont accepté de réfléchir aux enjeux de l'ouverture de la sociologie, qu'il s'agisse des apports des recherches à l'international ou de l'internationalisation des recherches.

### Vous avez noué de multiples collaborations avec l'Asie. En quoi ont-elles influé sur votre itinéraire de chercheuse ?

**Laurence Roulleau-Berger** – Des années 1980 aux années 2000, j'ai développé mes recherches dans les champs de la sociologie urbaine, économique, des migrations sur des terrains français. Parallèlement à cela, je me suis toujours intéressée à la société chinoise, étant aussi diplômée de chinois de l'Inalco. Je me suis rendue pour la première fois en Chine en 1979, l'année de l'ouverture ; je ne pourrai toutefois pas reprendre les routes chinoises avant 2002. À partir de ce moment-là, je décide de conduire des recherches en Chine sur la thématique *Migration, ségrégation urbaine et emploi*, tout en continuant mes recherches en France. L'année 2006 sera décisive dans ma trajectoire intellectuelle : en qualité de *Visiting Scholar* à l'Institut de sociologie de l'Académie des Sciences Sociales de Chine à Pékin (CASS), je réalise tout ce que nous devons savoir de la sociologie chinoise et la nécessité d'interroger les hégémonies des sciences sociales occidentales à partir du point de vue de la Chine. Il apparaît très clairement que les sciences sociales nées dans les mondes occidentaux ont perdu leur hégémonie, qu'il y a eu une sorte d'indépendance épistémologique éthique et politique dans les mondes occidentaux à ignorer les sciences sociales non-occidentales.

Il me semble d'abord très important de faire connaître la nouvelle sociologie chinoise, travail conduit en 2008<sup>1</sup>. Puis, avec les sociologues chinois de la CASS, des universités de Pékin, de Tsinghua et de Shanghai, nous tracerons les contours d'un espace de dialogue entre sociologie chinoise et européenne. Je m'engagerai ensuite dans une réflexion sur la désoccidentalisation des sciences sociales<sup>2</sup>, puis j'en viendrai à parler de *sociologie post-occidentale*. Il m'apparaît important d'ouvrir un dialogue à parts égales en sciences sociales avec des pensées non-occidentales

en posant la question de la justice épistémologique<sup>3</sup>. Depuis 2006, dans le cadre d'un processus de coopération scientifique intense avec des sociologues chinois et français, nous avons produit une *sociologie post-occidentale*, une sociologie non-hégémonique et critique ; les sociologues coréens et japonais nous ont rejoints dans ce travail d'invention scientifique depuis une dizaine d'années.

### À partir d'une réflexion épistémologique, vous avez donc proposé de développer une « sociologie post-occidentale ». Qu'est-ce que cela signifie et quelles sont les perspectives ouvertes par cette « sociologie post-occidentale » ?

**Laurence Roulleau-Berger** – Les épistémologies du Sud ont été produites par des chercheurs et chercheuses en sciences sociales basés dans les pays du Sud et du Nord. Depuis plus de trente ans, dans des forums régionaux, des intellectuels de Chine, de Corée et du Japon discutent continuellement des modes de production des autonomies épistémiques dans la perspective de produire une ré-orientation d'un Orient occidentalisé en développant de nouvelles théories situées. Il m'est apparu alors moins pertinent de penser la pluralité des provinces du savoir que de penser les modes de formation des continuités et les discontinuités, les agencements et les disjonctions entre des lieux de savoir situés dans des contextes sociétaux différents, de faire travailler les écarts et les proximités entre les pensées occidentales et non-occidentales en co-présence<sup>4</sup>. J'ai posé l'hypothèse d'une révolution scientifique silencieuse qui impose des détours, des déplacements, des retournements, des conversions en sociologie à partir de la production d'une épistémologie partagée avec les sociologues chinois ; nous avons produit une *sociologie post-occidentale* pour faire dialoguer dans un rapport d'équivalence des concepts communs et des concepts situés dans les théories européenne et chinoise<sup>5 6</sup>.

1. Roulleau-Berger L., Guo Y., Li P., Liu S. (dir) 2008, *La nouvelle sociologie chinoise*, CNRS Éditions.

2. Roulleau-Berger L. 2011, *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, Éditions de l'Aube. 走出西方的社会学 traduit en chinois aux Social Sciences Academic Press 社会科学文献出版社 (中国), 2014.

3. Roulleau-Berger L., Li P. (eds) 2012, *European and Chinese Sociologies : a new dialogue*, Brill Publishers.

4. Xie L., Roulleau-Berger L. (eds) 2017, *The fabric of sociological knowledge*, Beijing University Press.

Roulleau-Berger L., Li P. (eds) 2018, *Post-Western Sociology. From Europe to China*, Routledge Publishers.

5. Roulleau-Berger L. 2016, *Post-Western Revolution in Sociology. From China to Europe*, Brill Publishers.

6. Le Laboratoire International Associé (LIA) *Sociologie Post-Occidentale en Europe et en Chine*, créé en 2013, a résulté d'un travail de coopération très soutenu et très productif depuis 2006 entre l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS, l'ENS de Lyon et l'Institut de Sociologie de l'Académie des Sciences Sociales de Chine (CASS), les départements de sociologie de l'université de Pékin, de l'université de Shanghai et de la *School of Social and Behavioral Sciences* de l'université de Nankin. Le programme du LIA s'est arrêté fin 2020 et a été renouvelé en janvier 2021 à travers la création d'un *Advanced International Laboratory* avec les mêmes partenaires français et chinois. Le LIA/IAL est dirigé par Li Peilin pour la partie chinoise et Laurence Roulleau-Berger pour la partie française.

La sociologie post-occidentale invite à se placer sur un continuum épistémologique où coexistent *the Western-West, the non-Western-West, the Western East, the Eastern East, the non-Eastern East, and the re-Easternized East* ; le défi de la sociologie post-occidentale est d'établir un véritable dialogue entre eux, de coproduire des savoirs créolisés. Dans la sociologie post-occidentale, nous produisons une écologie de la connaissance où diverses formes de connaissances peuvent interagir et être articulées à travers des cosmovisions du monde et de différentes civilisations. La sociologie post-occidentale naît, d'une part, de la multiplication d'autonomies épistémiques vis-à-vis des hégémonies occidentales et, d'autre part de la production d'assemblages conceptuels entre sociologies d'Europe et d'Asie en créant les conditions de production d'un processus de pollinisation croisée<sup>7</sup>. La fabrique de la sociologie post-occidentale impose cinq étapes de travail scientifique :

1. Comprendre les traditions, héritages et controverses scientifiques.
2. Identifier des savoirs situés et des *niches de connaissances*.
3. Appréhender la circulation des savoirs et des nouveaux universalismes.
4. Repérer les sociologies transnationales et les savoirs communs.
5. Co-produire des connaissances sociologiques et enjeux de créolisation.

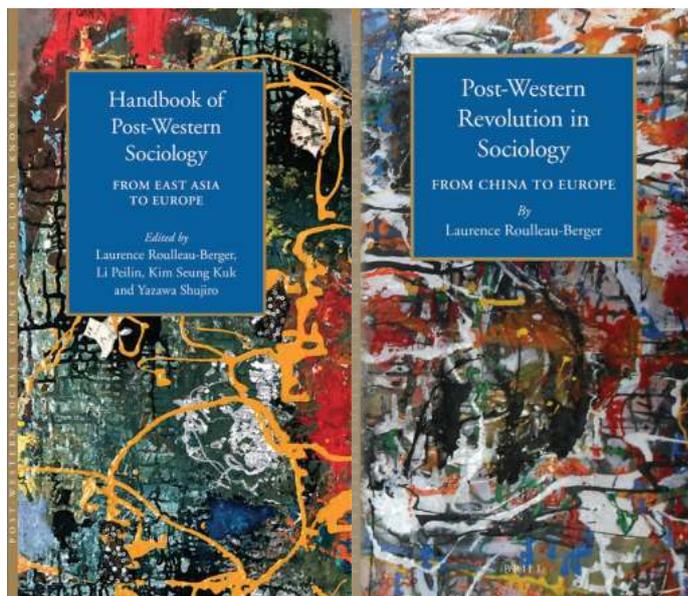
Plusieurs ouvrages ont été publiés dans les champs de la sociologie des migrations, la sociologie économique, la sociologie environnementale et la sociologie urbaine à partir de regards croisés sur les théories européennes et chinoises dans le cadre de la réalisation de plusieurs programmes de recherche<sup>8</sup>.

### En quoi ces nouvelles perspectives de recherche permettent-elles de renouveler les recherches empiriques de sciences sociales en Occident et dans d'autres aires culturelles ?

**Laurence Roulleau-Berger** – La sociologie post-occidentale n'utilise pas les différences, mais les écarts/intervalles entre les pratiques et les théories des sociologies chinoise et européenne. Elle renouvelle largement la façon de produire des enquêtes empiriques en sciences sociales dans la mesure où elle s'appuie sur *doing fieldwork together* à partir d'une posture non-hégémonique, anti-piratique. La méthodologie post-occidentale signifie une sociologie multi-située qui s'appuie sur un travail de terrain conjoint dans une pluralité d'espaces, de situations, de contextes et de temporalités. Les sociologues d'Europe et d'Asie travaillent ensemble pour définir des situations de terrain communes dans les différents contextes. Est alors posée la question des modes de la co-production des savoirs, des agencements et des disjonctions entre différents lieux du savoir qui se construisent à partir de pratiques des sciences de terrain en sociologie. Pour co-produire une théorie métisse, chercheurs et chercheuses d'Europe et d'Asie mobilisent une *sociologie multi-située* et partagée.

Nous produisons donc des dispositifs méthodologiques pour développer des pratiques de travail de terrain multi-situées et contextualisées, afin de favoriser la mise en lumière des connexions et les disjonctions entre les différents récits sociétaux. Dans le cadre du paradigme post-occidental, les sociologues européens et asiatiques ont défini ensemble des situations de terrain communes depuis dix ans déjà dans les programmes de recherches. Des équipes de chercheurs et chercheuses français, chinois et japonais mènent des enquêtes de terrain ensemble en Asie et en Europe, partagent leurs expériences de terrain, confrontent leurs façons de faire de la sociologie, et produisent des analyses croisées sur les matériaux d'enquête afin de coproduire une théorie post-occidentale<sup>9</sup>. Ils discutent des modes de mobilisation de concepts européens en les resituant dans les traditions sociologiques européenne, chinoise, japonaise, coréenne. Les croisements de regards, de pratiques d'enquête et de concepts favorisent alors un processus de production de savoirs hybrides, créolisés.

Dans la sociologie post-occidentale, la théorie méthodologique et la posture de terrain ne sont pas pensées à partir de la notion d'aire culturelle spécifique puisqu'elle se construit à partir d'expériences de terrain partagées, de regards et d'analyses sociologiques croisées. On ne raisonne pas en termes d'aires culturelles, mais à partir d'une sociologie multi-située, non-hégémonique où le dialogue théorique méthodologique l'emporte sur l'idée de disjoindre, dissocier, comparer des terrains situés en Asie ou ailleurs.



7. Roulleau-Berger L., Li P., Kim S.K., Shujiro Y. (eds) 2023, *Handbook of Post-Western Sociology. From East Asia to Europe*, Brill Publishers, à paraître en mars 2023.

8. Li P., Roulleau-Berger L. (eds) 2013, *China's Internal and International Migration*, Routledge Publishers.

Roulleau-Berger L., Liu S. (eds) 2014, *Sociologies économiques française et chinoise : regards croisés*, ENS Éditions.

Li P., Roulleau-Berger L. (eds) 2016, *Ecological Risks and Disasters-New experiences in China and Europe*, Routledge Publishers.

Roulleau-Berger L., Liu N. 2018, Temporalités chinoises et "compressed" modernités, *Temporalités*, n°26.

Liu S., Roulleau-Berger L., Zhang W. (eds) 2020, *开放边界的经济社会学, The expansion of Economic Sociology* 中国社会科学学术出版社, Social Sciences academic Press China.

9. Roulleau-Berger L., Yan J. 2017, *Travail et Migration. Jeunes Chinoises à Paris et à Shanghai*, Éditions de L'Aube.

Roulleau-Berger L., Liu Y. (dir) 2021, *Sociology of migration and Post-Western Theory*, ENS Éditions.

Roulleau-Berger L. 2021, *Young Chinese Migrants, Compressed Individual and Global Condition*, Brill Publishers.

Roulleau-Berger L., Su L. 2022, *Chinese Sociology of Youth*, Brill Publishers.

Les approches et outils méthodologiques de la sociologie tendent-ils à s'uniformiser à l'échelle internationale, ou bien les spécificités nationales ou régionales demeurent-elles importantes ?

**Mirna Safi** – Je ne suis pas sûre que l'uniformisation soit le terme le plus approprié. La sociologie est une science sociale très hétérogène. Cette diversité est palpable non seulement dans la panoplie des thématiques traitées dans la discipline, mais aussi dans la multitude des approches paradigmatiques et méthodologiques des sociologues, y compris dans les départements des universités les plus réputées dans le monde. On peut aussi sans doute parler de spécificités nationales dans la mesure où certaines écoles de pensées ou les travaux de certains et certaines sociologues continuent de marquer et d'inspirer leurs collègues formés dans leur pays ou région. Il ne me semble pas toutefois que les spécificités nationales soient les sources les plus importantes de la diversité intrinsèque à la discipline. Je dirais aussi que cette diversité, y compris dans sa composante nationale, ne me semble pas menacée dans la mesure où la discipline n'aspire pas à adopter ni un cadre théorique unifié ni des méthodes proprement sociologiques. On peut toutefois parler d'un espace où la sociologie est davantage internationale, c'est-à-dire un espace concentrant des débats théoriques et méthodologiques qui forment un ensemble cohérent et se nourrissent mutuellement. Ces débats reposent sur des travaux mobilisant des données, des enquêtes et tous types de sources issues de contextes nationaux et régionaux ou, plus généralement, de contextes sociaux différents. Cet espace international qui s'est sans doute élargi ces dernières décennies se cristallise dans les revues très sélectives et à haute visibilité qui publient des travaux en langue anglaise, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'ensemble du champ scientifique. Il s'agit aussi d'ouvrages publiés par des presses universitaires des universités mondialement reconnues notamment parce que la recherche y occupe une place capitale, qu'ils soient écrits directement en anglais ou traduits. Il me semble que l'existence d'une telle sphère est centrale à toute approche scientifique. Après tout, la science — fût-elle sociale et contextualisée — est intrinsèquement transnationale, dans la façon dont elle se produit et dont ses résultats se diffusent. J'ajouterais qu'il s'agit là d'une tendance structurelle des sciences sociales qui ne concerne pas uniquement la sociologie.

Quelle est la part des recherches tournées vers l'international dans la sociologie française ? Vous semble-t-elle suffisante ?

**Mirna Safi** – Même si je n'ai pas les moyens de quantifier cette part, j'observe que les travaux des chercheurs et chercheuses formés en France sont de plus en plus tournés vers l'international. Entendons-nous bien sur l'expression ; il s'agit donc de travaux qui sont présentés, discutés, publiés, etc. dans des conférences et des revues internationales. On ne peut que s'en réjouir, car cela signifie que ces collègues ont vu leurs travaux expertisés et validés par les pairs les plus reconnus dans leur champ d'études au-delà des frontières nationales. Force est aussi de constater que cette tendance à l'internationalisation n'entrave aucunement la circulation en France de la connaissance produite par les sociologues que cela soit dans des supports scientifiques ou dans le débat public. Ce diagnostic est peut-être biaisé par le fait que je suis moi-même immergée dans un centre de recherche qui pratique, promeut et cherche à transmettre une sociologie fortement tournée vers l'international tout en restant ancrée dans le contexte de la société française contemporaine. J'ai pleinement conscience que cette orientation est inégalement partagée en France, et qu'elle reste sensiblement moins développée que chez certains de nos voisins européens.



Quelles sont les difficultés principales que rencontrent les chercheurs et chercheuses pour déployer ce type de recherche ? Comment ces recherches pourraient-elles être mieux encouragées ?

**Mirna Safi** – La première difficulté et la plus importante est la disponibilité du temps et des moyens de la recherche. La recherche est un processus long. Un article publié dans une revue de premier plan en sociologie doit être au point théoriquement et méthodologiquement et doit présenter une contribution nouvelle et utile à l'ensemble du champ concerné. Parvenir à produire ce type de recherche est extrêmement chronophage. S'il existe une activité où l'on doit pouvoir se donner tout le temps nécessaire, c'est bel et bien la recherche. Quand les chercheurs et chercheuses ont leur temps professionnel complètement phagocyté par des tâches où leur valeur ajoutée est moindre, comme les tâches administratives, cela est très problématique. L'enseignement est une tâche extrêmement complémentaire à la recherche, mais cette complémentarité repose sur un équilibre fragile qui doit absolument veiller à préserver le temps pour la recherche. En plus du temps, il faut aussi bien sûr des moyens financiers. La recherche de pointe repose sur des processus de collecte et d'exploitation de données innovants et parfois très coûteux. Si ces coûts restent bien moins importants dans les sciences sociales, il faut tout de même garantir une bonne distribution de ces moyens à l'ensemble des chercheurs. En plus de ces contraintes matérielles que sont le temps et les moyens financiers, la promotion d'une culture de la recherche internationale propre à nourrir les vocations des jeunes chercheurs et chercheuses reste primordiale. Cette culture doit être davantage portée par les départements de sociologie et les unités de recherche, mais elle doit aussi être fortement soutenue par les universités et tous les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche. L'essentiel se joue à cet égard dans nos écoles doctorales. Nos jeunes sociologues produisent des recherches de très grande qualité; il faut les inciter davantage à les adresser à une audience internationale tout en leur donnant les moyens pour qu'ils et elles puissent présenter leurs travaux et les publier en Europe et au-delà.

#### contact&info

- ▶ Laurence Roulleau-Berger, Triangle  
laurence.roulleau-berger@ens-lyon.fr
- ▶ Mirna Safi, CRIS  
mirna.safi@sciencespo.fr

# OUTILS DE LA RECHERCHE

## Frise chronologique. La guerre de la Russie contre l'Ukraine. Repères chronologiques et documents historiques (1991-2022)



La guerre de la Russie contre l'Ukraine. Repères chronologiques et documents historiques (1991-2022)

L'invasion de l'Ukraine par la Russie lancée le 24 février 2022 marque un tournant brutal dans les relations russo-ukrainiennes. Choc majeur pour l'Europe, c'est également un conflit aux répercussions mondiales.

Pourquoi avons-nous été dans l'incapacité de voir venir cette guerre ? Comment ce projet expansionniste et impérialiste de l'État poutinien a-t-il pu échapper à la recherche sur l'espace postsoviétique ?

Des signaux, des alertes ont été mal interprétés. Deux exemples viennent à l'esprit : le 10 avril 2021, alors que l'accumulation des troupes russes à la frontière ukrainienne est en cours, Timofeï Sergueïtsev, stratège politique, éditorialiste au journal RIA Novosti, la très officielle agence de presse gouvernementale, publie un éditorial intitulé « De quelle Ukraine nous n'avons pas besoin » dont le contenu laisse penser que les plans d'une invasion à grande échelle de l'Ukraine sont déjà déterminés. Trois mois plus tard, le 12 juillet 2021 dans son discours « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens », Poutine se pose en historien et prend le contrôle de la narration historique pour justifier une invasion de l'Ukraine.

Pour tenter d'expliquer cette incapacité de penser l'impensable, deux constats s'offrent à nous. Tout d'abord, les textes annonçant et justifiant cette politique ne sont pas toujours accessibles et le régime poutinien tient non seulement en permanence un double discours qui tend à brouiller les pistes, mais il n'a cessé de fluctuer dans sa recherche d'une voie, dans sa construction de sa vision du monde. Enfin, il était sans doute plus confortable pour les

gouvernements européens d'ignorer le projet poutinien pour profiter du gaz, du nucléaire ou du pétrole russes et sauvegarder leurs intérêts commerciaux.

Si de nombreux textes n'ont pas été traduits ni commentés par les chercheurs, ni de fait mis à la disposition des non-russophones, c'est peut-être du fait de la particularité du discours russe mêlant visions historiques et religieuses très personnelles, promesses de fin du monde purificatrice, assorti d'un langage parfois vulgaire,

### La menace représentée par une Ukraine indépendante

« [...] Mais le fait est qu'aujourd'hui en Ukraine, la situation est complètement différente puisqu'il s'agit d'un changement forcé d'identité. Et le plus répugnant, c'est que les Russes en Ukraine sont contraints non seulement de renoncer à leurs racines, aux générations ancestrales, mais aussi à croire que la Russie serait leur ennemi. Il ne serait pas exagéré de dire que cette course à une assimilation violente, vers la formation d'un État ukrainien ethniquement pur, agressif envers la Russie, est comparable dans ses conséquences à l'utilisation d'armes de destruction massive contre nous. »

**V. Poutine, Discours « Sur l'unité historique des Russes et des Ukrainiens, 12 juillet 2021 »**

## Le projet de dénazification

«L'élimination d'une telle communauté nazie nécessite non seulement de couper le sommet de sa direction, mais aussi de purifier le peuple nazifié lui-même de l'influence nazie et de son implication dans l'idéologie et la pratique nazies. C'est précisément le cas de l'Ukraine, qui a prêté en masse un serment nazi par le biais du vecteur politique en apparence bénin d'"aspiration à l'Europe", dans le contexte duquel, toutefois, l'"européanisme" est clairement perçu comme un marqueur de supériorité raciale non seulement par les idéologues mais aussi par une partie importante de la population.»

**Timofeï Sergueïtsev, RIA Novosti, 10 avril 2021**

sexualisé, machiste, qui ne correspondait pas à nos modes de pensée, à nos catégories intellectuelles, ne faisait pas sens. Ces textes ont donc été laissés de côté. Ils sont passés inaperçus dans les cercles intellectuels et les cercles du pouvoir.

Il est essentiel aujourd'hui de mettre à la portée de tous les non-russophones ces textes qui reflètent l'idéologie du pouvoir russe et qui en révèlent sa nature.

## «L'avènement de la Russie et du nouveau monde»

«La troisième dimension des événements actuels est l'accélération de la construction d'un nouvel ordre mondial, dont les contours sont de plus en plus clairement dus au fait que la mondialisation anglo-saxonne est aussi répandue. Un monde multipolaire est enfin devenu une réalité. Dans cette opération en Ukraine, seul l'Occident s'oppose à la Russie, parce que le reste du monde le comprend parfaitement : c'est un conflit entre la Russie et l'Occident, c'est une réponse à l'expansion géopolitique des atlantistes, c'est le retour de la Russie à son espace historique et à sa place dans le monde.»

La Chine, l'Inde, l'Amérique latine, l'Afrique, le monde islamique et l'Asie du Sud-Est, plus personne ne croit que l'Occident dirige l'ordre mondial, et encore moins qu'il en fixe les règles du jeu. La Russie n'a pas seulement défié l'Occident, elle a montré que l'ère de la domination occidentale mondiale peut être considérée comme complètement et définitivement révolue. Le nouveau monde sera construit par toutes les civilisations et tous les centres de pouvoir, et ce, évidemment, en collaboration avec l'Occident (uni ou non), mais celui-ci ne pourra plus imposer ni ses termes ni ses règles.»

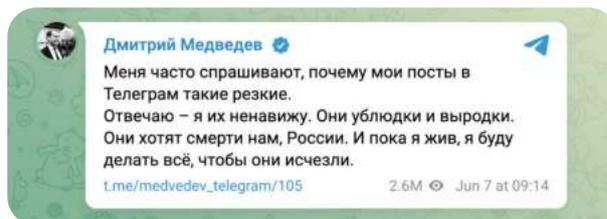
**Éditorial de Pyotr Akopov dans la très officielle agence de presse RIA Novosti, mis en ligne accidentellement le 26 février 2022 et retiré car la publication de ce texte devait avoir lieu après l'occupation de l'Ukraine par la Russie**

Parmi la masse immense de documents disponibles, cette frise chronologique propose, au-delà de la chronologie des événements qui débute en 1991 au moment où l'Ukraine déclare son indépendance (après la chute de l'Union soviétique), une large sélection de documents officiels, de discours des dirigeants, de déclarations, d'appels, de tribunes dont les auteurs sont de hauts responsables russes, mais également ukrainiens et internationaux, ainsi que des personnalités étroitement associées à ces gouvernements, notamment dans les médias étatiques. Ils apportent un éclairage notamment sur la nature du régime russe, les objectifs et le discours des belligérants.

Des interviews de militaires, combattants, maires, gouverneurs, etc. — sont également intégrés à la base donnant à voir l'évolution de la guerre du point de vue de ses acteurs locaux.

Au-delà des sources officielles (sites présidentiels, sites des ministères des Affaires étrangères, plateformes des organisations internationales, agences de presse officielles...), les réseaux sociaux sont devenus un médium de choix pour les gouvernants. Telegram, que la Russie a tenté d'interdire pour y renoncer et finalement l'utiliser, constitue un support tout aussi important que les relais officiels russes.

## La haine de l'Occident



Traduction :

« On me demande souvent pourquoi mes messages sur Telegram sont si durs. La réponse est que je les déteste [NDT : les Occidentaux]. Ce sont des bâtards et des dégénérés. Ils veulent la mort pour nous, la Russie. Et tant que je vivrai, je ferai tout pour les faire disparaître. »

**D. Medvedev, Telegram, 7 juin 2022**

Les messages violents et haineux de Dimitri Medvedev, ancien président de la Fédération, puis chef du gouvernement, aujourd'hui vice-président du Conseil de sécurité, y sont abondamment déversés et souvent repris par RIA Novosti, l'agence de presse officielle russe.

Les ambassades russes à l'étranger y ont recours pour diffuser la rhétorique officielle autour de la question de la dénazification de l'Ukraine.

L'Ukraine de son côté a fait le choix, pour rester en contact au quotidien avec ses concitoyens, de communiquer par Twitter et Telegram : Zelensky lui-même, Arestovitch son conseiller militaire, des ministres, des ambassadeurs, des gouverneurs, des maires y font des déclarations, des rapports quotidiens pour informer et soutenir le moral de leurs concitoyens ou pour déconstruire la propagande officielle russe.

## Échange de tweets entre l'ambassade de Russie et l'ambassade d'Allemagne localisées toutes deux en Afrique du Sud. 5 mars 2022



Traduction :

Ambassade de Russie : Chers abonnés, nous avons reçu un grand nombre de lettres de solidarité de la part de Sud-Africains, individuels et associatifs. Nous apprécions votre soutien et sommes heureux que vous ayez décidé de nous soutenir aujourd'hui, alors que la Russie, comme il y a 80 ans, combat le nazisme en Ukraine !

Ambassade d'Allemagne : Désolés, mais nous ne pouvons pas rester silencieux sur ce coup, c'est juste beaucoup trop cynique. Ce que la Russie fait en Ukraine, c'est massacrer des enfants, des femmes et des hommes innocents pour son propre profit. Ce n'est certainement pas « combattre le nazisme ». Honte à tous ceux qui tombent dans le panneau. (Malheureusement, nous sommes un peu des experts du nazisme.)

Outil destiné au grand public mais également outil de la recherche, cette frise offre aux chercheurs et chercheuses la possibilité de lire les documents dans leur traduction française, mais aussi de revenir vers la source du document dans sa langue originale ainsi que vers sa traduction en anglais lorsqu'elle est disponible.

Outil pédagogique à destination des enseignants du secondaire, cette frise permettra aux enseignants de présenter à leurs élèves les deux faces du conflit et de mieux saisir ainsi la temporalité de la crise.

La frise propose un moteur de recherche « plein texte », ainsi que des critères de recherche par pays et organisations internationales. Un système de messagerie donne la possibilité au lecteur d'envoyer directement dans sa boîte mail la référence des textes repérés.

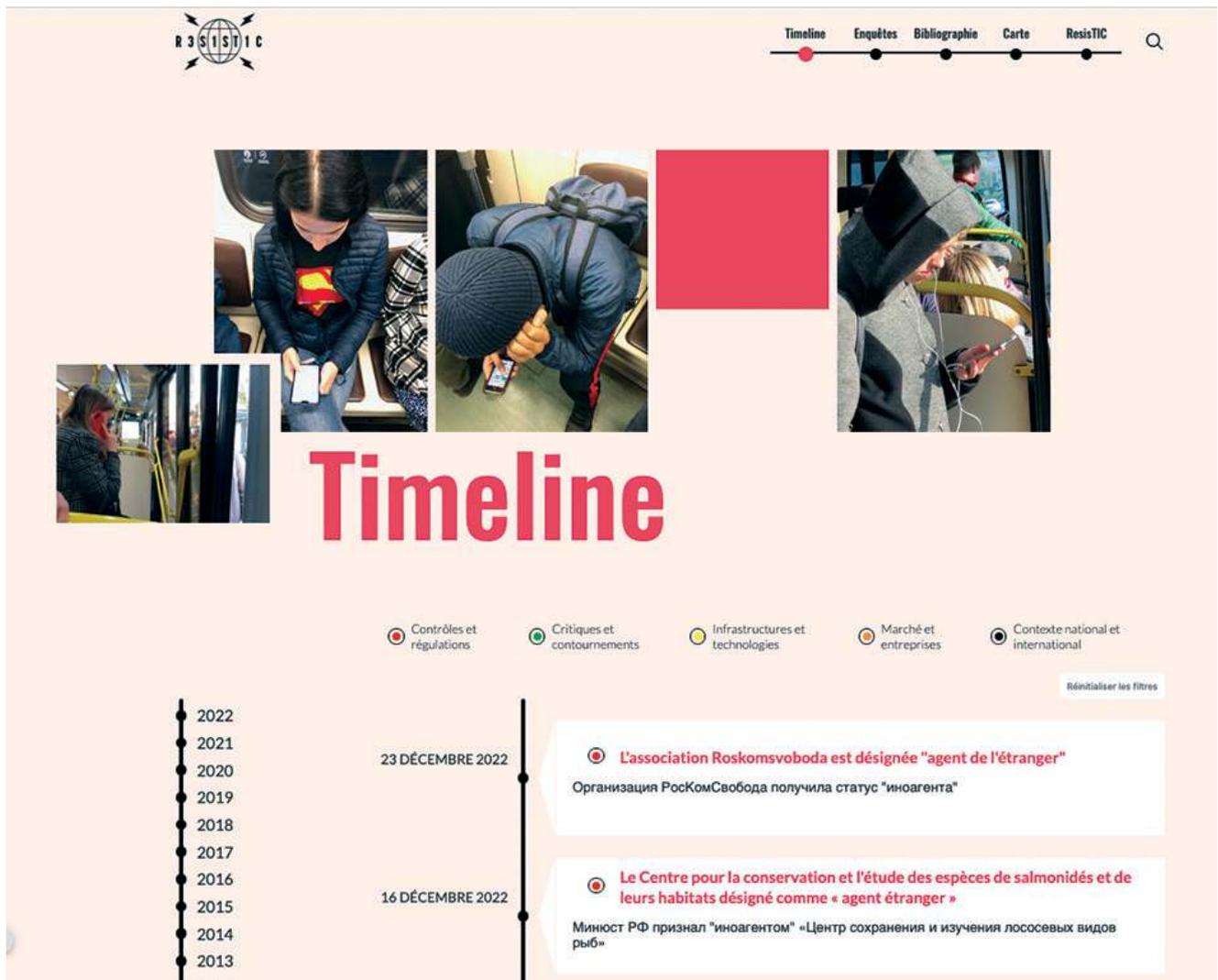
Le corpus présenté dans cette frise n'est pas exhaustif, il sera enrichi progressivement.

- ▶ Création : 21 avril 2022
- ▶ Lancement : 9 juin 2022
- ▶ À ce jour la frise contient plus de 200 documents traduits en français
- ▶ Conception et réalisation : [Elisabeth Kozlowski](#)
- ▶ Développement du site web : Pierre Météyé

### contact&info

- ▶ Elisabeth Kozlowski,  
Cercec  
[Elisabeth.Kozlowski@ehess.fr](mailto:Elisabeth.Kozlowski@ehess.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://chrono.cercec.fr/>

# L'histoire de l'internet russe, une escalade vers la guerre



Capture d'écran du site [timeline.resistic.fr](http://timeline.resistic.fr) (23 décembre 2022)

« Restrictions des droits numériques suite à la loi martiale en Russie » en octobre 2022 d'un côté, Conférence et hackathon « Internet sans frontières » en novembre 2022 à Paris de l'autre : ces deux informations sont tirées de la [Timeline Resistic](#) développée par l'équipe du projet ANR « [Les résistants du net : critique et évasion face à la coercition numérique en Russie](#) » (2018-2022). Cette frise chronologique rassemble, conserve et répertorie les principaux faits et événements qui, depuis 2010, témoignent non seulement des dynamiques autoritaires qui bouleversent l'internet russe mais aussi des mobilisations, engagements et savoir-faire des usagers d'internet — militants de l'internet libre, militants sociaux ou politiques et personnes ordinaires — pour se défaire du contrôle et de la surveillance en ligne.

Depuis l'agression de la Russie contre l'Ukraine en février 2022, ces deux dynamiques contraires, l'une autoritaire et l'autre émancipatrice, se sont brutalement intensifiées. Entre février et mai 2022, la densité des faits recensés sur la Timeline montre l'ampleur des dispositifs de censure et d'interdiction qui accompagnent le conflit militaire. La législation répressive s'alourdit brusquement, pesant tant sur les contenus publiés que sur les infrastructures et le contrôle des données numériques. Une

vague de blocages et de sanctions touche les principaux médias russes indépendants et, dans toutes les régions, des militants tombent sous le coup des lois sur les « fausses informations militaires » ou sur le « discrédit de l'armée », leur interdisant d'employer le mot « guerre ». La télévision en ligne *Dozhd'*, la radio *Ekho* de Moscou ou le journal *Novaya Gazeta* sont bloqués en Russie. Les principaux réseaux sociaux internationaux (Facebook, Instagram, Twitter) deviennent eux aussi inaccessibles sur le territoire russe.

Cette brutale dégradation de la situation politique intérieure provoque un exil contraint des militants des droits numériques, des journalistes indépendants et des militants ou personnes engagées dans des mobilisations, accusés pour les uns d'être des « agents de l'étranger », soumis à des perquisitions et menaces de poursuites criminelles, et pour les autres menacés de peines de prison en cas de récidives d'amendes. Chaque semaine, le registre des « agents de l'étranger » s'allonge, incluant des activistes engagés, à l'exemple de Mikhail Klimarev (directeur de la Société de défense de l'internet) ou Natalia Baranova (membre de Teplitsa – la Serre des technologies sociales). Installés dans divers pays de l'espace postsoviétique ou dans l'Union européenne, ces acteurs insoumis y reconstituent des réseaux d'entraide et de mobilisations contre

la politique de l'État russe. Des médias comme *NovayaGazeta*, *Europa*, la télévision *Dozhd'* ou les journalistes d'investigation de *Proekt*, *The Insider* ou *Istories* reprennent leurs publications depuis l'étranger. Au printemps 2022, les principales associations pour un internet libre (EQualityie, la Société de défense de l'internet libre, Roskomsvoboda, Teplitsa...) lancent « Internet sans frontières », une série de conférences contre la censure qui se déroule à Tbilissi, Erevan, Vilnius, Varsovie, Berlin. En novembre 2022, la conférence est accueillie à Paris avec le soutien du projet Resistic. Lors du hackathon qui l'accompagne, une équipe de développeurs réfléchit à l'élaboration d'outils de visualisation de la Timeline (sous forme notamment d'une cartothèque pour les réseaux sociaux).



Illustration de la conférence Internet sans frontière, Paris, novembre 2022

La Timeline Resistic offre un panorama des nombreux événements qui ont marqué les développements récents de l'internet russe. Toutes les dynamiques s'inscrivent dans des processus numériques longs. L'histoire de l'internet russe (2010-2022) documente les dispositifs de contrôles et de régulations imposés progressivement par les principaux acteurs (État, entreprises, organisations sociales) de l'internet russe, au fil de dispositifs répressifs multiples et divers. Elle recense, en regard, les initiatives qui s'opposent à ces contrôles, des plus modestes (un *post* sur un réseau social) aux plus publiques (les manifestations contre le blocage de Telegram en 2018). Elle s'intéresse aussi à l'évolution des infrastructures et des technologies qui structurent les possibles, tant en matière de répression que de contournement. Cette histoire s'inscrit dans un contexte national et international en évolution, dont la connaissance est indispensable pour comprendre les tensions politiques qui se jouent dans l'espace numérique russe. Grâce à un dispositif de tri en ligne, la Timeline Resistic offre des possibilités de sélection des informations en fonction de ces différentes catégories analytiques.

La frise chronologique s'appuie sur les enquêtes menées par les chercheurs et chercheuses impliqués dans le projet Resistic. Sans prétendre à l'exhaustivité, elle assume le caractère situé et choisi des informations sélectionnées en fonction de leur pertinence pour les chantiers scientifiques ouverts par les membres du projet. Dans la masse des informations relatives au monde

numérique russe, les chercheurs et chercheuses ont sélectionné les faits et moments qui leur semblaient les plus pertinents au regard de leurs angles d'analyse. Pour en rendre compte, une rubrique « Enquêtes » offre des panoramas thématiques liés aux recherches menées dans le cadre du projet ANR. Elle présente dix parcours thématiques, consacrés par exemple aux « Cadres juridiques et pratiques judiciaires du contrôle d'internet », aux « Médias, journalisme et investigations en ligne », à la « Sécurité en ligne et protection des données » ou encore aux « Conflits environnementaux et usages numériques ». Depuis février 2022, une enquête « Guerre en Ukraine » a été ouverte pour recenser les impacts du conflit sur l'espace numérique russe et ukrainien.



Manifestation pour un internet libre, Moscou, 13 mai 2018

La frise chronologique s'appuie sur des articles et ouvrages scientifiques, dont la rubrique « Bibliographie » rend compte. Cette dernière permet de dresser un état des lieux de la littérature académique disponible sur les questions de contrôles et libertés numériques en Russie et, plus généralement, dans le monde contemporain. Les principales publications réalisées dans le cadre du projet Resistic y sont recensées, elles-mêmes nourries par les informations publiées sur la Timeline. Il convient ainsi de mentionner le [numéro collectif](#) paru dans la revue en ligne *First Monday* (n°5, mai 2021) sur les contrôles et contournements portés par les infrastructures ou le [numéro spécial](#) de la revue *Terminal* (n°134-135, décembre 2022) consacré aux militants de l'internet face à la souverainisation numérique.

Destinée à un public de spécialistes et étudiants d'internet et de la Russie, la Timeline propose des contenus en français. Face au grand intérêt qu'elle suscite de la part des acteurs russes, une traduction partielle vers le russe est en cours (traduction de la page d'accueil et des titres des principaux événements). Les



Illustration du numéro spécial de la revue *First Monday*, mai 2021

militants russes y voient une ressource pour comprendre les dynamiques qui, depuis plus de dix ans, conduisent à l'altération autoritaire des promesses du numérique. Un jeu en ligne est même en préparation, qui se base sur la Timeline Resistic pour traduire, sous forme ludique, les enjeux des combats pour un internet libre.

L'ambition de la frise chronologique n'est pas de porter un discours développementaliste ou téléologique, démontrant une intention oppressive portée par un État russe rationnel et cohérent. Dans une perspective inspirée par la sociologie des sciences et des techniques, elle contribue à mettre en lumière la multitude des actions qui, dans leur contradiction et leur hétérogénéité, voire dans leur banalité, permettent l'émergence d'emprises coercitives portées par de multiples acteurs et distribuées entre diverses infrastructures. Documentant des faits qui se jouent à de multiples échelles, des plus institutionnelles (lois, discours, dispositifs administratifs) aux plus ordinaires (usages, outils et contournements), elle met en lumière les dynamiques autoritaires souvent conjoncturelles, qui s'appuient sur des configurations

concrètes pour porter la contrainte. À titre d'exemple, le rôle des fournisseurs d'accès internet, des plateformes d'agrégation des actualités ou des producteurs de boîtiers de contrôle est crucial dans l'exercice de l'oppression numérique. En regard, le recours aux VPN, au piratage ou au chiffrement offre des ressources pour les insoumis du net. Ces dynamiques sont à la fois spécifiques à la Russie mais aussi révélatrices de tendances globales, observées dans d'autres contextes oppressifs comme la Chine, l'Iran ou la Syrie.

#### contact&info

- ▶ Françoise Daucé,  
Cercec  
[francoise.dauce@ehess.fr](mailto:francoise.dauce@ehess.fr)
- ▶ Pour en savoir plus  
<https://timeline.resistic.fr>

## Explorer les systèmes socio-écologiques nocturnes par les paysages sonores Une expérience d'interdisciplinarité et de participation à La Réunion



Paysage nocturne de La Plaine des Palmistes, l'un des deux quartiers dans lesquels les ateliers interdisciplinaires et participatifs du programme Outrenoir, financé par la MITI du CNRS, ont été déployés en novembre 2022 © Samuel Challéat / GÉODE / Observatoire de l'environnement nocturne

Face aux changements environnementaux globaux, interdisciplinarité et recherche participative contribuent à la redéfinition des formes d'expertise et de méthode scientifiques dans un contexte de transition socio-écologique. Requalifiée en pollution lumineuse, la lumière artificielle nocturne participe de ces changements environnementaux. S'ils sont désormais bien établis dans les domaines de l'écologie, de la santé ou encore de la métrologie et de la modélisation, les travaux qui touchent à cette pollution ont jusqu'ici moins abordé les dimensions sociales. Ainsi, les études sur les rapports des populations à l'espace-temps nocturne sont rares. Elles restent circonscrites, d'une part, aux espaces urbains des grandes métropoles du Nord et, d'autre part, à l'acceptation des réponses techniques actuellement prescrites par des sphères d'action descendantes : celle de l'éclairagisme et celle de la conservation. Leur objectif est de contenir les externalités négatives de la lumière artificielle nocturne,

notamment des points de vue énergétique et écologique. De la sorte, ces travaux s'inscrivent dans un référentiel marqué par la prépondérance des caractères physiques et métrologiques de l'éclairage artificiel (types de sources lumineuses, intensités, spectres et températures de couleurs, horaires d'allumage et d'extinction). Ils n'opèrent pas de rupture — qu'elle soit d'ordre épistémologique ou méthodologique — avec ceux qui ont défini la doctrine de « l'éclairer juste »<sup>1</sup>, fondée sur une approche du couple lumière/obscurité au regard de leurs coûts et bénéfices réciproques<sup>2</sup>.

Pour se démarquer de ces approches reliant directement la qualité environnementale des espaces-temps nocturnes aux seuls attributs de la lumière artificielle qui s'y trouve projetée, l'équipe du programme Outrenoir<sup>3</sup> a donc pris le parti de chercher ailleurs que sous les lampadaires une nouvelle manière de caractériser

1. « Éclairer juste » est le référentiel d'action qui s'est progressivement imposé, depuis 2009, aux parties prenantes de l'éclairage public sous couvert de « transition énergétique pour la croissance verte ».

2. Voir : Challéat S.\*, Lapostolle D.\*, Milian J., Bénos R., Barré K., Farrugia N., Renaud M., Maisonobe M., Morvan S., Ronzani C., Foglar H., Loose D. (accepté, à paraître), Construire et travailler un objet de recherche en interdisciplinarité : l'exemple de l'environnement nocturne à La Réunion, *Tracés*, numéro thématique coordonné par Pecqueux A., Poupin P., Vuillerod J.-B., « Les sciences humaines et sociales face aux sciences de la nature : quelle interdisciplinarité ? » \*Contributions équivalentes.

3. « Participation des populations habitantes à la caractérisation des socio-écosystèmes nocturnes des territoires réunionnais », projet de recherche lauréat de l'appel à projets 2022 de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) du CNRS, action [Sciences participatives en situation d'interdisciplinarité](#).



Le premier temps de l'atelier. Après avoir présenté la démarche de recherche-action et le matériel d'enregistrement qui sera installé chez les habitants le soir-même, nous travaillons avec eux pour localiser leur habitation et commencer à comprendre le type de milieu dans lequel chacun se situe © Samuel Challéat / GÉODE / Observatoire de l'environnement nocturne

les systèmes socio-écologiques nocturnes. Dans cette démarche, nous avons fait le pari d'un décentrement du regard : ce n'est plus la lumière artificielle mais le *paysage sonore* qui devient notre point d'entrée dans le débat sur les enjeux de préservation de « l'environnement nocturne »<sup>4</sup>. Ce dernier est ici interprété dans une perspective mésologique qui dépasse la seule tension entre lumière artificielle et obscurité naturelle. L'environnement nocturne n'est plus alors un universel appréhendé par les seules données issues de la métrologie biophysique mais un monde ambiant, une matrice multisensorielle tissée par les relations qu'entretiennent les individus à leur milieu. L'acoustique constituant un médium technique permettant de travailler sur ces relations, nous l'avons mobilisée dans le cadre d'ateliers participatifs réunissant habitants, chercheurs et agents du Parc national de La Réunion.

### L'interdisciplinarité comme condition d'exploration des paysages sonores

Les travaux menés sur les paysages nocturnes ont jusqu'ici peu intégré la composante sonore. Elle permet peut-être, plus que toute autre, d'opérer la jonction entre représentations (le paysage

sonore comme construit issu de la combinaison entre le vécu et *l'expérience sensible*) et données observées (le paysage sonore tel qu'analysé et décomposé par les concepts, méthodes et outils de la *soundscape ecology*). En d'autres termes, l'une de nos hypothèses est que le paysage sonore peut constituer un objet-passerelle pertinent pour une approche de l'environnement nocturne suivant le cadre d'analyse des systèmes socio-écologiques, lieu de rencontre entre sciences humaines et sociales et sciences de la nature. Reflet de cette « volontaire nécessité » interdisciplinaire, l'équipe du programme Outrenoir a été composée sur la base d'affinités électives découvertes au fil de différents programmes de recherche et renforcées au sein d'une démarche collective de long terme, l'*Observatoire de l'environnement nocturne*<sup>5</sup>. Quatre des dix instituts du CNRS — l'Institut des sciences humaines et sociales, l'Institut écologie et environnement, l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules — sont ainsi représentés au sein d'une équipe qui, dans une même attention aux paysages sonores nocturnes, unit la géographie de l'environnement, l'écologie de la conservation, l'intelligence artificielle et l'astrophysique<sup>6</sup>.

4. Challéat S. 2018, Le socioécosystème environnement nocturne : un objet de recherche interdisciplinaire, *Natures Sciences Sociétés*, 26(3) : 257-269.

5. L'Observatoire de l'environnement nocturne succède au Collectif Renoir (Ressources environnementales nocturnes et territoires) et poursuit le travail collaboratif engagé depuis 2013 par ce groupe pluridisciplinaire de chercheurs, chercheuses et praticiens autour de la thématique de la préservation et de la valorisation de l'environnement nocturne. Originellement positionné en sciences sociales, ce collectif de recherche a progressivement accru ses échanges avec d'autres communautés scientifiques, lui permettant ainsi de développer des travaux radicalement interdisciplinaires, à l'interface entre environnements et sociétés. Dispositif collaboratif dédié à la production de connaissances scientifiques sur l'environnement nocturne, l'Observatoire intervient également en appui aux démarches territoriales de préservation et de valorisation de l'obscurité. C'est dans ce cadre qu'un partenariat est actuellement en cours de contractualisation entre le CNRS et le Parc national de La Réunion.

6. L'équipe de recherche est composée de : Samuel Challéat (porteur), Rémi Bénos, Sylvain Morvan, tous trois membres du laboratoire *Géographie de l'Environnement* (GÉODE, UMR5602 CNRS / Université Toulouse Jean Jaurès) ; Johan Milián, *Laboratoire dynamiques sociales et recomposition des espaces* (LADYSS, UMR7533, CNRS / Université Paris Nanterre / Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / Université Paris Cité) ; Kévin Barré, *Centre d'écologie et des sciences de la conservation* (CESCO, UMR7204, CNRS / MNHN / Sorbonne Université) ; Nicolas Farrugia, *Laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et la connaissance* (Lab-STICC, UMR6285, IMT Atlantique / ENSTA Bretagne / Université de Bretagne Occidentale / Université Bretagne Sud / École nationale d'ingénieurs de Brest) ; Matthieu Renaud, *Laboratoire univers et particules de Montpellier* (LUPM, UMR5299, CNRS / Université de Montpellier).



Le deuxième temps de l'atelier. Dépose par l'équipe recherche des enregistreurs acoustiques programmables installés la veille par les habitants participant à l'atelier, avant extraction des données puis traitement par intelligence artificielle complété par le croisement des expertises entre écologistes et géographes © Rémi Bénos / GÉODE / Observatoire de l'environnement nocturne

## Le fénoir comme paysage sonore à part entière

Le choix de La Réunion comme terrain d'étude du programme Outrenoir n'est bien sûr pas le fruit du hasard. Plusieurs membres du programme y déploient, depuis 2021, différentes opérations de recherche et de recherche-action autour du *fénoir*<sup>7</sup>, mémoire vivante de la nuit « naturelle » témoignant de l'importance de l'obscurité dans le vécu, les pratiques et l'imaginaire des populations créoles, ainsi que d'une relation singulière au vivant non-humain. Autrement dit, le *fénoir* constitue une ressource spécifique d'un habiter créole mis à mal par l'urbanisation rapide du territoire réunionnais et par les mutations de l'empreinte lumineuse qui l'accompagnent. Lors d'une mission exploratoire menée en novembre 2021, trois dimensions contemporaines du fénoir sont mises en exergue par l'équipe de recherche : le « *fénoir* patrimonial », le « *fénoir* vécu » et le « *fénoir* environnemental ». Compris au sens mésologique, ce dernier est un milieu de vie à part entière *vers lequel* et *à l'intérieur* duquel on s'achemine — on part *dann fénoir* (dans l'obscurité) comme on part *en mer* ou *en montagne* — et où l'on rencontre un bestiaire fantastique qui a nourri les représentations des habitants de l'île, notamment ceux de culture créole. Ce bestiaire fabuleux est nourri d'animaux sauvages qui côtoient d'autres créatures associées à l'univers domestique et font du *fénoir* environnemental un paysage sonore à part entière. Nombre des peurs, croyances, motifs ou beautés évoquées à propos de la nuit sont ainsi associées à ce que l'on peut entendre dans son obscurité<sup>8</sup>.

## On ne connaît bien que ce que l'on habite, ou l'enjeu de la participation

Le programme Outrenoir vise donc à creuser cette dimension environnementale du fénoir par une approche interdisciplinaire permettant de saisir ces rapports expérientiels aux paysages sonores nocturnes du quotidien. En accord avec le Parc national de La Réunion et son programme d'action des « Jours de la nuit », des ateliers ont été menés dans deux secteurs aux contextes géographiques et socio-économiques bien distincts : le bourg de la Plaine des Palmistes (siège du Parc national) et La Rivière des Galets, quartier des communes du Port et de La Possession. Cette échelle spatiale de la proximité nous a semblé pertinente pour appréhender avec finesse les différents socio-écosystèmes nocturnes de l'île, et contribuer ainsi à rapprocher l'action collective de préservation de l'environnement nocturne, portée entre autres par le Parc, des systèmes de valeurs et de représentations liés à l'épaisseur physique, écologique, historique, socio-économique, politique ou encore symbolique du territoire. Pointe ici l'enjeu de la *territorialisation* de l'action collective de préservation de l'environnement nocturne qui, telle que nous la définissons, vise à former des publics capables de définir des problèmes, participer à l'enquête, à la collecte de données, être inclus dans les protocoles d'analyse pour, *in fine*, participer à la proposition de solutions. C'est cette modalité de participation, celle de la co-construction, que nous avons recherchée dans les ateliers.

7. Raymond Figueras, dans son *Dictionnaire insolite de La Réunion* (2022, éditions Cosmopole, pp. 53-54), donne la définition suivante du terme créole *fénoir* (aussi orthographié *fénwar*) : « Le contraire du *féclèr*, la lumière qui apparaît au *barzour* (à la barre du jour), une aube d'espoir qui se lève à l'horizon. Autrement dit, le *fénoir*, c'est la nuit, mais aussi l'ignorance, l'obscurantisme, la désespérance. »

8. Voir : Challéat S. \*, Milian J. \*, Lapostolle D., Bénos R., Barré K., Foglar H., Ronzani C., Maisonobe M., Renaud M., Morvan S., Prévost H., Farrugia N. 2022, *Programme-cadre FENOIR (Figurations de l'environnement nocturne des territoires réunionnais). Rapport d'étape pour le Parc national de La Réunion*. [Rapport de recherche] Parc national de La Réunion, CNRS, Observatoire de l'environnement nocturne, juin 2022, 124 p. \*Contributions équivalentes.



Le troisième temps de l'atelier. Sous la forme d'un jeu, écoute et annotation des paysages sonores nocturnes. Le but du jeu : identifier collectivement le site sur lequel, au sein du quartier, chacun des extraits sonores sélectionnés et diffusés a été enregistré. Ce travail d'enquête installe une discussion collective autour de ce qui caractérise le socio-écosystème nocturne étudié  
© Samuel Challéat / GÉODE / Observatoire de l'environnement nocturne

## Le protocole expérimental déployé en ateliers

Le protocole des ateliers, désormais reproductible, est construit autour de trois temps. Dans un premier temps, il s'agit de présenter aux habitants notre démarche de recherche, puis les enregistreurs acoustiques autonomes qui seront installés dans leur jardin ou sur leur balcon à l'issue de ce premier rendez-vous, et enfin de relever sur un plan la localisation de leur habitation. Cruciale, cette étape installe une discussion qui permet de récolter les premières données situées et contextualisées sur ce qui compose, différencie ou rapproche les environnements quotidiens des uns et des autres. À l'issue de ce premier temps, chaque participant repart installer chez lui le boîtier préalablement programmé pour, dès la tombée du jour et durant toute la nuit, enregistrer les sons environnants par séquences intermittentes.

L'équipe passe récupérer les enregistreurs et commence alors le deuxième temps de l'atelier, qui consiste en un travail de reconnaissance automatique des sons par une méthode d'intelligence artificielle. Celle-ci permet, pour chaque enregistreur et donc pour chacun des sites, de calculer puis de visualiser dans le temps les probabilités d'occurrences des trois grandes catégories sonores que sont la géophonie (par exemple le bruit des rivières, le bruit du vent), l'anthropophonie (bruits de véhicules, paroles, autres sons d'origine humaine) et la biophonie (les sons produits par les autres espèces animales, par exemple les oiseaux, les orthoptères). Cette étape met en exergue les différences spatio-temporelles de densités entre ces trois catégories, soit autant de contrastes au sein des paysages sonores du socio-écosystème nocturne étudié. Enrichie par un croisement des expertises entre écologues et géographes, elle permet de sélectionner rapidement et objectivement les sons en vue du troisième temps de l'atelier, la phase d'écoute collective.

Construit autour d'un « jeu des paysages sonores », ce temps permet la caractérisation située et partagée du socio-écosystème nocturne dans lequel l'atelier a été déployé. Le but du jeu : identifier collectivement le site sur lequel chacun des extraits sonores sélectionnés et diffusés avait été enregistré la nuit précédente. Pour en arriver à cette ultime étape, plusieurs phases — tant

individuelles que par équipes — étaient nécessaires à la démarche d'enquête, et donc travaillées comme telles par les participants : déterminer la tranche horaire de l'enregistrement, reconstituer les composantes du paysage environnant (à partir de catégories empruntées à la classification de l'occupation des sols de l'île réalisée par le Cirad en 2021) grâce à des marqueurs sonores comme, par exemple, la présence de telle ou telle espèce d'oiseaux, un filet d'eau coulant dans la ravine voisine, ou encore le grondement des véhicules automobiles.

## Les perspectives

Questionner le rapport des participants à leur monde propre nous a permis de travailler et stabiliser une méthode répliquable, structurée par trois interrogations à la racine de toute relation aux territoires-milieus de vie : par l'attention aux différentes composantes

du paysage sonore, suis-je en mesure de savoir et comprendre *où je suis* (rapport à l'espace), à *quel moment je suis* (rapport au temps), et avec *qui je suis* (rapports aux altérités humaine et non-humaine) ? L'énoncé expérimental élaboré par les chercheurs d'Outrenoir a ainsi permis de faire entrer la science en société en proposant un cadre de délibérations scientifiques et politiques, un prototype qui dépasse la posture d'autorité visant à fabriquer une « acceptabilité sociale » des mesures de protection de l'environnement nocturne. Sur cette problématique environnementale comme sur d'autres, l'un des apports des croisements disciplinaires est de montrer que la connaissance métrologique et statistique gagnerait à s'accompagner d'un travail d'acculturation et d'appropriation de la problématique par les usagers et les gestionnaires des milieux, et bien entendu par les pouvoirs publics décisionnaires. Parce qu'elle met en tension des lectures différentes du cadre de vie, qu'elle questionne nos référentiels d'usage et d'attitude consuméristes et qu'elle amène à faire évoluer les façons de faire, la préservation de l'environnement nocturne doit être posée comme objet de débat et enjeu de société. En prenant le paysage sonore nocturne comme point d'entrée dans ce débat, les ateliers déployés dans le cadre du programme Outrenoir de la Mission pour les Initiatives Transverses et Interdisciplinaires (MITI) du CNRS y ont contribué de façon originale.

### contact&info

► Samuel Challéat,  
GÉODE

[samuel.challeat@cnrs.fr](mailto:samuel.challeat@cnrs.fr)

► Pour en savoir plus

<https://observatoire-environnement-nocturne.cnrs.fr/>

## Anthropologie des carrefours sociaux : une question de consistance

François Robinne est anthropologue, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Institut de recherches asiatiques (IrAsia, UMR7306, CNRS / AMU). Dans son dernier ouvrage, *Birmanie. Par-delà l'ethnicité* (préface de M. Agier, Dépaysage 2021), il s'empare des carrefours sociaux pour interroger la consistance de paysages hétérogènes.



Partage interclanique de viande sacrificielle, village de Mualbem dans l'État Chin de Birmanie © F. Robinne

Par contraste avec la prégnance essentialiste peinant à s'émanciper de l'*ethnos*, l'étude des carrefours sociaux affleure la condition humaine dans ce qu'elle peut avoir de plus diffuse et de plus cosmopolite, de plus universelle également. De manière significative, la notion même de « carrefours et de places où les hommes se croisent, se rencontrent et se rassemblent » apparaît en filigrane dans la définition du « lieu anthropologique » tel que l'entend Marc Augé<sup>1</sup>. En Birmanie sans doute plus qu'ailleurs, où l'ethnicité est une forme supérieure de religion, partout où les nationalismes trouvent à se déployer dans le sillage des dictatures et autres populismes dont la globalisation constitue le terreau, dérouler le fil conceptuel qu'est le sentiment d'appartenance commune est à bien des égards une gageure ; d'autant que c'est une chose de prétendre embrasser les carrefours sociaux, encore faut-il en évaluer la consistance.

### L'évitement des totalités contraignantes

À l'origine de travaux fondateurs de l'anthropologie structurale (Edmund Leach, Claude Lévi-Strauss...), la Birmanie reste un cas d'école pour son approche conflictuelle de l'altérité. Depuis l'indépendance acquise sur les Britanniques en 1948, le pays plonge toujours plus dans le piège identitaire et sa logique comptable du social. Jugeons-en : création de quatre puis sept États ethniques reconnus dans la Constitution, adjonction récente de six régions auto-administrées à dominante ethnique, encore loin du compte cependant des 135 groupes ethniques officiellement recensés, répartis en trois citoyennetés différentes. Avec pour résultante soixante-quinze années de « guerre intérieure », guerre fratricide se développant sur fond de déplacements forcés, de départs en exil, et d'apatridies<sup>2</sup>. Confronté à la résilience ethnicisante du

1. Augé M. 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, pp. 74, 76, 90, 93.

2. Robinne F. 2021, *Birmanie. Par-delà l'ethnicité* (préface de Michel Agier), Dépaysage.

Robinne F. 2022, « Territoires de désocialisation. Les enclaves de l'exil au centre de Bangkok », *L'Homme* 2022-241.

Robinne F., 2023, « Violence diffuse. L'ombre portée de la guerre civile en Birmanie », in Mermier F. et Monsutti A. (eds.), *Guerre civile*, revue *Monde commun* 8, PUF.



Solde de tout compte entre clans partenaires jinghpaw, Myitkyina dans l'Etat Kachin de Birmanie © F. Robinne

pouvoir central birman quelle que soit la nature dictatoriale ou à tendance démocratique des régimes en place, des élites locales surfant sur le discours nationaliste, des instances internationales engagées dans la défense des « peuples indigènes » et d'une ethnologie enfermée dans son traité des peuples, c'est peu dire que le postulat d'espaces transethniques soulève en général une levée de boucliers. Il impose en effet sur le plan méthodologique, d'une part, de dépoussiérer notre petit confort essentialiste et nos habitudes ethnocentriques et, d'autre part, d'intégrer en amont de toute autre considération la dimension composite inhérente à tout paysage social. Bref, ne pas s'enquérir d'emblée de l'origine ethnique d'un interlocuteur donne des sueurs froides à l'ethnologue.

Et pourtant.

Des chemins des essarts aux sentiers de l'exil, les terrains successifs effectués en Birmanie et en Thaïlande modelèrent peu à peu, contre l'évidence identitaire, les contours encore flous des carrefours sociaux, le temps que l'entrelacs indicible du paysage hétérogène se dévoile, se compose, s'impose, d'abord vague nébuleuse conceptuelle, avant de prendre corps et de faire sens. Dans le même temps où les dynamiques relationnelles — réseaux d'échanges, réseaux d'entraides et autres partenariats d'ordre économique, social, religieux ou associatif — font valoir leur

propension à produire du social, les déterminismes ethniques et religieux en viennent à être relégués au second plan ; ni déniés ni ignorés, car le contexte politique birman et les experts internationaux imposent — surimposent même — le présupposé culturel sur lequel se referme le piège identitaire, mais fermement maintenu à distance, dans un rôle parmi d'autres, ni plus ni moins, lorsqu'est actionnée la fibre identitaire.

Le focus sur la dynamique relationnelle des carrefours sociaux — variante *in situ* en quelque sorte d'une anthropologie en partage — repose sur une approche décentrée consistant à se tenir à l'écart des totalités contraignantes. Un choix auquel fait écho le projet comparatif développé à même époque par Rogers Brubaker<sup>3</sup> consistant à traiter des formations identitaires « sans considérer les groupes ethniques, les races ou les nations comme entités substantielles, plus encore, sans considérer ces groupes comme des unités d'analyse » ; un choix qui vient également en résonance avec le programme suggéré par Michel Agier<sup>4</sup> de « tenir, dans l'analyse, l'identité à distance sans nier que les sujets puissent la travailler, s'y opposer et s'en émanciper ». C'est dans leur sillage que se situe cette anthropographie des carrefours sociaux ; « anthropographie » plutôt que « ethnographie », s'agissant précisément de s'émanciper du déterminisme ethnique et culturel aux origines de la discipline.

3. Brubaker R. 2006, *Ethnicity without groups*, Harvard University Press.

4. Agier M. 2013, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, La Découverte, p.190.



Transport de jarres sur l'Irrawaddy à l'occasion de la cérémonie de l'Ananda à Pagan © F. Robinne

## Le tenir-ensemble d'éléments hétérogènes

Plutôt que de « racialiser » dans une approche exclusive qui ne dit pas son nom, prendre pour objet d'étude des carrefours sociaux revient à faire le choix de « paysager » dans une approche inclusive, substituant aux tables de différences leur exact contraire, c'est-à-dire la mise en avant d'un langage rituel commun.

Il s'agit d'un regard projeté sur une certaine réalité sociale envisagée non pas seulement dans toute la complexité et la diversité linguistique et culturelle des paysages hétérogènes, mais dans le maillage intrinsèque d'éléments *a priori* disparates ; un maillage dont les formes de répartition ou d'intra-agencement se trouvent à ce point enchevêtrées qu'un territoire y puise sa consistance. Plutôt qu'une question de « cohérence » entre des discours et des pratiques figés dans leur cadre identitaire auxquels tout groupe constitué cherche à s'identifier, ce qui par contraste définit un espace carrefour est sa « consistance », « le 'tenir-ensemble' d'éléments hétérogènes »<sup>5</sup>.

C'est par un jeu de décentrement, dans un principe relationnel polymorphe et transcategoriel que le mouvement perpétuel d'un carrefour social puise sa consistance, se ressource, se forme, se recompose. Quand bien même il s'avère, comme c'est bien souvent le cas, que la notion d'ethnicité découvre sa pertinence et doive à un moment ou un autre être réintroduite — et on sait à quel point elle est prégnante en Birmanie au plus haut niveau de l'État et de ses institutions —, le fait ethnique gagne alors en

profondeur dès lors qu'il ne relève pas de l'un de ces tenus pour acquis régulant du haut de son piédestal les autres sphères du social. Dans la perspective des carrefours sociaux, la catégorie ethnique est un élément parmi d'autres dont l'émergence éventuelle, en fonction de telle ou telle contingence et selon les interlocuteurs, élites politiques ou simples villageois, est le fruit d'un processus élaboré et clairement identifié. La catégorie ethnique s'oppose en cela à un paysage hétérogène dont le propre est d'être une forme de répartition adaptative de l'ensemble de ses composantes, un biotope dans l'acception sociologique de ce terme. Qu'elle soit ou non réintroduite dans les discours ou dans les actes, la catégorie ethnique n'est plus auréolée dans cette perspective ni de ce préconçu ni de ce déterminisme qui la voyaient léviter — avec le religieux — au-dessus d'un tout créé à son image, mais l'une des composantes de cette « totalité hétérogène »<sup>6</sup>.

## Formes conjuguées de l'intérité, du décentrement et du hors cadre

Penser l'hétérogénéité n'est pas réduire un paysage social à la diversité de son peuplement. C'est affleurer la condition humaine en général, la société birmane en particulier, au jour le jour, à travers les réseaux d'échanges et les réseaux d'entraide, les partenariats et les connexions dans ce qu'ils peuvent avoir de plus quotidien ou au contraire de plus ritualisés, voire de plus virtuels, au sein desquels émerge une forme élaborée — le plus souvent informelle — de l'adhésion communautaire. Des villages des hautes terres de Birmanie aux enclaves de travailleurs de

5. Deleuze G. & Guattari F. 1980, *Mille Plateaux*, Les Éditions de Minuit, p. 398.

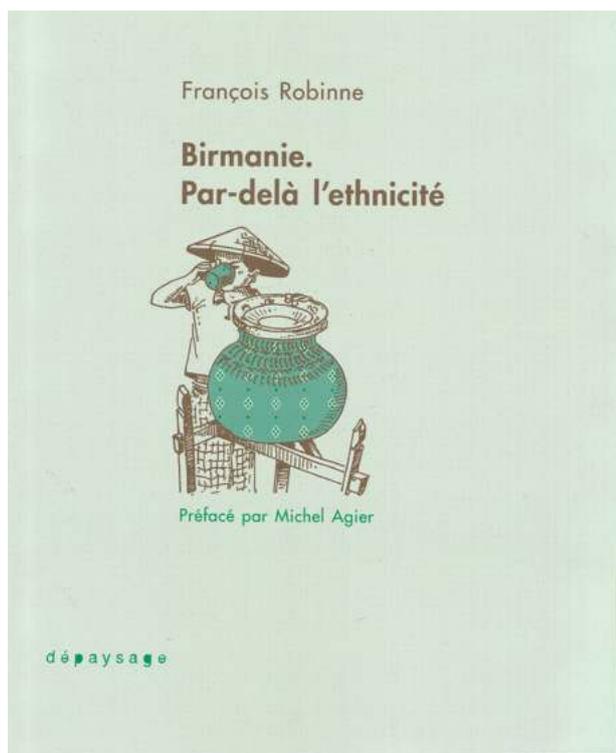
6. Lazarus S. 1996, *Anthropologie du nom*, Seuil, p. 108.

l'exil, voyager dans l'hétérogénéité c'est se jouer des catégories en croisant le regard des paysans et des ouvriers, des artisans et des commerçants, des misérables et des migrants, des méritants et des croyants, du petit peuple et de la classe moyenne à même de se reconnaître dans la grammaire commune qu'ils déclinent.

Ce qui *in fine* caractérise un paysage hétérogène est triple. D'abord, son « intérité », néologisme créé à ma connaissance par le philosophe et sociologue Jacques Demorgon<sup>7</sup> pour faire contrepoint au rapport d'altérité, c'est-à-dire l'enchevêtrement à propension inclusive de réseaux d'échanges, là même où le

multiculturalisme semble *a priori* se refermer sur l'endogamie supposée de structures sociales. Ensuite, son « décentrement », capable de traverser les soubresauts de l'histoire et de poursuivre le processus de métamorphose — la même chose autre — en contradiction avec la centralité majorité/minorités, forme binaire à laquelle est *a priori* censée être réduite la sphère des rapports de force. Enfin, sa « non-finitude », entendue comme un territoire non borné, si ce n'est dans le mode de répartition de ses composantes.

Inclusif, décentré, non borné, un paysage hétérogène n'en est pas pour autant un non-lieu. Car ce sont dans les formes conjuguées et convergentes de l'intérité, du décentrement et de l'absence de limites qu'un carrefour social puise tout à la fois souplesse et consistance ; un paysage en mouvement perpétuel, la même chose autre, la définition donnée ici au principe de métamorphose. Bien que non figé et hors cadre, un paysage hétérogène n'en est pas moins, dans toute sa complexité, un paysage normé, avec ses codes, ses règles, ses rites, son calendrier et sa cyclicité dont la combinaison dessine l'architecture. Là où les réseaux d'échanges et d'entraides forment un maillage structuré se met en place un langage rituel, qui lui-même s'articule ou se conjugue avec d'autres grammaires communes, dans un jeu de compositions et d'ajustements inhérentes aux dynamiques partenariales.



1<sup>ère</sup> de couverture de l'ouvrage *Birmanie. Par-delà l'ethnicité* (Dépaysage 2021)

#### contact&info

► François Robinne,  
IrASIA

[Francois.Robinne@cnsr.fr](mailto:Francois.Robinne@cnsr.fr)

► Pour en savoir plus

[https://alphaworks.bnasia.eu/  
wpVC/recherche/](https://alphaworks.bnasia.eu/wpVC/recherche/)

7. Demorgon J. 2005, Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie (préface de Rémi Hess), *Economica Anthropos* 14 : 3.

## Le CNRS, détecteur de projets multi-acteurs face à l'enjeu de conciliation entre tourisme et environnement



Thasos, Grèce © Unsplash licence

La collaboration des Pôles « Innovation, valorisation et partenariats industriels » de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) et l'Institut des sciences humaines et sociales (InSHS), initiée en juin 2021 à Montpellier, a permis de constituer plusieurs groupes de réflexion autour de sujets convoquant les expertises de l'ingénierie et des SHS. Le sujet sur lequel il a été choisi de se concentrer est celui de la conciliation entre tourisme et protection de l'environnement, en raison de son fort caractère interdisciplinaire et des enjeux sociétaux qu'il implique. Des réflexions scientifiques s'attachant à cette problématique sont menées depuis plusieurs mois dans le cadre du groupe de travail « Fonctionnement des écosystèmes : attentes et impacts du tourisme ».

### Une journée d'étude croisant les expertises et en dialogue direct avec les acteurs de terrain

Les membres du groupe de travail et d'autres acteurs ont été invités à une journée d'échanges et de réflexion le 3 octobre 2022, au Palais des congrès de La Grande Motte. Cette journée a été organisée par les Pôles valorisation de l'INSIS et de l'InSHS, avec le concours de Jérôme Arnaud, directeur de la station balnéaire de La Grande Motte et membre du groupe de travail.

Les échanges se sont structurés autour de temps dédiés à des interventions multithématiques. Celles-ci ont porté sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des interactions entre le tourisme et les écosystèmes, sur les outils de mesure et

d'observation nécessaires à l'appréhension de la problématique dans son ensemble et, enfin, sur la question de la gestion des flux en lien avec la protection de l'environnement.

Les temps d'échanges qui ont suivi les interventions ont constitué des sujets de discussion sur lesquels sont intervenus tous les participants, générant ainsi une réflexion croisant de nombreux regards.

La rencontre a permis de rassembler une quarantaine de scientifiques d'horizons variés, la plupart déjà membres du groupe de travail. Celui-ci est majoritairement composé de chercheurs et chercheuses de différentes disciplines, telles que l'écologie, la géographie, l'anthropologie, l'informatique, l'ingénierie, l'économie ou encore le droit. Certains de ces chercheurs et chercheuses sont rattachés à quatre des instituts du CNRS : l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) l'Institut écologie et environnement (INEE), et l'InSHS et l'INSIS déjà cités. D'autres sont issus d'organismes de recherche comme l'IRD, le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Inrae, d'universités, ou encore de l'Observatoire Hommes Milieux « Littoral Méditerranéen ». Plusieurs acteurs territoriaux directement confrontés à la problématique se sont joints à la discussion, parmi lesquels le directeur de la station balnéaire de la Grande Motte, le directeur du Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie, le directeur du Parc national de Port-Cros et Porquerolles, ainsi que des chargés de mission du Parc naturel régional des Baronnies provençales et du Parc naturel marin du Golfe du Lion.

## Interaction du tourisme avec les écosystèmes

La journée a débuté par une introduction sur le phénomène de tourisme de masse vu par le directeur de la station balnéaire de la Grande Motte, laquelle fut créée dans le cadre de la « Mission Racine » de 1963. L'expression « tourisme de masse » désigne ainsi le type de tourisme encadré par de grandes infrastructures logistiquement conçues pour absorber un flux important de visiteurs en réponse à une ambition politique de développement de l'économie touristique. Pour autant, elle peut être perçue de manière négative. Les concepts de « sur-fréquentation » ou de « sur-tourisme » peuvent être préférés car se référant à la capacité d'accueil d'un site ou d'une destination, en fonction de ses caractéristiques actuelles.

Plusieurs interventions présentant l'état des interactions tourisme-environnement ont permis de préciser que la sur-fréquentation a de larges impacts, influant sur la richesse spécifique, l'abondance des espèces, la chaîne trophique, et la qualité des milieux. Sur les interactions entre tourisme et espaces naturels classés ou inscrits à forte notoriété, on observe une difficile articulation entre des objectifs de protection et de valorisation économique, dans des contextes souvent contraints par d'éventuelles pressions locales pour urbaniser ou équiper le site, et soumis à des conflits d'usage entre les acteurs pouvant contester les mesures de protection de l'environnement. L'enjeu de compréhension des impacts touristiques et de recherche de voies de conciliation est pourtant d'autant plus important que des espaces naturels sur lesquels s'exerce une pression forte et continue peuvent perdre en attractivité touristique.

## Les outils d'observation et de mesure mobilisables

Les modèles, outils d'observation et de mesure ont été questionnés dans leur capacité à être mobilisés dans le cadre des diagnostics écologiques et sociologiques, et de recherche de solutions de gestion de sites.

### La mesure des effets écologiques

Les effets du tourisme sur les écosystèmes sont complexes et différenciés selon les milieux, les espèces et les pressions exercées. Concevoir des mesures de gestion adaptées à un site implique d'allouer les moyens suffisants à la caractérisation et à la compréhension fines des impacts. Mais en pratique, il s'avère que les études écologiques locales sont peu financées. Elles peuvent s'appuyer sur des données issues du milieu naturel collectées dans le cadre de dispositifs issus des sciences participatives.

Un sujet de discussion a émergé au sujet du calcul du seuil d'irréversibilité des dommages occasionnés sur les écosystèmes et de la capacité de charge touristique maximale, une information utile dans le choix de mesures de gestion des flux et de protection. Plusieurs personnes, dont des experts en écologie, ont convenu de la difficulté de qualifier un tel seuil, du fait de l'aspect complexe, mais aussi dynamique et non binaire des réponses des écosystèmes. En synthèse, il a été soulevé que le calcul, l'interprétation et l'application de tels seuils reposent avant tout sur les acteurs locaux.

### La mesure de la fréquentation

La mesure ou l'observation de la fréquentation et de la pratique touristiques est généralement appréhendée à travers une approche « fixiste » s'appuyant sur des données plutôt quantitatives très

employées par les gestionnaires de sites touristiques notamment. L'ensemble des participants à la journée d'étude a cependant valorisé une approche qualitative, centrée sur le ressenti et l'expérience vécue du touriste. Les acteurs touristiques ont indiqué que ce sont des éléments quantitatifs qui sont examinés dans la sphère politique territoriale pour caractériser le succès ou non d'une saison touristique. L'emploi d'indicateurs renseignant sur la qualité de l'expérience touristique permettrait une évaluation sur la base de plusieurs paramètres.

Cette approche permet de dégager le « seuil d'acceptabilité sociale du tourisme » ou la « LICA » (Limite de Changement Acceptable), des outils d'aide à la définition de mesures de protection des espaces naturels socialement optimales, considérant le ressenti et la satisfaction de l'utilisateur. Une intervention de deux informaticiens a par ailleurs montré les apports substantiels de la modélisation dans l'aide à la décision. Leur proposition de modèle possibiliste permet de visualiser les différentes trajectoires qu'un socio-écosystème donné peut emprunter en fonction de variables prédéfinies, et donc d'explorer des « voies de cohabitation » entre les ressources et le tourisme. En outre, un géographe membre du groupe de travail coordonne la Fondation Geomanum (sous égide de la Fondation du CNRS), qui dispose de plusieurs outils permettant d'évaluer et d'anticiper l'impact des sociétés humaines sur le climat et l'environnement via la mobilisation des systèmes d'information géographique.

## Les mesures de gestion et de protection des espaces naturels

La journée s'est conclue sur les méthodes et outils à l'usage des gestionnaires de sites face à la problématique des impacts touristiques sur les espaces naturels.



Rue du Beau Rivage, Gouville-sur-Mer, France © Unsplash licence

## Panel des outils pour concilier tourisme et protection des écosystèmes

Du point de vue juridique, plusieurs types d'espaces naturels bénéficient d'une protection réglementaire conformément au code de l'environnement. La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a en outre permis d'étendre les capacités d'action des maires sur les espaces naturels. Ils peuvent désormais prendre des arrêtés pour interdire ou réglementer leur accès, non plus seulement pour les véhicules terrestres, mais également pour les piétons et les bateaux.

Les moyens à portée des gestionnaires de sites naturels renvoient quant à eux en majorité aux actions sur le volume des fréquentations, *via* leur limitation ou leur suppression, et sur leur impact, *via* l'augmentation de la résistance du site, la régulation ou la modification de la nature de la fréquentation. Les mesures de protection se dégageant des études écologiques peuvent en parallèle cibler des habitats ou des espèces spécifiques. Les actions de protection concernant majoritairement des espèces charismatiques, plusieurs spécialistes encouragent celles qui ciblent « la biodiversité ordinaire ou invisible à l'œil nu, dont l'importance pour l'écosystème peut être significative ».

### Le touriste, « acteur du suivi et de la conservation »

Le levier essentiel de diminution de l'impact des fréquentations consiste à changer la nature de celles-ci, en faisant du visiteur un véritable « acteur du suivi et de la conservation », *via* des dispositifs d'information et de sensibilisation encadrant ses pratiques et pouvant l'orienter vers celles qui seraient les moins dommageables. Dans ce sens, il est utile de rappeler « l'effet transformateur » des dispositifs de sciences participatives, lesquelles peuvent impacter favorablement les comportements, comme l'ont observé des chercheurs et chercheuses investis dans les observatoires du MNHN.

Selon un anthropologue participant à la rencontre, les pratiques touristiques s'inscrivent plus largement dans le rapport problématique de notre société à la nature. Il serait ainsi indispensable de travailler sur les perceptions sociales du rapport avec le non-humain, par exemple *via* des outils sensibles, des activités responsabilisantes, de réparation et de soin nous connectant au vivant.

### Vers un nouveau « contrat social »

Plusieurs participants à la journée ont mentionné le terme de « contrat social », pour désigner le modèle d'interaction et de conciliation entre les parties prenantes à réimaginer. Les acteurs du tourisme ont utilisé ce terme pour évoquer leur devoir de

respect face à l'objectif de détente et de plaisir du touriste, et de considération de ses nouvelles attentes et sensibilités sur le plan écologique. Cette préoccupation rejoint le besoin impératif d'intégrer le monde vivant à ce contrat social, à travers la prise en compte du bien-être de ceux qui le composent.

Plusieurs participants ont également souligné l'importance de veiller à ce que les mesures de gestion soient acceptées par les usagers et justes d'un point de vue social, notamment vis-à-vis des publics éloignés de la nature, citoyens ou populations précaires. Il est également primordial que les acteurs territoriaux du tourisme y adhèrent. Une collaboration est à construire en facilitant la mise en place de processus et dispositifs de concertation intégrant l'information scientifique et aboutissant à la définition d'une « vision partagée » du site.

## Perspectives de travail : vers des projets interdisciplinaires d'aide à la décision

Les réflexions qui ont émergé lors de la rencontre ont laissé entrevoir des pistes à approfondir ou à explorer. Il est ainsi apparu nécessaire d'inviter à se joindre aux échanges plusieurs autres profils tels que des experts en éthique, philosophie des sciences, psychologie, histoire, mais aussi des représentants de la société civile afin de donner la parole aux acteurs territoriaux du tourisme et aux usagers, au centre de la problématique.

La journée d'étude s'est inscrite la continuité naturelle du groupe de travail en offrant un véritable tremplin aux chercheurs et chercheuses, acteurs et actrices soutenus par l'association des différents pôles valorisation du CNRS. L'événement a jeté les bases d'un laboratoire à ciel ouvert aux multiples compétences pour une réponse collective au dilemme de la conciliation du tourisme et de l'environnement. Cette initiative aura la mission prochaine d'identifier et de déployer des projets collaboratifs interdisciplinaires qui pourront associer des acteurs territoriaux en s'appuyant sur des plateformes existantes.

Le groupe de travail est entièrement disposé à accueillir de nouveaux membres intéressés par la problématique. Pour le rejoindre, vous pouvez vous adresser à [inshs.innovation@cnrs.fr](mailto:inshs.innovation@cnrs.fr)

*Le Pôle valorisation de l'InSHS tient à remercier les participants à la journée d'étude et au groupe de travail grâce auxquels cet article a pu être rédigé.*

**Marion Le Bouard, Maria Teresa Pontois, Jean-Christophe Villain**

contact&info

► Pôle Valorisation,  
InSHS

[inshs.innovation@cnrs.fr](mailto:inshs.innovation@cnrs.fr)

## MAF : Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France



Page d'accueil du site © Réseau MAF

Créé en octobre 2019 et hébergé au sein du [Centre de recherche médecine, sciences, santé, santé mentale, société](#) (Cermes3, UMR8211, CNRS / Inserm / Université Paris Cité), le réseau de recherche pluridisciplinaire Migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (MAF) réunit des chercheurs et chercheuses qui travaillent sur les migrations en provenance de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, à partir d'études et enquêtes menées en France.

Pluridisciplinaire, ce réseau accueille des chercheurs et chercheuses issus de diverses disciplines : sociologie, anthropologie, histoire, géographie, économie, science politique, études asiatiques, études chinoises, médecine ou encore santé publique.

A ce jour, les trente-huit membres du MAF sont institutionnellement affiliés à différents établissements, non seulement en France (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Grand Est), mais également aux États-Unis, au Canada, en Belgique, en Thaïlande et en Chine.

### Genèse et objectifs

À l'occasion du tour du CNRS en 80 jours, en juin 2019, un événement intitulé « [Des Asiatiques en Île-de-France : nouveaux regards, nouvelles images](#) » s'est organisé à l'Institut d'études avancées de Paris, avec les soutiens du CNRS, de la Mairie de Paris, de l'Institut Convergences Migrations, et du Cermes3. La parole était donnée aux chercheurs et chercheuses travaillant sur des immigrations asiatiques en France, ainsi qu'aux citoyennes issues de ces populations et témoins des évolutions récentes de ces immigrations. Deux thèmes phares, « Participations politiques et citoyenneté » et « Transmissions, générations et mémoire », ont suscité des discussions vives et passionnantes entre le milieu académique et les milieux associatif, artistique et politique. Après cet événement, une dizaine de chercheurs et chercheuses participants, de différents statuts professionnels et établissements

de recherche, ont souhaité continuer à échanger entre eux, tout en prêtant attention à l'articulation « Science-Société ». Ces échanges commencés autour de l'événement ont constitué la pierre angulaire du réseau MAF.

Le réseau MAF a un double objectif : d'une part, favoriser le dialogue et les coopérations nationales et internationales entre chercheurs et chercheuses issus de différents domaines de recherche et disciplines ; d'autre part, promouvoir les échanges entre le monde de la recherche scientifique et la société (acteurs et actrices associatifs et territoriaux, médias, acteurs et actrices du monde artistique, de l'enseignement, grand public, etc.).

Les membres du MAF sont réunis autour de leur intérêt commun pour des migrations asiatiques présentes sur le sol français et souhaitent ainsi construire un espace d'échanges scientifiques permettant de partager les orientations théoriques et méthodologiques suivantes :

► Une intention de multiplier les regards, les concepts et de déconstruire l'hégémonie occidentalocentrée des analyses des phénomènes migratoires en provenance de l'Asie de l'Est et du Sud-est. Les membres du réseau proposent de prendre au sérieux les contextes socio-historico-économico-politiques des pays d'origine et de déconstruire des approches culturalistes et culturalisantes, des différentes formes d'orientalisme, d'essentialisme scientifique et d'injustice épistémologique.

► Une posture réflexive dans l'utilisation des concepts théoriques, dans la construction des dispositifs d'enquête et dans l'analyse des rapports d'enquête. Ayant pour beaucoup d'entre eux une origine asiatique, les membres du réseau tiennent à objectiver leurs regards, situés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la population étudiée et à mener de façon collective des réflexions sur l'apport des chercheurs et chercheuses issus de l'immigration à la production des connaissances sur les populations dont ils et elles sont issus. Étant parfois soumis à des formes de racialisation

similaires à celles des enquêtés, ce réseau est également l'occasion d'explorer de manière réflexive la question de la racialisation au sein de l'enquête et dans la production de savoir.

► Une approche intersectionnelle dans l'étude des migrations asiatiques en France. La question raciale, au cœur des réflexions et des travaux de ce réseau est analysée et enrichie au prisme du genre, de la classe mais aussi de l'âge, de la génération migratoire, de l'origine régionale, de la sexualité ou du handicap. Encore de nos jours, l'étude des rapports sociaux de race ainsi que le concept d'intersectionnalité font face à de nombreux discours de délégitimation. L'état du débat public sur ces questions témoigne de la nécessité de produire des travaux académiques et scientifiques sur ce sujet. Pour les doctorantes, chercheurs et chercheuses s'inscrivant dans la lignée des travaux sur la racialisation des Asiatiques en France, ce réseau offre un espace de réflexion autour de questions à la fois épistémologiques et politiques.

## Cinq axes de recherche

Le réseau MAF se structure autour de cinq axes de recherche : Multiplicité des positions sociales en contexte migratoire ; Racialisation, racisme et discriminations ; Familles, couples, transmissions ; Identification, appropriation et (re)socialisation ; Santé, soin, vieillissement, alimentation.

Les travaux rassemblés dans le premier axe portent sur les multiples positions sociales en contexte migratoire des primo-arrivantes d'origine asiatique et/ou des Françaises d'origine asiatique ; ils s'intéressent aux questions suivantes : les processus de reclassement et de déclassement sociaux qu'impliquent la migration ; les relations entre la mobilité sociale et la mobilité géographique ; la convertibilité des ressources et capitaux culturels, linguistiques, économiques, politiques et sociaux entre pays de départ et pays d'arrivée ; les politiques d'émigration dans les pays de départ et d'immigration dans le pays d'accueil ; les pratiques transnationales économiques, politiques et familiales.

Dans le deuxième axe « Racialisation, racisme et discriminations », les travaux traitent des processus de racialisation spécifiques aux personnes d'origine asiatique minorisées, leurs expériences vécues du racisme et des discriminations dans différents espaces sociaux (le monde du travail, l'école, les institutions de soin et de santé, l'espace public, l'espace virtuel, etc.), et leurs conscientisation et luttes contre le racisme anti-asiatique et les traitements différenciés.

L'axe 3 « Familles, couples, transmissions » regroupe des travaux portant principalement sur les dynamiques conjugales, intergénérationnelles et familiales des personnes issues des migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Il s'intéresse à la transmission intergénérationnelle des langues, mémoires, héritages culturels et pratiques éducatives ; ainsi qu'à la socialisation matrimoniale et familiale des migrantes en contexte migratoire. Les rapports sociaux de sexe, de genre, de race et de classe se situent au cœur de nos réflexions.

Les travaux rassemblés dans l'axe 4 « Identification, appropriation et (re)socialisation » ont pour point commun d'examiner les manières dont les migrantes originaires de l'Asie de l'Est et

du Sud-Est et leurs descendantes cherchent leur place, leurs mots, leur identification dans le paysage social et politique de la société française. À travers différents terrains et méthodes variées, les membres du réseau analysent ici la construction multidimensionnelle d'identités individuelles et collectives ; l'auto-catégorisation aux sens d'ethnicité, de race, de classe sociale, de genre ; ainsi que le processus d'identification appréhendé à l'aune de la (re)socialisation et saisi à travers l'analyse des pratiques concrètes : expressions et engagements politiques, usages et transmissions des langues, consommations alimentaires, appropriations culturelles, stratégies de transition entrepreneuriale, etc.

Le dernier axe « Santé, soin, vieillissement, alimentation » couvre les travaux portant sur des pratiques « répétitive » et « ordinaire » dans la vie courante, qui renvoient aux questions du *care* et du rapport au corps en contexte migratoire, marquées par une altérité accentuée. Il est question de l'accès aux soins médicaux et paramédicaux et des pratiques de santé des migrantes tout au long de leur parcours de vie ; des conditions d'exercice des professionnelles de santé et plus largement d'acteurs et actrices du *care* originaires de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ; et des consommations alimentaires en contexte migratoire et activités professionnelles sur toute la longueur de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

## Deux projets de recherche collectifs nés du réseau

En appui du réseau MAF, deux projets de recherche collectifs ont reçu des financements publics au cours de l'année 2020. Une quinzaine de membres du MAF sont impliqués dans ces deux projets, en tant que participantes ou membres du conseil scientifique.

Le projet de recherche **MigraChiCovid** (« Migrations chinoises de France face au Covid-19 : Émergence de nouvelles formes de solidarité en temps de crise ») a bénéficié d'un financement de l'Agence nationale de la Recherche (France, ANR-20-COVI-0046-01) entre 2020 et 2022. Il visait à analyser les représentations, perceptions, attitudes et pratiques relatives à la pandémie de Covid-19 au sein de la population chinoise (migrantes et descendantes) en France. [Plusieurs articles scientifiques](#) — sur le racisme anti-asiatique, la transition entrepreneuriale face à la crise, les liens sociaux en reconfiguration, les personnes âgées en temps pandémique — ont été publiés dans des revues à comité de lecture en langues anglaise, française et chinoise. En matière de valorisation scientifique auprès du grand public, l'équipe a organisé deux expositions photographiques, en octobre 2020 sur le campus CNRS Île-de-France Villejuif et au printemps 2022 au sein de l'Humathèque Condorcet. Un documentaire (84 minutes) et trois teasers, sous-titrés en français-chinois et en anglais-chinois, ont également été produits par [l'équipe MigraChiCovid](#). Les expositions ainsi que les films documentaires sont intégralement disponibles en ligne<sup>1</sup> et accessibles au grand public.

Le projet **REACTAsie** (« L'expérience des discriminations et du racisme des personnes d'origine asiatique — de l'Asie de l'Est et du Sud-Est — en France ») est financé par le Défenseur des droits (2020-2022). Ce projet documente les expériences de racisme

1. Voir l'exposition photographique « [\(Sans\) Frontières au temps du coronavirus : Regards croisés sur la population d'origine chinoise en France](#) ». Regarder les deux versions sous-titrées du film documentaire : « [Between Two Worlds: The Chinese Diaspora in France in the Time of Covid-19](#) » ; « [Entre deux : La diaspora chinoise en France au temps de la Covid-19](#) ».



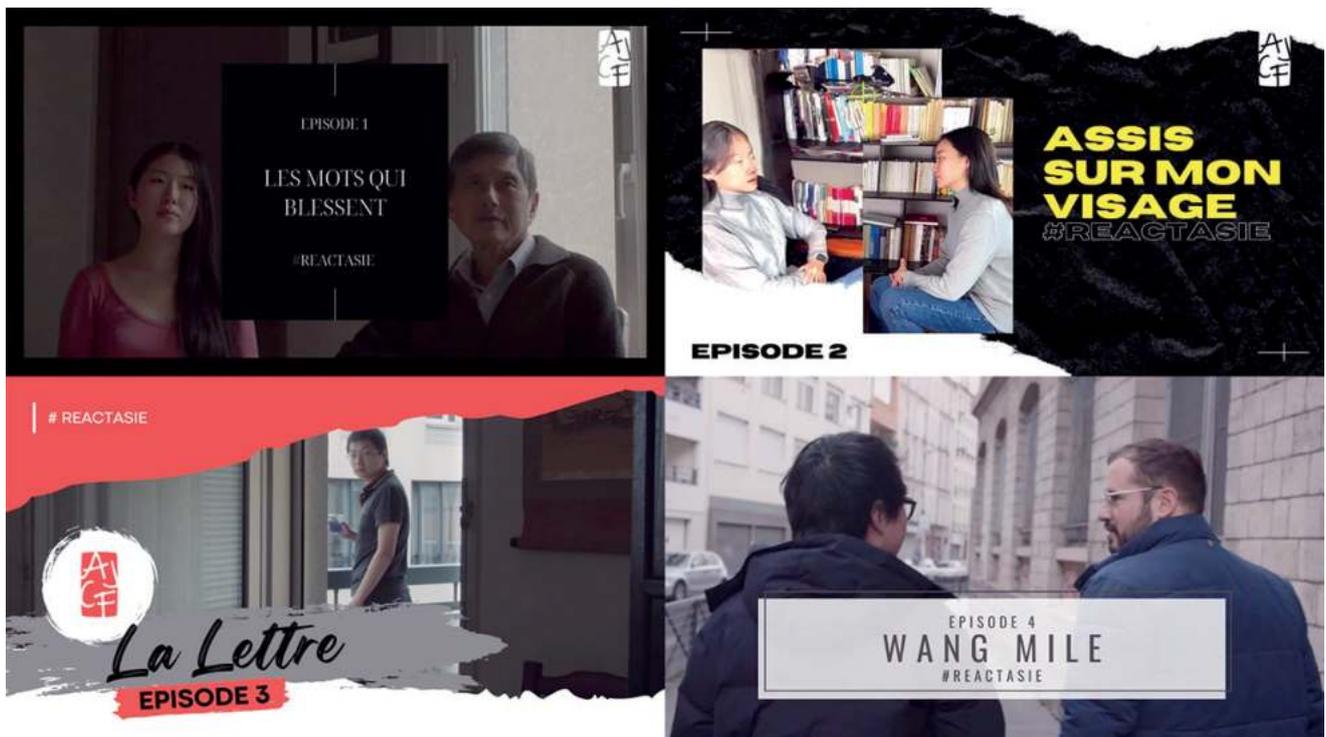
La projection-débat autour du documentaire « Entre deux : La diaspora chinoise en France au temps de la Covid-19 » le vendredi 11 février 2022 dans la salle des fêtes de la Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris © ANR MigraChiCovid

et de discriminations vécues par des jeunes d'origine asiatique âgés de 20 à 35 ans, diplômés de l'enseignement supérieur. Du point de vue du statut migratoire, il inclut les primo-arrivantes et les descendantes de migrantes, de diverses origines nationales. Le projet s'appuie sur un partenariat établi entre le réseau MAF et l'Association des Jeunes Chinois de France (AJCF), en vue de mieux comprendre le racisme et les phénomènes discriminatoires contemporains qui touchent les personnes d'origine asiatique,

ainsi que de mieux les combattre. Trente-deux enquêtés issus de neuf pays et régions asiatiques (Japon, Corée, Chine continentale, Vietnam, Cambodge, Laos, Philippines, Hong Kong, Taiwan) ont participé à cette enquête, actuellement en phase d'analyse et de publications scientifiques. Par ailleurs, une mini-série de cinq vidéos, à destination du grand public, a été réalisée par les membres de l'AJCF avec la collaboration de l'équipe scientifique. Il s'agit de filmer certaines personnes enquêtées afin de construire un outil de sensibilisation au racisme anti-asiatique et aux discriminations ethno-raciales, sur la base de leurs vécu et témoignage. Les quatre premiers épisodes ont été mis en ligne<sup>2</sup> et diffusés largement.

Dans ces deux projets, comme dans d'autres actions menées par le réseau, les membres du MAF sont sensibles au dialogue « Science-Société » et à la transférabilité des résultats scientifiques vers le milieu non académique : dans le monde associatif, dans l'espace médiatique, mais également en milieu politique. À titre d'exemple, ils ont participé à la rédaction du trentième rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme intitulé « La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie » publié en juillet 2021, et à une audition à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission d'information de la Conférence des présidents sur « l'émergence et évolution des différentes formes de racisme ».

2. Épisode 1 « Des mots qui blessent » ; Épisode 2 « Assis sur mon visage » ; Épisode 3 « La Lettre » ; Épisode 4 « Wang Mile ».

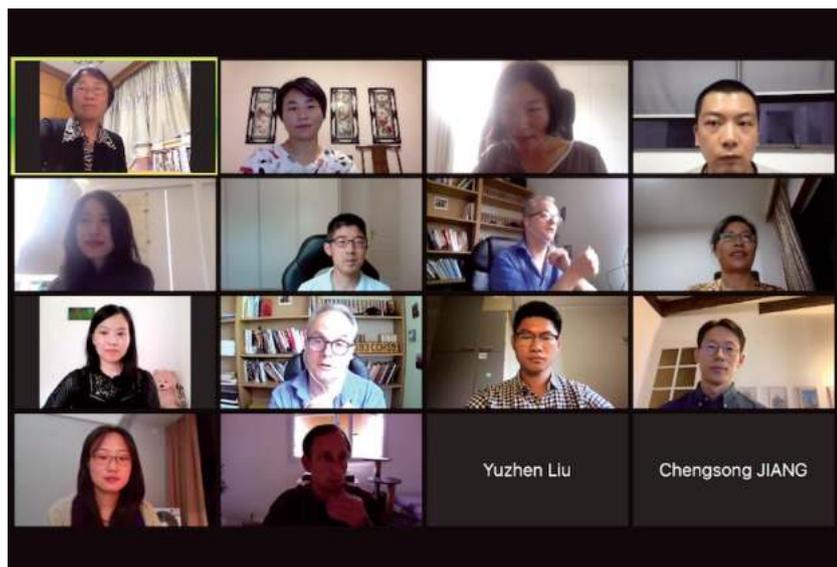


Les quatre épisodes de la mini-série © Projet REACTAsie

## Actions aux échelles nationale et internationale

Outre les deux projets collectifs mentionnés, les membres du réseau MAF ont organisé plusieurs événements scientifiques et grand public aux échelles nationale et internationale. En France, citons la projection-débat autour du documentaire de Minju Song, « Ma famille sans frontières », organisée le 17 décembre 2020. Des discussions autour des dynamiques au sein de familles franco-est-asiatiques en France ont été menées par des membres du réseau travaillant sur ces sujets, en présence de la réalisatrice et d'une discutante sociologue, Beate Collet, externe au MAF et spécialiste de la question de la mixité conjugale à Sorbonne Université. Un autre événement scientifique en anglais, autour du dernier ouvrage de Khun-Eng Kuah à l'université Jinan, *The Social Production of Buddhist Compassion in Chinese Societies* (Routledge 2022), à partir de ses enquêtes menées au sein de communautés chinoises de Hong Kong, Singapour et Taiwan, a été co-organisé le 30 juin 2022 par le réseau MAF, le Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (Cessma, Université Paris Cité) et le Centre d'études interdisciplinaires sur le bouddhisme (Inalco), avec Gilles Guiheux et Ji Zhe. D'autres séances de séminaires de recherche et journées d'étude ont eu lieu ou sont à venir. L'objectif de ces événements est de promouvoir les dialogues scientifiques à la fois disciplinaires et thématiques entre les membres du MAF et leurs pairs en sciences sociales, ceux-ci n'étant pas nécessairement spécialistes des questions migratoires asiatiques. À l'exemple du programme annuel 2022-2023 du séminaire « La Chine contemporaine et ses diasporas : l'apport des sciences sociales » à l'EHESS, les membres du MAF échangent avec des collègues spécialistes de questions de recherche variées, telles qu'identités sexuelles, économie souterraine internationale, ou encore anthropologie de l'alimentation.

Les actions menées par le réseau MAF se déploient également à l'échelle internationale. Avec les soutiens institutionnels et financiers de différents établissements, le MAF a accueilli et organisé, du 18 au 20 novembre 2021 à Paris, le quatrième colloque international *Chinese migrations in Europe: between continuity and renewal* de la *China-Europe Research Platform*. Une trentaine de collègues internationaux basés dans plus de dix pays sont intervenus, en présentiel ou distanciel. Cette expérience professionnelle a bâti un réseau collaboratif pour les coopérations actuelles et futures avec des collègues internationaux. Un autre événement scientifique international co-organisé par le réseau MAF et l'université Xiamen, avec le soutien du Gis Asie, marque quant à lui le fruit d'une collaboration internationale de longue date : le lancement du livre *Chinese immigrants in Europe: Image, Identity and Social Participation*<sup>3</sup>. L'événement rassemble une dizaine de contributeurs et contributrices internationaux affiliés à divers établissements de recherche et deux discutants experts en études migratoires : Li Minghuan, professeure émérite à l'université Jinan, et Dominique Vidal, professeur de sociologie à l'Unité de Recherches Migrations et Société (Urmis, UMR8245, CNRS / IRD / Université Côte d'Azur / Université Paris Cité).



Book Launch event "Chinese immigrants in Europe: Image, Identity and Social Participation" (de Gruyter, 2020)  
© Réseau MAF

## Perspectives

Depuis plus d'un an, les membres du MAF sont mobilisés — à titres variés : commissaire scientifique, membres du conseil scientifique, expertes, interlocuteurs et interlocutrices — par la préparation d'une exposition dédiée aux migrations de l'Asie de l'Est et du Sud-Est en France (de 1860 à nos jours) au Musée national de l'histoire de l'immigration, prévue pour l'automne 2023. Les connaissances scientifiques des membres du réseau MAF ainsi que ses connexions et partenaires au-delà du milieu académique, contribuent d'une façon majeure à la réalisation de cette future exposition, dont le thème de migrations asiatiques sera abordé, pour la première fois de l'histoire française, dans un musée national.

Dans le contexte de ses moyens actuels, le MAF recourt régulièrement aux rencontres en format hybride. Une journée d'étude interne est prévue en janvier 2023, afin de discuter collectivement de futurs événements scientifiques et grand public à organiser, et de possibilités de collaboration à l'avenir, en France et à l'international.

► Retrouvez le réseau MAF sur :



### contact&info

► Simeng Wang  
Cermes3

[simeng.wang@cnrs.fr](mailto:simeng.wang@cnrs.fr)

► Pour en savoir plus

<https://www.migrations-asiatiques-en-france.cnrs.fr>

3. Liu Y., Wang S. (eds.) 2020, *Chinese Immigrants in Europe: Image, Identity and Social Participation*, De Gruyter.

## Pour une histoire sociale des femmes de professions populaires en Afrique sub-saharienne (Soudan, Tanzanie, Ghana, Éthiopie)

Chargée de recherche CNRS, directrice de l'Institut des mondes africains (IMAf, UMR8171, CNRS / AMU / EHESS / IRD / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Elena Vezzadini s'intéresse notamment à l'histoire sociale et à l'histoire des femmes en Afrique. En 2021, elle a obtenu un financement ERC Consolidator Grant pour son projet WomatWork — Les femmes au travail : pour une histoire comparative des professions urbaines féminines en Afrique (Soudan, Tanzanie et Ghana), 1919-1970. La position des femmes sur le marché du travail reste peu étudiée dans l'histoire de l'Afrique. Le projet WomatWork cherche à surmonter l'invisibilité des femmes dans les archives officielles et à mettre en lumière les particularités des modèles de travail féminines et leurs transformations historiques résultant des changements politiques, des nouvelles technologies et des marchandises. Il se penche également sur l'éthique, les normes et les valeurs des femmes au travail.



E.G. Sarsfield Hall collection, Female traders at suq, Omdurman market, 1927-29 © Université de Durham, UK

### Pourquoi avez-vous postulé à l'ERC ?

Dans la littérature existante sur l'histoire du travail au Soudan, on parle uniquement du travail masculin et on invisibilise les activités des femmes. S'il y a néanmoins une reconnaissance progressive du rôle fondamental du travail domestique dans l'économie familiale, la question du travail féminin rémunéré est encore dans un angle mort.

En me plongeant dans les très rares travaux sur les travailleuses du milieu urbain et populaire au Soudan, j'ai constaté à quel point leurs modèles de travail étaient différents de tout ce que je connaissais sur le travail, par définition masculin. Toute une série de notions qui fonctionnaient pour les salariés n'était ni opérationnelle ni utile quand on analysait les occupations féminines. Par exemple, l'idée d'un prix fixe pour un certain service ou prestation ne fonctionnait pas. Les sages-femmes, les

coiffeuses, les musiciennes et chanteuses qui accompagnaient certains rituels étaient toujours payées selon le niveau social de la famille qui les employait. Dans le cas d'autres catégories professionnelles, notamment les petites marchandes, on observe à quel point leur travail était imbriqué dans des relations sociales. Elles arrivaient à constituer un réseau de clientes fixes en tissant des liens qui allaient bien au-delà de la simple vente, basé sur des compétences de care.

Cette littérature m'a poussée à me plonger dans une série de travaux sur l'histoire du travail de femmes de milieux populaires dans d'autres pays d'Afrique — comme le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, le Nigéria — et d'Asie, notamment l'Inde et le Pakistan. Ici, la riche littérature est fortement empreinte de féminisme marxiste, sur le sillage des travaux d'une grande économiste, Esther Boserup (1910-1999). Ces ouvrages décrivaient les

femmes au travail issues des milieux populaires comme victimes de discriminations multiples de classe et de genre (et souvent aussi de race). Cependant, ils ne considéraient pas la question du travail comme expérience, et donc s'intéressaient peu à l'identité professionnelle, l'éthique de travail et les compétences spécifiques liées à une certaine occupation, ou encore à l'impact de celui-ci dans la vie politique et intime des femmes. Or ce type d'approche a été développé en France par des historiennes de l'Afrique comme Anne Hugon et Pascale Barthélémy, qui se sont intéressées à des femmes diplômées comme les institutrices ou les sages-femmes. Mon idée était de transposer leur approche — très fine et surtout très proche du point de vue des actrices — à des femmes des milieux populaires. C'est la force de cette thématique, les « mains invisibles » des femmes au travail, qui m'a conduite à postuler à l'ERC.

Il y a également une autre raison plus personnelle, mais je tiens à en parler, car le personnel est politique. Malgré tous les efforts de nos institutions, les échelons supérieurs dans la recherche restent essentiellement masculins. C'est très difficile pour les femmes de dépasser ce plafond de verre, d'autant plus pour les femmes ayant des enfants. J'ai commencé à travailler sur le genre après la naissance de ma première fille, exactement quand j'ai constaté à quel point les inégalités de genre institutionnelles et sociales affectaient mes modalités de recherches. J'ai postulé pour l'ERC lorsque mes filles avaient 1 et 3 ans, étant depuis trois ans en temps partiel, un choix dicté par la difficulté de gérer la charge familiale en travaillant à temps complet sans pouvoir être aidée. Ainsi, postuler à l'ERC a signifié ne pas tarir mes ambitions malgré la double charge travail/famille qui peut être vécue comme un handicap par rapport à de nombreux collègues hommes. Ce poids sur nos corps et esprits doit nous pousser à imposer des modèles de recherche différents, plus humains, démocratiques et inclusifs.

**Votre projet ERC porte sur le travail des femmes, largement invisibilisé, dans trois pays d'Afrique subsaharienne depuis 50 ans. Pouvez-vous nous indiquer quelles archives sont sollicitées pour surmonter cette invisibilité ? En outre, que pouvez-vous dire des modèles de travail féminins, africains, générationnels, sociaux ?**

À côté de la littérature sur les travailleuses soudanaises que j'ai citée, j'ai découvert des photos extraordinaires qui représentaient des femmes soudanaises au travail, conservées aux archives de l'université de Durham (Royaume-Uni). Ces photos montrent des rues arpentées par des femmes dans une pléthore d'occupations. Elles ne sont pas uniques, et de nombreuses archives coloniales gardent des matériaux semblables. Les documents photographiques constituent le point de départ de cette recherche, car ils contrent de manière flagrante l'invisibilité des femmes dans les sources directes sur le travail.

Néanmoins, ces photos n'incluent souvent que très peu de détails sur les personnes photographiées ; elles doivent être mêlées à ne variété d'autres sources susceptibles d'apporter des détails contextuels, comme les sources missionnaires, judiciaires, les données démographiques et urbanistiques. Enfin, ces matériaux doivent être complétés par des sources orales, qui seront collectées à la faveur de longues périodes de terrain dans les pays concernés par notre recherche. En l'absence virtuelle de sources directes, cette recherche demandera un travail complexe, lent et minutieux avec des fragments d'informations.

**Quels conseils donneriez-vous aux chercheurs et chercheuses qui souhaitent se lancer dans la préparation d'un ERC *Consolidator Grants* ?**

Pour moi, il faut d'abord ressentir qu'on a une idée forte et avoir confiance en soi. Ensuite, se former et unir les forces. Le CNRS et beaucoup d'autres institutions organisent des formations, qui sont très utiles pour comprendre les quelques fondamentaux d'un ERC (par exemple le rôle capital d'un *Principal Investigator*). Encore plus crucial a été d'échanger avec d'autres qui avaient postulé avant, y compris sans parvenir à l'obtenir — on apprend toujours beaucoup des erreurs. Enfin, l'ERC cherche à promouvoir fortement une science inclusive et démocratique, par exemple avec l'obligation de publier en science ouverte. Par conséquent, je pense que le partage et la générosité d'un projet sont récompensés. Par exemple, si l'on travaille avec des pays présentant une forte inégalité par rapport à l'Europe, il est capital de veiller à ce que le projet soit inclusif et bénéfique à la recherche locale.

contact&info

► Elena Vezzadini,  
IMAf

[elena.vezzadini@cirs.fr](mailto:elena.vezzadini@cirs.fr)

# ZOOM SUR...

## La société des organisations

En mai 2022 est paru *La société des organisations* aux Presses de Sciences Po. Cet ouvrage réunit des chapitres rédigés par les vingt-huit chercheurs et chercheuses du [Centre de sociologie des organisations](#) (CSO, UMR7116, CNRS / Sciences Po Paris). Il témoigne de la vitalité d'un laboratoire dont les recherches vont aujourd'hui bien au-delà de la question organisationnelle pour couvrir un large spectre d'objets, dans une approche pluridisciplinaire et multi-méthodes. Sociologues, politistes et historien·nes de l'économie, du travail, du droit, des sciences, des mouvements sociaux, des professions, de l'État et de l'action publique, tous ont accepté de participer à un exercice collectif consistant à se pencher sur un constat simple mais édifiant : nous vivons dans une société saturée d'organisations.

Aucune dimension de nos vies aujourd'hui n'échappe, en effet, à une forme organisée : qu'il s'agisse des organisations formelles auxquelles nous appartenons ou avec lesquelles nous interagissons quotidiennement ; ou qu'il s'agisse des standards, procédures ou algorithmes, qui encadrent nos comportements, déterminent nos préférences, contraignent nos décisions. L'ensemble de nos actions quotidiennes est pris dans un dense réseau de processus organisés. Cela ne signifie pas que nous avons abandonné toute liberté de choix ; mais ces choix sont très largement inscrits dans des formes qui structurent nos préférences et nos capacités d'action.

L'ouvrage s'attarde sur les moteurs de cette prolifération organisationnelle, parmi lesquels figurent le droit (sur lequel reviennent Claire Lemerrier et Jérôme Pélice dans leur article), la révolution numérique (qu'abordent Kevin Mellet et Gwenaële Rot dans leur article), l'extension des professions, ou encore cette tendance contemporaine à ne penser la résolution des problèmes émergents qu'au travers de la création d'une organisation dédiée... laquelle s'ajoutant aux organisations existantes suscite des problèmes de coordination qui ne pourront être résolus qu'avec l'aide de nouvelles organisations (que décrivent très bien Patrick Castel et Léonie Hénaut dans leur article).

L'ouvrage souligne également tout l'intérêt qu'il y a à penser nos sociétés au prisme de cette profusion d'organisations. La lutte contre les inégalités (sur lesquelles portent l'article de Didier Demazière et Émilie Biland-Curinier), le réchauffement climatique ou les problèmes de santé publique ne relèvent pas uniquement, ni même principalement, de comportements individuels. Ce n'est pas en lisant des histoires à nos enfants le soir avant de se coucher, en prenant le vélo plutôt que la voiture pour aller travailler, ou en prenant l'escalier plutôt que l'ascenseur pour monter dans les étages, que nous allons lutter contre ces fléaux. L'erreur originelle des approches comportementales tient à ce qu'elles oublient que nos comportements ne sont pas dictés uniquement par nos préférences individuelles ou des déterminants macrosociaux, mais qu'ils sont inscrits dans des groupes sociaux et des formes organisées (comme le rappellent dans leur article Sophie Dubuisson-Quellier et Etienne Noguez). Nous agissons aussi et surtout en fonction de nos interactions avec d'autres, qui déterminent nos préférences et nos décisions, non par souci de conformisme mais parce que nous évoluons dans des structures d'interdépendances complexes.

L'ouvrage insiste enfin sur l'intérêt qu'il y a à dépasser notre dépendance aux organisations. Durant la crise liée à la pandémie de Covid-19, la société française a su faire preuve d'innovation et d'adaptation, souvent en marge ou en dehors des formes organisées existantes. Des individus et des groupes ont su s'abstraire des règles et procédures encadrant leurs comportements et interactions, ils ont su trouver ou retrouver des formes de solidarité plus traditionnelles, basées sur l'entraide et la coopération. En cela, cette crise aura souligné les limites d'approches exclusivement organisationnelles, en indiquant l'importance à retrouver, au sein ou entre les organisations, de l'informalité.

**Olivier Borraz, directeur de recherche CNRS, Centre de sociologie des organisations (CSO), directeur de 2013 à 2022**

► **Référence :**

Borraz O. (dir.) 2022, *La société des organisations*, Presses de Sciences Po



## Droit et entreprises : qui peut réguler Nike, Amazon ou Uber ?

Directrice de recherche CNRS, les recherches de Claire Lemerrier portent notamment sur des institutions qui se situent aux frontières du public et du privé et participent à la régulation de l'économie, comme les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes. Professeur de sociologie à Sciences Po, Jérôme Pélisse s'intéresse aux processus d'endogénéisation du droit au sein des organisations, ainsi qu'aux rapports quotidiens au droit que développent les acteurs dans les situations de travail.



Respect des normes, des règlements et des exigences pour réussir la vérification et gérer le contrôle de la qualité. Concept de conformité avec le gestionnaire ou le vérificateur en appuyant sur des icônes © shutterstock-NicoElNino

Le 4 mars 2020, la Cour de cassation a requalifié le statut d'un chauffeur Uber d'indépendant en salarié. Un tournant pour tous les personnels ubérisés en France, la remise en cause d'un modèle économique ? Pas vraiment. La décision n'est pas nouvelle : elle emploie les mêmes arguments qu'un jugement de 1996 qui concernait la Société Générale. Peu de chauffeurs ont les moyens de saisir les prud'hommes, car Uber fait le maximum pour que ce contentieux soit coûteux. Les administrations françaises ne traitent pas les chauffeurs comme des salariés : elles ne réclament pas, par exemple, à l'entreprise les cotisations qui découleraient de ce statut.

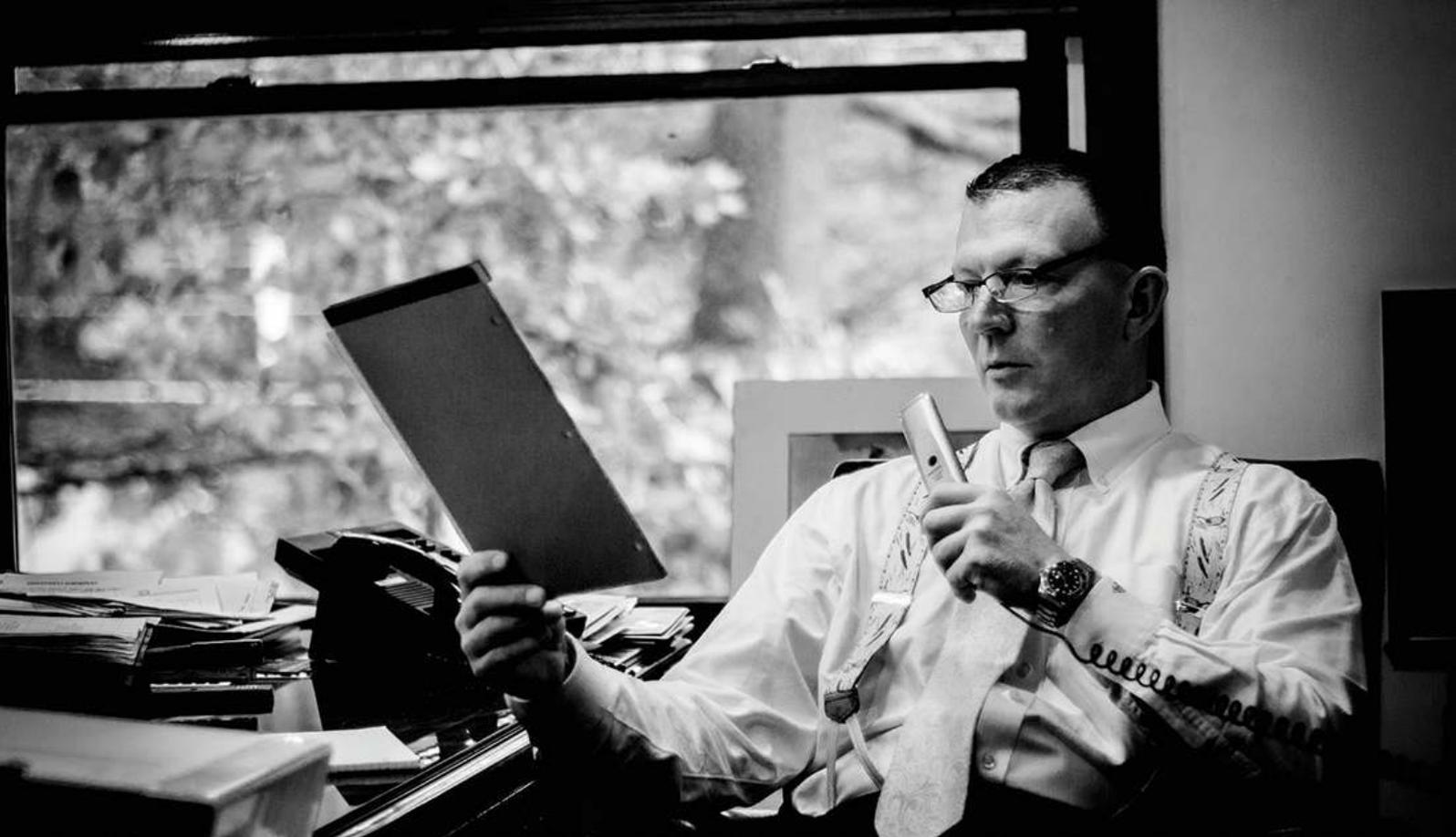
Bref, ce n'est pas parce que le droit des textes, ou même une haute juridiction, énonce une règle — et notamment une règle qui pourrait limiter les profits d'une grande entreprise — que le quotidien change dans les organisations. Ce n'est pas une surprise pour les sociologues : pour eux et elles, la question de l'effectivité du droit est une question empirique. Pour autant, une règle de droit n'est pas qu'un texte parmi d'autres. À quel point l'arme du droit permet-elle de changer les pratiques des grandes entreprises ?

### Un droit ramolli ?

C'est à ce genre de question que répondent des travaux à la jonction de la sociologie du droit et des organisations, qui ont été stimulés par le poids accru des entreprises multinationales. Ces dernières sont plus grandes que jamais, mais s'organisent en une multitude de sociétés juridiquement indépendantes. Elles jouent de l'implantation géographique de ces unités pour mettre en concurrence les États, recherchant la fiscalité ou le droit du travail ou de l'environnement les plus avantageux pour leurs intérêts.

Dans le même temps, la plupart des États substituent la notion de « régulation », présentée comme moins punitive et plus négociée, à celle de réglementation. La capacité des plus grandes entreprises à peser sur ces règles, via les différentes variantes du *lobbying*, est bien documentée par les sciences sociales — par exemple par le travail de Sylvain Laurens sur la gestion des toxiques chimiques au sein de l'Union européenne.

Conscients de cette situation, certains mouvements sociaux acceptent l'idée que seule une *soft law* peut amener les grandes



Jeffrey Pribanic of the Pribanic & Pribanic Workers' Compensation Lawyers in Pittsburgh, PA © Joshua Boaz Pribanic (CC BY-SA 4.0)

entreprises à modifier leurs choix. L'expression *soft law* désigne notamment des accords internationaux non contraignants, des chartes signées par les firmes, ou encore des labels positifs ou des certifications, par opposition à des interdictions ou des règles substantielles imposées par des autorités publiques.

Pour comprendre ce que changent ces évolutions, des recherches ont pris pour objet d'étude empirique la *compliance*. Ce terme de plus en plus répandu désigne les démarches de mise en conformité avec des règles (d'origine étatique ou non) engagées dans de grandes organisations, ainsi que les services et les professionnelles qui mettent en œuvre ces démarches. Les recherches qui se centrent sur leur travail concluent à un double mouvement de « juridicisation des organisations » et de « managérialisation du droit ».

## Que change la loi sur le « devoir de vigilance » ?

Pour aborder ces notions, partons d'un cas contemporain : celui du « devoir de vigilance » introduit dans la loi française du 27 mars 2017, et étudié dans une recherche collective dirigée par Pauline Barraud de Lagerie. Cette loi marque *a priori* un passage de la *soft law* à la *hard law* dans le domaine de la « responsabilité sociale des entreprises » (RSE). Depuis le début des années 2000, des grandes entreprises basées dans des pays du Nord avaient mis en place des chartes éthiques et autres démarches volontaires visant à avoir recours à des fournisseurs respectant les droits de l'homme, le droit du travail ou la protection de l'environnement. Ces démarches faisaient suite à des mobilisations affirmant la responsabilité morale des entreprises donneuses d'ordres, ciblant en particulier des grandes marques connues.

La loi de 2017 instaure des obligations pour les plus grandes sociétés françaises vis-à-vis de leurs filiales et fournisseurs réguliers. Elle répond ainsi à la demande des organisations non gouvernementales (ONG) qui pointaient les limites des démarches

volontaires. Les décisions des tribunaux devraient être une étape importante pour trancher entre l'interprétation de cette loi souhaitée dans la plupart des entreprises et celle des ONG les plus exigeantes. Au nom de ce « risque judiciaire », certains services juridiques ont affirmé leur contrôle sur la *compliance*, plutôt que de la laisser aux spécialistes de la RSE. C'est par ces processus que peut apparaître une juridicisation des organisations. Ce terme désigne une formalisation juridique accrue des relations sociales, une extension du droit comme modèle et référence pratique pour les actions.

## Des procédures plus vertueuses en entreprise : une simple façade ?

Ce processus plus général concerne, à des degrés divers, aussi bien les administrations que les entreprises. Il a été étudié, dans le cas des États-Unis, à propos d'une loi adoptée en 1964 prohibant toute discrimination dans l'emploi. Les sociologues Frank Dobbin et Lauren Edelman ont analysé comment les entreprises ont réagi à ces règles qui visaient à réguler leurs comportements, soulignant l'ambivalence de ces processus. Les entreprises mettent en place des procédures et des règles de gestion qui imitent celles des juridictions. Pendant les années 1980 et 1990, des professionnelles chargées de la gestion des risques de discrimination sont recrutées, des procédures internes de traitement des plaintes sont mises en place, des formations pour *managers* se développent (comme plus tard en matière de RSE). Les entreprises s'imitent les unes les autres pour mettre en place ces procédures et, ainsi, se juridicisent.

Mais cette juridicisation est principalement symbolique. Cela ne veut pas dire qu'elle est sans effet au sein des organisations : des fonctions sont inventées (comme celle de responsable diversité) ou légitimées (celle des ressources humaines) et des causes sont portées par certaines de leurs responsables, parfois en tension avec les objectifs des entreprises. Ainsi, le travail de Lisa Buchter, à propos des discriminations contre les personnes LGBT ou en

situation de handicap dans la France des années 2010, rappelle l'existence d'activistes dans les organisations. La *compliance* est un des moyens de faire entrer leur cause dans leur entreprise.

Cette juridicisation des organisations ne change toutefois que rarement les choix stratégiques de leur direction. D'une part, en raison de la dilution des valeurs portées par le droit dans les routines organisationnelles. D'autre part, parce que les juridictions, lorsqu'elles sont saisies de plaintes pour discriminations (par exemple), se focalisent sur les procédures plutôt que sur leurs effets concrets, car ceux-ci sont plus difficiles à évaluer. Aux États-Unis, elles décident ainsi le plus souvent que s'il existe un service diversité, une procédure interne de traitement des griefs ou une politique antidiscriminatoire affichée, la plainte pour discrimination n'est pas fondée.

### Le droit au service du *management*

En outre, la juridicisation des organisations s'accompagne d'une managérialisation du droit. L'expression désigne le fait que les procédures de *compliance* mises en place intègrent non seulement des considérations juridiques, mais aussi et surtout d'autres logiques d'action, comme l'efficacité, la rentabilité, la flexibilité du travail. Finalement, elles peuvent mettre le droit au service du *management*.

On retrouve ce phénomène dans le cas de la loi sur le devoir de vigilance en France. Vue depuis l'intérieur des entreprises, quelques années après son vote, la loi n'apparaît pas si différente des règles qui existaient auparavant. Sa managérialisation est facilitée par le fait que le texte de loi intègre déjà certaines manières de faire habituelles dans les entreprises. La principale obligation est d'adopter un « plan de vigilance » évaluant et prévoyant un suivi des situations potentiellement problématiques. Elle s'intègre facilement dans les normes de gestion des grandes entreprises. La loi n'est donc pas

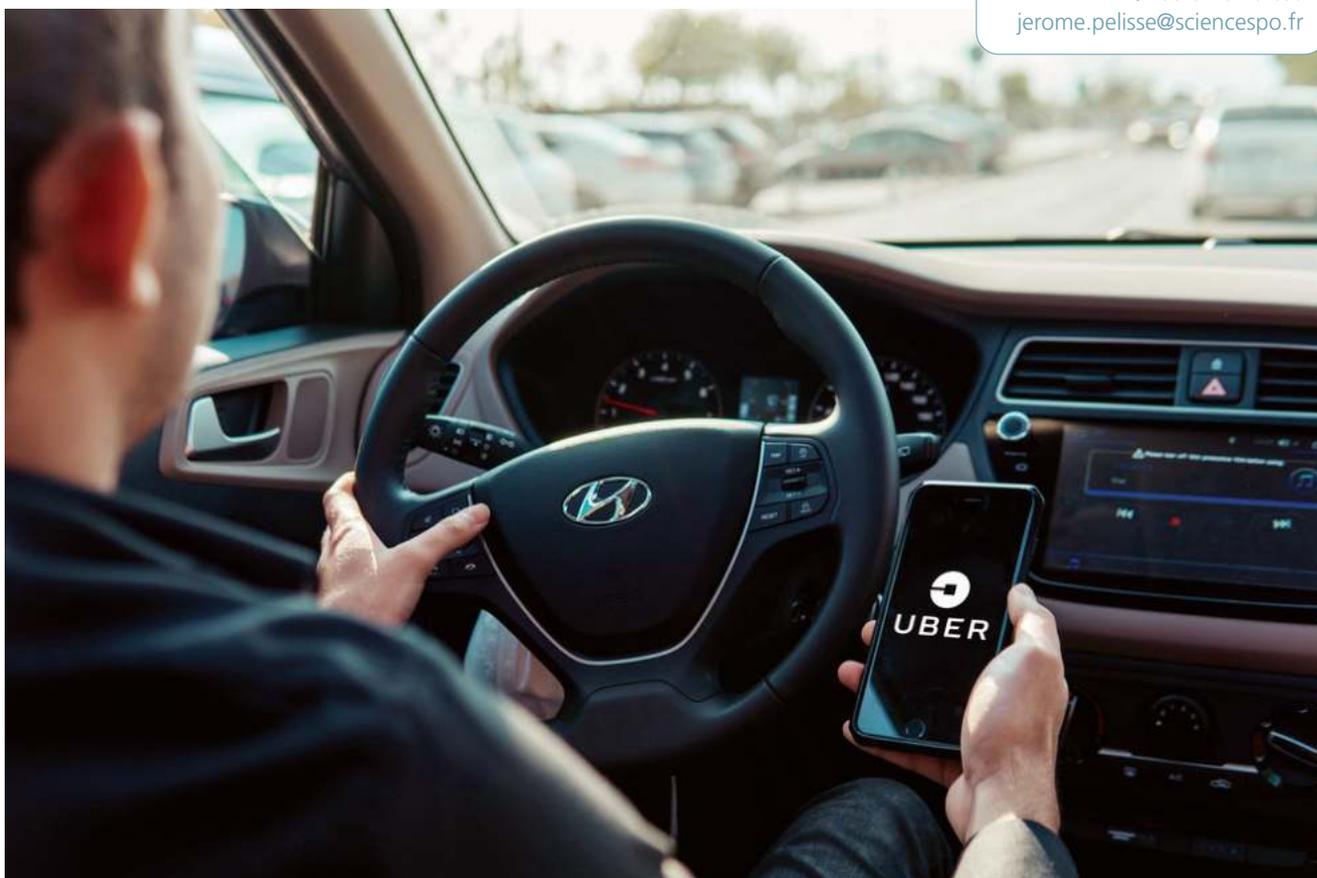
reçue comme l'irruption d'un État gendarme, mais comme une occasion de plus de mettre en place des dispositifs d'« amélioration continue ».

L'État ne constitue pas un bloc dont les entreprises refuseraient l'intervention par le droit. Au contraire, elles en sollicitent certaines parties pour remodeler le droit en leur faveur. La grande distribution étudiée par Sebastian Billows le montre bien. Confrontés au pouvoir de marché croissant des distributeurs, leurs fournisseurs (agriculteurs et géants industriels) n'ont cessé de demander une intervention de l'État, effective depuis 1986. Depuis, c'est la course aux investissements juridiques entre fournisseurs et distributeurs, pour édicter, reformuler et mettre aux services de leurs intérêts les nouvelles règles, en cherchant le soutien de différentes parties de l'administration.

Les résultats de ces processus sont toujours incertains ; selon les pays et les secteurs, l'équilibre entre juridicisation et managérialisation, entre conformités « symbolique » et « substantielle », diffère. Analyser le rôle des « intermédiaires du droit », expression introduite par Jérôme Pélisse pour désigner les acteurs, loin d'être toujours juristes, qui cadrent la mise en œuvre des règles juridiques, leurs significations, et *in fine* la légalité des situations sociales quotidiennes constitue une voie de recherche possible. Partir de ces concepts permet de décrypter les manières dont droit et organisations interagissent, de comprendre pourquoi exactement il est difficile de réguler les multinationales, dans quelle mesure et avec quelles conséquences parfois inattendues il a tout de même été possible de les amener à modifier certains modes de fonctionnement.

#### contact&info

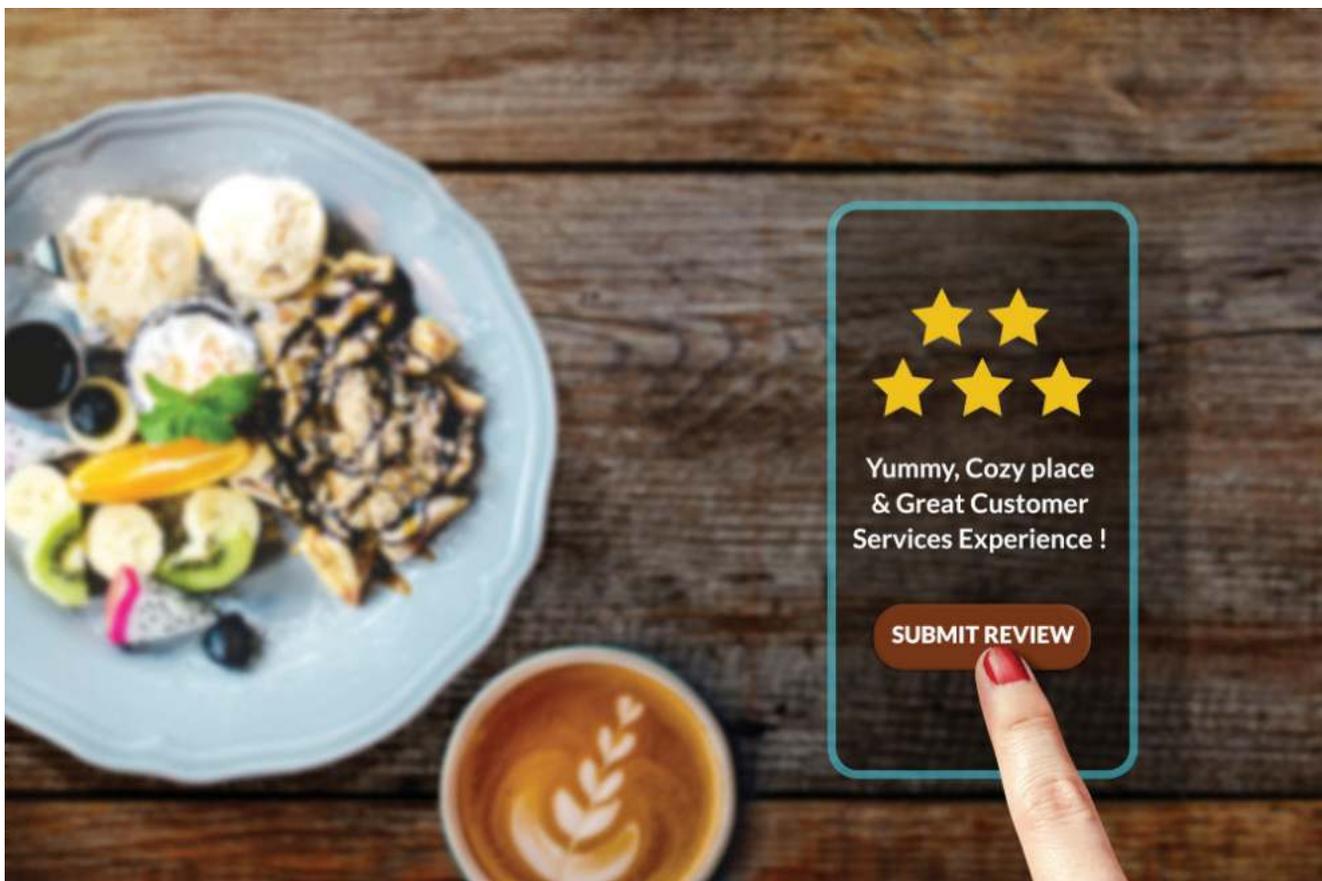
► Claire Lemerrier  
claire.lemerrier@sciencespo.fr  
► Jérôme Pélisse  
jerome.pelisse@sciencespo.fr



Uber driver holding smartphone in the car. Uber is an American company offering transportation services online. Illustrative editorial. Antalya, Turkey - December 21, 2020 © shutterstock-platinumArt

## Le travail et son organisation au prisme des écrans

Kevin Mellet est assistant professor à Sciences Po. Ses travaux s'appuient principalement sur la sociologie économique et les science and technology studies pour étudier les techniques marchandes à l'ère numérique. Gwenaële Rot, professeure des universités à Sciences Po, s'intéresse à la sociologie du travail, des entreprises et des organisations à travers les formes concrètes de la production ainsi qu'aux modalités et aux effets sur le travail de la rationalisation de l'activité économique.



Concept de l'expérience client. Appréciez la nourriture et les boissons. Femme utilisant un smartphone dans un café ou un restaurant pour faire des commentaires. Évaluation en cinq étoiles de la satisfaction en ligne. Application, Revue des aliments, Vue de dessus © shutterstock-Black Salmon

Dans quelle mesure l'introduction des technologies numériques induit-elle des changements dans le contenu même du travail, et dans la façon dont celui-ci est organisé et valorisé ? Nous avons pris le parti d'interroger la présence et les usages des écrans, et la (les) façon(s) dont ils reconfigurent l'organisation dans des secteurs aussi divers que l'industrie pétrochimique et nucléaire, le cinéma et la restauration. Que se passe-t-il face aux écrans, autour des écrans, derrière les écrans ? Quels types d'activités et d'organisations se déploient ?

### Le travail industriel de surveillance-contrôle dans l'industrie de flux

Dans de nombreux secteurs industriels, l'homme producteur n'intervient plus directement sur la matière pour la transformer et « produire ». Comme l'avaient montré depuis longtemps Alain Touraine et Pierre Naville à partir de l'étude de secteurs très automatisés, c'est la machine automatisée qui prend en charge la production et l'opérateur a alors pour mission la surveillance des informations issues de différents capteurs qui apparaissent sur ses écrans de contrôle. Sa responsabilité est

d'interpréter les signaux renvoyés par la machine pour corriger ses éventuelles dérives et réagir en cas de panne. Dès lors, les compétences techniques seules ne suffisent pas pour contrôler le *process* : une « compétence sociale » est nécessaire afin de partager les informations entre les différents membres d'une équipe chargés de surveiller les installations tout au long d'une chaîne de coopération sociotechnique. La production est de plus en plus prise en charge par des systèmes automatisés et le travail s'effectue face aux écrans.

Les recherches récentes menées dans des secteurs très automatisés comme l'industrie pétrochimique et nucléaire<sup>1</sup> permettent de mieux prendre en considération les nouvelles attentes à l'égard du travail et leur traduction organisationnelle. L'attention de plus en plus importante portée au suivi de la qualité du produit et à la sécurité industrielle du *process* de production conduit à une responsabilisation accrue des équipes de production et son corollaire paradoxal, la multiplication des dispositifs de traçabilité (facilitée par les systèmes informatiques de suivi de *process*) qui peuvent être vécus comme des outils de contrôle porteurs de nouveaux risques professionnels. Cette organisation

1. Rot G., Vatin F. 2017, *Au fil du flux. Le travail de surveillance contrôle dans l'industrie pétrochimique et nucléaire*, Presses des mines.



Derrière les écrans © Gwenaële Rot

multidimensionnelle déployée à la fois pour permettre le suivi, sur le temps court, du *process*, et l'amélioration, dans le temps long, du système technique, suscitant les prises d'initiative, mais cadrant et contrôlant précisément les interventions, se révèle à double tranchant pour des salariés. Face à la bureaucratisation de l'organisation repérable dans ce type d'industrie, le risque est alors que les salariés se protègent derrière les règles (de qualité, de sécurité) en les appliquant mécaniquement sans interroger leur pertinence au regard de leur finalité première ou cherchent à masquer leurs actions pour ne pas être exposés à une mise en jeu d'une responsabilité accusatoire trop coûteuse.

### Travailler sur l'écran : les métamorphoses de la conception des décors de cinéma

Le cinéma a été, depuis une vingtaine d'années, profondément transformé par l'introduction des technologies numériques qui a touché toute la chaîne de fabrication des films : préparation, tournage, postproduction, diffusion. Le perfectionnement des technologies numériques, l'abaissement de leurs coûts, conduisent en particulier à repenser le contenu et le déroulement de l'activité de conception et de fabrication des décors<sup>2</sup>. Ainsi, le recours à la numérisation des maquettes ouvre un espace de test et d'essai-erreur, et donc de travail, infini. Elle modifie aussi la nature des échanges avec le réalisateur qui, du même coup, est amené à s'impliquer davantage lors de la phase de conception du décor confiée au chef décorateur. Si la souplesse

des technologies numériques permet d'élargir la palette des propositions artistiques, elle ouvre aussi plus facilement la possibilité à d'autres parties prenantes du film d'intervenir dans une phase de travail jusqu'alors relativement maîtrisée par le chef décorateur. La multiplication des opportunités d'évaluation de son travail en train de se faire (par le réalisateur, le producteur...) en phase de préparation du film est de nature à limiter son autonomie artistique.

Les technologies numériques ont aussi des incidences sur le traitement des images (et donc des décors) en postproduction. La possibilité d'intervenir sur les images après le tournage pour compléter, transformer, voire créer des décors, ouvre, là encore, la possibilité de façonner les images. Le traitement numérique de l'image permet de modifier les couleurs ou l'éclairage d'un décor, de cacher certains éléments de décor, ou d'en compléter. Le territoire de la décoration est de plus en plus partagé. Ce partage n'est pas simplement le résultat d'arbitrages financiers et esthétiques réalisés lors de la phase de préparation du film. Il est aussi produit dans le cours de l'action en fonction de l'évaluation de la situation, lors du tournage lui-même. L'anticipation des possibilités de retouche en phase de postproduction contribue à desserrer les contraintes de prise de vue (« on le fera en postproduction ») et à désacraliser, d'une certaine manière, la phase de tournage. Dans la mesure où la fabrication du décor — mais aussi de la lumière — est prise en charge par d'autres mains en phase de postproduction, une plus grande incertitude pèse

2. Rot G. 2019, *Planter le décor. Une sociologie des tournages*, Presses de Sciences Po.

sur les possibilités de contrôle des résultats du travail des chefs décorateurs. Le report en phase de postproduction des gestes d'intervention sur le décor peut, s'il n'est pas bien contrôlé, remettre en cause la direction artistique initialement définie. Le processus de fabrication d'un film est de moins en moins séquentiel et de plus en plus intégré, car les outils numériques facilitent les interventions sur le décor tout au long du processus de fabrication, de la préparation du film à sa postproduction.

## Par écran interposé

Qu'il s'agisse d'élaborer un plat, ou de le servir à un client, le travail dans les restaurants semble quant à lui peu affecté par la numérisation. Pourtant, les technologies numériques se sont imposées dans ce secteur, depuis les années 1990, sous la forme de sites web et d'applications mobiles qui recueillent et mettent en forme les notes et les avis de consommateurs, contribuant au développement d'une nouvelle forme d'évaluation, très populaire, et désarçonnante pour des restaurateurs peu préparés à y faire face<sup>3</sup>. C'est ainsi *via* le marché, et par écran interposé, que s'impose la transformation numérique du travail dans la restauration, qui affecte tant l'évaluation du travail que son contenu.

Pour les consommateurs, désireux de se rendre au restaurant, Internet est une source d'information sur le marché. Les évaluations rassemblées et mises en forme par les applications spécialisées permettent de naviguer une offre foisonnante en s'appuyant sur les jugements de quidams. L'importance de cette source d'information doit cependant être rapportée aux autres sources d'information à disposition : être référencé dans un guide traditionnel (le Guide Michelin, Gault&Millau), être référencé et recommandé par l'Office de tourisme local, bénéficier d'une situation unique sur le vieux port d'Honfleur, disposer d'une clientèle d'habitueés constituée au fil de décennies, permettent d'échapper (partiellement) à l'emprise d'Internet.

L'évaluation produite par les consommateurs n'est pas sans conséquence sur le contenu du travail. D'abord, les notes et avis publiés, au jour le jour, envoient des signaux précis et éphémères sur l'activité. Ces signaux entraînent de la part des restaurateurs des « réactions »<sup>4</sup> : sanctionner un serveur directement visé par un avis, corriger un problème d'hygiène dans les toilettes, ou revoir la présentation d'un plat qui a déplu. Il s'agit pour l'essentiel de réactions peu coûteuses et dont l'effet sur le travail est marginal. Ensuite, l'évaluation prend aussi une forme globale et relativement stable : la réputation ou la valeur du restaurant telle qu'elle est objectivée dans une note moyenne et/ou une position dans un classement. Une fois objectivée, la réputation peut faire l'objet d'un « travail marchand » consistant, par exemple, à susciter des avis de la part de clients dont on sent qu'ils ont apprécié leur expérience, à répondre à des avis négatifs en adoptant un ton adéquat, à prendre la main sur la page de profil du restaurant, à réaliser une veille des avis de son restaurant et de la concurrence pour surveiller le marché, identifier des sources d'amélioration ou d'innovation possibles, etc. Ce travail d'appropriation, ou de domestication, du marché n'est pas proprement nouveau, mais il est rendu plus visible et plus prégnant dans l'activité des restaurateurs, et d'un ensemble très vaste d'activités, professionnelles ou semi-professionnelles.

L'omniprésence des écrans est assurément la manifestation la plus tangible de la révolution numérique. Loin d'épuiser la variété des configurations organisationnelles en contexte numérique, les trois cas présentés illustrent comment le numérique se déploie de manière diversifiée, soit en transformant le contenu même du travail, soit en transformant son évaluation (et bien souvent en faisant les deux).

### contact&info

► Kevin Mellet

[kevin.mellet@sciencespo.fr](mailto:kevin.mellet@sciencespo.fr)

► Gwenaële Rot

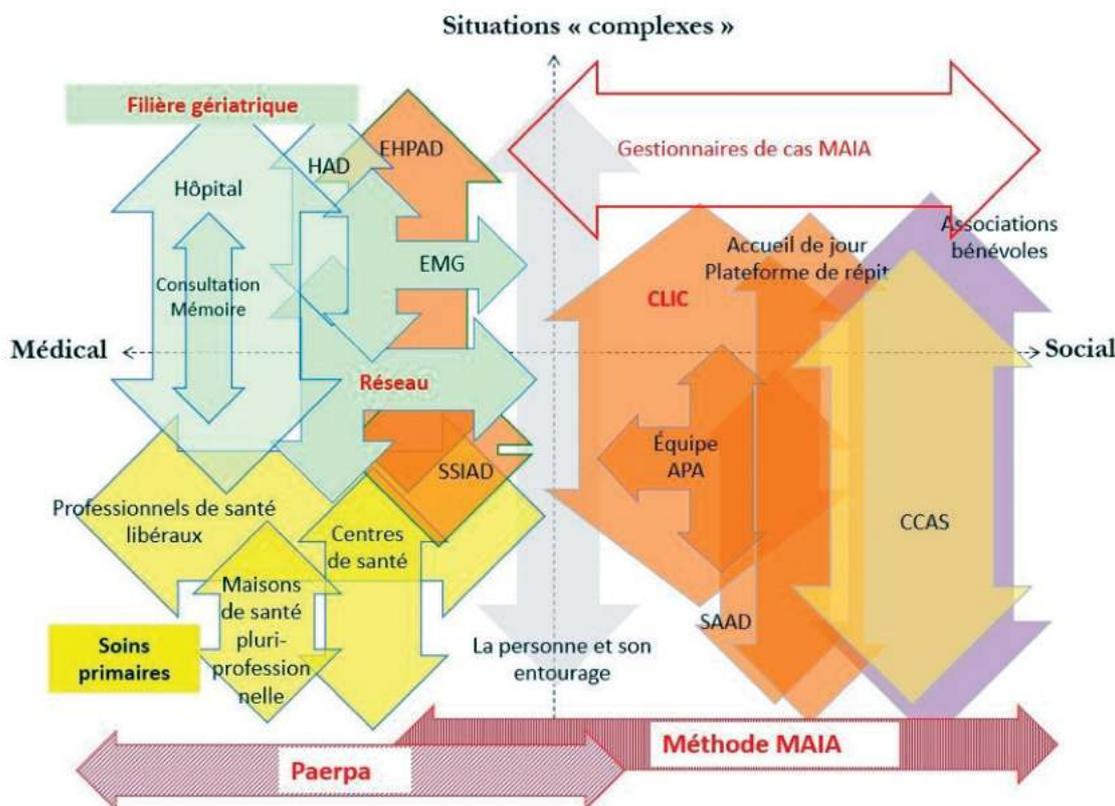
[gwenaele.rot@sciencespo.fr](mailto:gwenaele.rot@sciencespo.fr)

3. Beuscart J-S., Mellet K., Trespeuch M. 2016, "Reactivity without legitimacy? Online consumer reviews in the restaurant industry", *Journal of Cultural Economy*, 9(5) : 458-475.

4. Espeland W. N., Sauder M. 2016, *Engines of anxiety: Academic rankings, reputation, and accountability*, Russell Sage Foundation.

## Le « mille-feuille » organisationnel : un regard sociologique

Directeur de recherche de la Fondation nationale des Sciences politiques, Patrick Castel mène des travaux à la croisée de la sociologie des organisations, de la sociologie des professions et de la sociologie des sciences. Trois axes guident ses recherches : la décision dans les organisations ; l'organisation du travail et les conditions de la coopération entre professionnels ; les processus collectifs de formation de l'action publique. Chargée de recherche CNRS, Léonie Hénaut étudie les processus de professionnalisation et de rationalisation du travail, et leur articulation. En particulier, elle s'intéresse aux nouvelles formes de travail pluri-professionnel qui émergent dans les organisations complexes, et à leur impact sur les hiérarchies et les identités professionnelles.



La création organisationnelle dans le secteur gérontologique, d'après Bloch et Hénaut (2014)

Dans les journaux et à la télévision, il est courant de lire ou d'entendre que l'administration française est un « mille-feuille » — un écheveau de services, d'agences et d'autres organisations, créé au fil des réformes ou à la suite de crises, et devenu illisible pour les usagers. Pour la plupart des commentateurs, il s'agirait d'un trait culturel, d'une passion propre à notre pays. À rebours, certains décideurs défendent la rationalité du phénomène. Dans un livre récent, Aurélien Rousseau, ex-directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France et actuel directeur de cabinet de la Première ministre, Élisabeth Borne, écrit ainsi : « Tous les mille-feuilles sont le fruit d'une histoire rationnelle et non d'une forme d'hybris technocratique »<sup>1</sup>. S'appuyant sur les résultats de nombreuses recherches sociologiques françaises et internationales, notre chapitre défend une troisième piste d'explication selon laquelle la prolifération organisationnelle est le résultat de processus collectifs, contingents et évolutifs, et donc éminemment politiques.

### Le cas paradigmatique du cancer

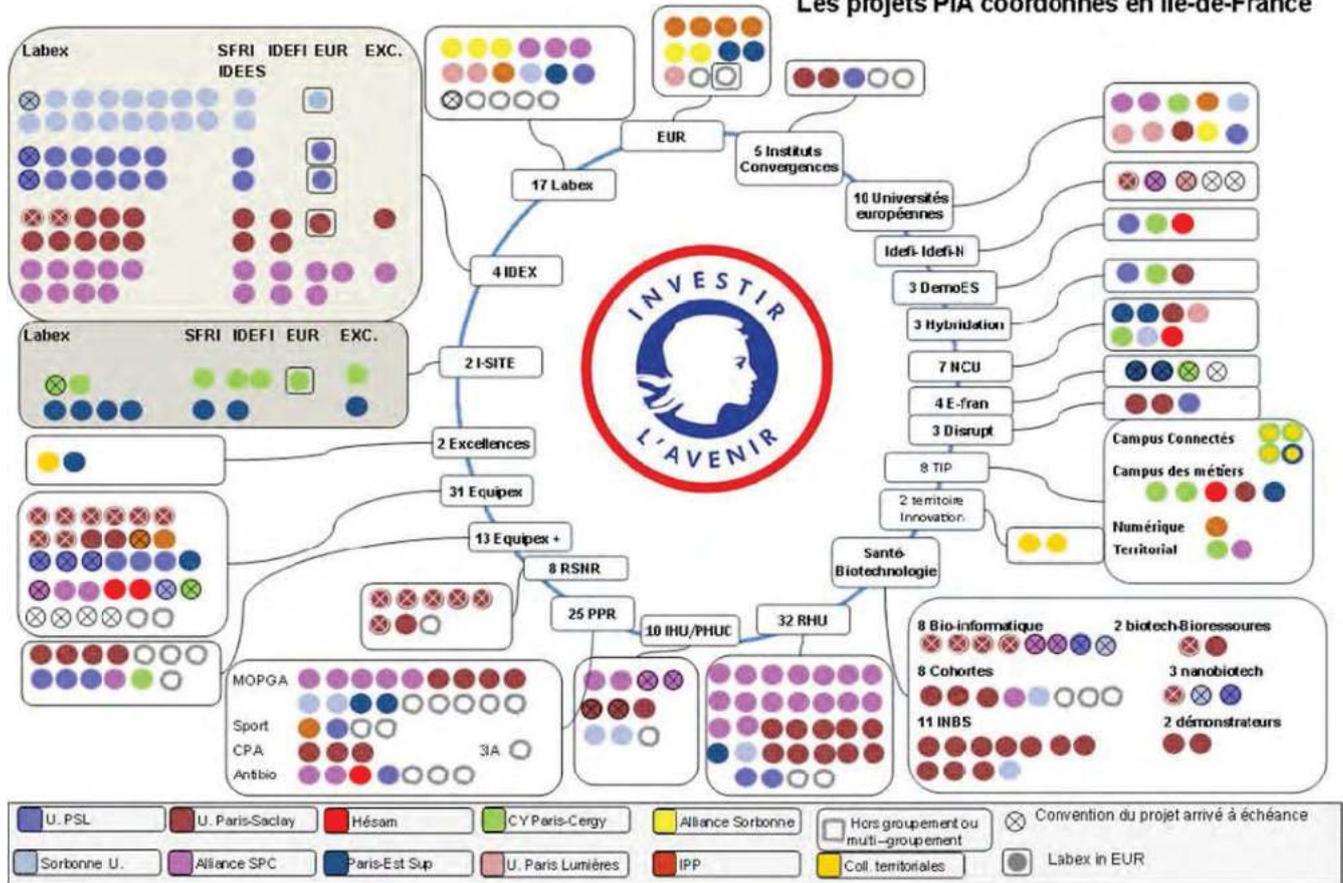
Depuis le lancement du premier « Plan cancer » en 2003, de nombreuses organisations ont été créées pour améliorer la prise en charge des malades et la recherche sur le cancer<sup>2</sup>. La plus emblématique est l'Institut national du cancer (INCa) dont la mission est de « coordonner les actions de lutte contre le cancer ». La commission de préfiguration du plan recommanda la création de l'INCa, le considérant comme une « proposition structurante »<sup>3</sup>. Son positionnement vis-à-vis des établissements de santé a ensuite fluctué au cours du temps et en fonction des sujets, entre tutelle et facilitateur. À son tour, cette agence a créé d'autres organisations, souvent en association avec d'autres administrations. Dans le domaine des soins, les réunions de concertation pluridisciplinaire ont ainsi été généralisées pour examiner les dossiers des nouveaux patients en rassemblant de manière régulière des praticiens de différentes spécialités à l'intérieur d'un même établissement ou, souvent, entre établissements. Leur nombre a « explosé » selon le rapport d'évaluation du premier Plan cancer<sup>4</sup>. Ce même rapport

1. Rousseau A. 2022, *La blessure et le rebond. Dans la boîte noire de l'État face à la crise*, Odile Jacob, p.109.

2. Voir Castel P., Juven P-A, Vézian A. (dir.) 2019, *Les politiques de lutte contre le cancer en France*, Presses de l'EHESS.

3. Abenheim L. 2003, *Rapport de la Commission d'orientation sur le cancer*, La Documentation française, p.28.

4. Haut Conseil à la Santé Publique, 2009, *Évaluation du plan cancer*, Ministère de la santé et des sports.



La galaxie des projets PIA coordonnés en Île-de-France (issu du Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, p. 14)

dénombrait 27 réseaux régionaux de cancérologie (« ayant un rôle de coordination de l'ensemble des opérateurs »<sup>5</sup>), 136 centres de coordination dans 16 régions (cellules de qualité inter-établissements agissant « en complémentarité » des réseaux) et 19 pôles régionaux de cancérologie (pour renforcer la collaboration entre établissements autour des soins de recours). Du côté de la recherche, d'autres organisations sont peu à peu apparues : les cancéropôles, les Sites de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC), les plateformes d'aide à la recherche clinique et les Centres labellisés de phase précoce (CLIP<sup>2</sup>). Qu'il s'agisse des soins ou de la recherche, ces organisations ont pour point commun d'avoir la mission de coordonner des professionnels de disciplines ou de spécialités différentes à l'intérieur d'un établissement ou entre établissements, sans se substituer à l'autorité de ces mêmes établissements. Leur forme, les pratiques en leur sein et leurs évolutions dépendent des négociations et des relations de pouvoir entre acteurs locaux, et notamment des médecins, qui jouent un rôle-clé aux différents stades de leur développement. Tout en offrant de nouvelles opportunités d'échanges et d'apprentissages entre professionnels, elles densifient l'espace social, en le complexifiant, y compris pour les usagers, parce qu'on observe des formes de redondance et de concurrence entre elles.

### Prolifération organisationnelle

Le cas du cancer n'est pas isolé. Le même phénomène de prolifération organisationnelle a lieu dans de nombreux autres secteurs de l'action publique. Dans celui de l'accompagnement

des personnes âgées, le développement de dispositifs de coordination remonte aux années 1990, avec la création de réseaux gérontologiques, d'équipes mobiles, de services d'hospitalisation à domicile (HAD), puis de centres locaux d'information et de coordination (CLIC), de la méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA), de parcours de santé des aînés (PAERPA), de plateformes territoriales d'appui aux professionnels (PTA) ou encore, dernièrement, de dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes (DAC)<sup>6</sup>. Ces dispositifs sont la plupart du temps le résultat de la rencontre entre des initiatives locales et des politiques publiques nationales. Ils se développent sous l'effet continu des appels à projet, expérimentations, cahiers des charge, évaluations et réévaluations. Les soins primaires offrent un autre exemple avec de nombreuses réformes visant à mieux coordonner les professionnels libéraux entre eux, et avec les professionnels hospitaliers. Les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et, plus récemment, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), illustrent à nouveau ce phénomène de création organisationnelle. Citons aussi le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a connu depuis les années 2000 une vague de réformes avec la multiplication d'agences et d'« alliances », de réseaux thématiques, de regroupements ou de fusions d'établissements au sein de « pôles », de « communautés », et le lancement d'appels à projets visant à structurer les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (Laboratoires d'excellence, Initiatives d'excellence, Équipements d'excellence)<sup>7</sup>. Si la création d'agences et la fusion d'administrations sont des

5. Circulaire DHOS/SDO n° 2005-101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie.  
 6. Bloch M-A., Hénaut L. 2014, *Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social*, Dunod. Voir aussi le récent rapport: Bloch M-A. 2022, *Dispositifs de coordination : En finir avec le « mille-feuille à la française » pour la santé des personnes, des professionnels et des territoires*, disponible sur le site de la CNSA.  
 7. Musselin C. 2017, *La grande course des universités*, Presses de Sciences Po.

phénomènes fréquemment étudiés, notre étude attire surtout l'attention sur la prolifération d'organisations dont la mission est de *coordonner* les activités dans différents secteurs d'action publique. Loin de correspondre aux canons de la bureaucratie, ces organisations se caractérisent par une faible formalisation des relations de travail, une autorité hiérarchique peu affirmée, et un recours limité aux règles et au principe d'efficacité comme déterminant du comportement en leur sein.

## Travail politique et cercle vicieux néo-bureaucratique

De nombreux autres exemples dans d'autres secteurs de l'action publique pourraient être mis en exergue, mais ne nous méprenons pas : malgré cette profusion, la création organisationnelle n'est ni inéluctable ni parfaitement rationnelle ; elle est le résultat d'un travail politique qui engage de nombreux acteurs. D'abord, bien que la solution organisationnelle soit une modalité d'intervention privilégiée par de nombreux acteurs, y compris professionnels, encore faut-il que certains d'entre eux aient réussi en amont à convaincre qu'il y avait un problème à résoudre, et à le mettre sur l'agenda. Ensuite, non seulement l'idée même d'une nouvelle organisation ne s'impose pas nécessairement, mais surtout son périmètre, sa juridiction, ses moyens et ses liens avec les autres organisations du secteur restent à définir. À propos de chacun des cas cités plus hauts, des recherches montrent que les organisations n'ont pas été créées sans mal, leur forme et leur déploiement faisant l'objet de négociations, parfois âpres, entre les professionnels et les responsables administratifs. Enfin, les phases de mise en œuvre et de déploiement de ces nouvelles

organisations donnent lieu à des phénomènes de résistance et à des réappropriations non anticipables, qui contribuent encore à redéfinir leur place effective. À la suite de constats d'échecs ou de résultats partiellement atteints par ces organisations, il est rare qu'elles soient complètement supprimées, précisément du fait de la nature politique du travail nécessaire à leur création : les acteurs investis dans le processus, surtout au niveau local, les défendent lorsqu'elles sont menacées de disparition ou de restructuration. Leur cycle de vie se termine alors souvent par une fusion, une absorption ou une intégration dans une entité plus large, ce qui signifie que de nouvelles organisations apparaissent à côté, ou au-dessus, de celles qui existaient déjà. Nous qualifions ce phénomène de *cercle vicieux néo-bureaucratique*, en référence au célèbre « cercle vicieux bureaucratique » forgé par Michel Crozier<sup>8</sup>. Le cercle vicieux néo-bureaucratique se caractérise par la création continue d'organisations destinées à résoudre des problèmes de coordination qui ont été identifiés en leur sein mais surtout entre organisations, sans se donner les moyens de saisir les déterminants fondamentaux de la coopération à l'origine de ce qui est perçu comme des dysfonctionnements ou des « silos ».

### contact&info

► Patrick Castel  
[patrick.castel@sciencespo.fr](mailto:patrick.castel@sciencespo.fr)  
► Léonie Hénaut  
[leonie.henaut@sciencespo.fr](mailto:leonie.henaut@sciencespo.fr)

8. Crozier M. 1964, *Le phénomène bureaucratique*, Seuil.

## Les organisations, matrices des inégalités

Professeure des universités à Sciences Po, sociologue et politiste, *Émilie Biland-Curinier* analyse la contribution des organisations et des groupes professionnels aux dynamiques inégalitaires qui recomposent les sociétés contemporaines. Directeur de recherche CNRS, *Didier Demazière* développe une sociologie du travail, de l'emploi et des groupes professionnels, centrée sur les marchés du travail.



Ingénieur mécanicienne femme avec casque de sécurité jaune vérifiant la production dans une usine. Concept industriel, mécanique, ingénierie. Flou de mouvement © shutterstock-Naparot

Organisations et inégalités sont souvent abordées par des perspectives distinctes, voire cloisonnées, de la sociologie. Pourtant, les inégalités sont prégnantes et multiples dans les lieux qui s'organisent autour du travail. Ceux-ci sont en effet des espaces hiérarchisés où les positions et statuts sont inégalement valorisés. Leurs membres y sont souvent traités différemment selon leur genre, leur ancienneté, leur diplôme, leur origine nationale, leur apparence physique, etc.

Toutes ces différenciations n'ont pas un statut et une signification équivalents. Par exemple, les écarts salariaux peuvent actuellement être largement admis et soutenus par des principes de justice (comme le mérite) quand ils s'ordonnent selon le diplôme ou l'expérience, et susciter des oppositions quand ils dépendent du bon vouloir des « chefs ». Certains écarts salariaux sont même prohibés par la loi, qui les considère comme discriminatoires. La notion d'inégalité combine précisément une différence de traitement (ici salarial) et un jugement, une qualification quant à sa justification et son origine. Les inégalités font donc l'objet de débats et de combats, étant perçues comme injustes par les uns tandis qu'elles sont acceptées voire justifiées par d'autres.

Nous identifions ici deux facettes de la production organisationnelle des inégalités : la première concerne celles qui diffusent au sein des

organisations et qui en structurent le fonctionnement interne ; la seconde est centrée sur celles qui travaillent les actions tournées vers les usagers/usagères ou clientes et qui, ce faisant, participent aux dynamiques inégalitaires qui irriguent la société toute entière.

### Dans les organisations : inégalités et rapports salariaux

La division du travail génère non seulement des spécialisations professionnelles explicites en métiers et fonctions, mais elle débouche aussi sur des traitements inégaux des travailleuses et des travailleurs occupant ces positions. De manière générale, la dynamique des inégalités dans le travail articule deux types de catégorisation<sup>1</sup>. Les premières sont internes et spécifiques, au sens où elles émergent directement de la division du travail et des processus de production : il s'agit de positions ou fonctions — comme celles de contremaître, de cadre dirigeant, de non-titulaire de la fonction publique —, ou encore des catégories d'évaluation du travail — comme la performance, la rentabilité, la rapidité, etc. Le deuxième type de catégorisations peut être qualifié d'externe et de générique ; il renvoie aux principes de division du monde social dans son ensemble : le genre, la race, l'âge, la sexualité, la classe, etc. À travers les relations de travail, ces deux types de catégorisations sont investies de significations qui configurent,

1. Tomaskovic-Devey D. 2014, « The Relational Generation of Workplace Inequalities », *Social Currents* 1 : 51-73.

dans des directions potentiellement différentes, les inégalités. Lorsque les catégorisations internes et externes se superposent, les inégalités deviennent plus consistantes et affirmées<sup>2</sup> : tel est le cas, par exemple, lorsque les postes de manœuvre sont occupés par des immigrés, quand les emplois à temps partiel sont assignés aux femmes, quand les travailleurs les plus âgés sont considérés comme moins performants, etc.

Dès lors, toute organisation peut être caractérisée par un « régime d'inégalité »<sup>3</sup>, défini comme l'ensemble des procédures formelles, des activités pratiques et des formes symboliques qui produisent et maintiennent les inégalités. Les disparités entre salariées en matière de définition des objectifs, de contrôle des ressources et de captation de la valeur, sont omniprésentes dans les organisations. Ces inégalités résultent d'un ensemble de processus organisationnels qui affectent les pratiques institutionnalisées de recrutement, de promotion, de mobilité, de rémunération, de rétribution symbolique. Elles sont aussi produites par les pratiques informelles de classement, sélection, exclusion, cooptation, fondées sur des référents implicites qui défavorisent certaines catégories, comme les femmes, les personnes racisées ou les personnes en situation de handicap. Le fait que les régimes d'inégalité varient d'une organisation à l'autre met en évidence le rôle central des organisations dans la production des inégalités. Les catégorisations mobilisées dans les organisations, leur diffusion dans les politiques des ressources humaines comme dans les sociabilités entre collègues, leur invisibilisation ou leur mise en récit, les actions visant à les contester ou à les réduire sont autant d'objets à étudier pour appréhender la fabrique organisationnelle des inégalités dans les espaces de travail.

## Du côté du public : organisations et rapports sociaux

La contribution des organisations aux inégalités passe aussi par la manière dont elles servent leurs publics. Selon la place qu'ils occupent dans la société, leurs expériences des banques, mairies ou supermarchés où ils sollicitent des biens, services ou droits, ont toutes chances de varier. En retour, selon les ressources effectivement obtenues (ou pas) et selon le travail des professionnelles à leur endroit, ces expériences contribuent à configurer leur place dans la société.

D'abord, certaines organisations ne visent qu'une partie de la population : le fait même d'y avoir recours est un indicateur de position sociale. Tel est le cas des guichets des caisses d'allocations familiales, avant tout fréquentés par des mères de milieux populaires. Cette segmentation des publics a des effets concrets sur la structure sociale : les prestations sociales assignent les assujettis à la figure dévalorisée de l'assisté voire du fraudeur<sup>4</sup>, même si elles améliorent le niveau de vie des plus pauvres.

À l'inverse, beaucoup d'organisations s'adressent à l'ensemble de la population, dans le secteur marchand (commerce, banque,

tourisme, etc.) et dans les services publics définis comme universels (hôpital, école, etc.). Les inégalités se déploient de manière différente dans ces deux secteurs. Dans le premier, la segmentation de la clientèle (souvent sur une base économique) est recherchée au nom de la réponse à la « demande » et des risques encourus par les entreprises. Mais on y observe aussi des mécanismes discriminatoires dans l'accès aux services et dans la tarification appliquée<sup>5</sup>. Dans les services publics, la norme d'égalité de traitement reste prégnante, ce qui n'élimine pas les inégalités de traitement. Ainsi, les contrôles menés par l'administration fiscale sont plus forts à l'égard des classes populaires qu'à l'égard des classes supérieures (et des entreprises)<sup>6</sup>. S'agissant de la police, les « jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes » sont beaucoup plus souvent contrôlés et sont davantage la cible de tutoiements, d'insultes ou de violences de la part des forces de l'ordre<sup>7</sup>.

Les pistes explicatives de ces inégalités sont multiples. L'inflexion néolibérale de l'action publique encourage la diversification des biens et des services proposés, au nom du « choix » laissé aux individus et de la variété de leurs « besoins », tout en conférant une place croissante au secteur privé et aux mécanismes de sélection par le capital économique<sup>8</sup>. Doivent aussi être considérés la distance sociale entre les professionnelles et leurs publics, leurs perceptions des inégalités et des discriminations, leur socialisation en dehors et au sein des organisations, les objectifs fixés par leurs hiérarchies et les moyens de contrôle dont elles disposent, etc. Les terrains ne manquent pas pour étudier comment les processus organisationnels et les régimes d'inégalités entre leurs membres conduisent à une différenciation plus ou moins marquée de leurs publics.

Enfin, les rapports qu'entretiennent les organisations entre elles sont aussi significatifs dans la production de la structure sociale. Au sein d'un même champ organisationnel, de fortes hétérogénéités affectent les organisations, selon leur taille, leur statut (public / privé), leur localisation (pays, régions) : ce sont autant de facteurs d'inégalités pour les travailleuses et travailleurs de même métier ou fonction. Des dispositifs supra-organisationnels situés à l'échelle d'une branche ou d'un secteur (convention collective par exemple) ou d'un territoire (réglementation nationale sur le salaire minimum, grilles indiciaires de la fonction publique) contribuent à cadrer ces inégalités, à les accentuer, à les contenir, voire à les interdire. En sens inverse, s'affirment des dispositifs de mise en concurrence des organisations<sup>9</sup> qui accentuent les inégalités inter-organisationnelles, avec des conséquences en chaîne sur les personnels qui y travaillent comme sur les destinataires de leurs biens et services.

### contact&info

► Émilie Biland-Cur nier  
emilie.bilandcurinier@sciencespo.fr

► Didier Demazière  
didier.demaziere@sciencespo.fr

2. Tilly C. 1998, *Durable Inequality*, University of California Press.

3. Acker J. 2006, « Inequality Regimes Gender, Class, and Race in Organizations », *Gender & Society* 20(4) : 441-464.

4. Dubois V. 2021, *Contrôler les assistés, genèse et usage d'un mot d'ordre*, Raisons d'agir.

5. L'Horty Y. & al. 2019, « Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings », *Revue d'économie politique* 129(1) : p. 49-78.

6. Spire A. 2012, *Faibles et puissants face à l'impôt*, Raisons d'agir.

7. Jobard F., de Maillard J. 2020, « Relations police/population : le cas des contrôles d'identité », dans : Défenseur des droits éd., *Inégalités d'accès aux droits et discriminations en France - Contributions de chercheurs à l'enquête du Défenseur des droits*, volume 1, La documentation française.

8. Biland E. 2019, *Gouverner la vie privée. L'encadrement inégalitaire des séparations conjugales en France et au Québec*, ENS Éditions.

9. Castel P., Hénaut L., Marchal E. (dir.) 2016, *Faire la concurrence. Retour sur un phénomène social et économique*, Presses des Mines.

## Peut-on résoudre les problèmes sociaux en intervenant sur les comportements individuels ?

Directrice de recherche CNRS, Sophie Dubuisson-Quellier conduit des travaux en sociologie économique sur la façon dont les conduites économiques sont façonnées par les interventions des entreprises, des mouvements sociaux et de l'État. Chargé de recherche CNRS, Etienne Nouguez poursuit des recherches sur les modalités de structuration des marchés et de valorisation des produits de santé, ainsi que sur les politiques locales de santé publique, avec l'objectif de saisir la façon dont la valeur-santé s'institutionnalise dans des organisations politiques et marchandes.



Message du gouvernement

Dans une campagne promotionnelle intitulée « Tenir Ensemble. Face au virus chaque geste compte », le Gouvernement entendait en 2021 inciter à « rester chacun mobilisé » pour « être plus forts ensemble » face à la pandémie. Le spot publicitaire donnait à voir les « bons » comportements individuels (mettre un masque, tousser dans son coude, utiliser des glaces de protection, se faire vacciner...) qui permettraient de vaincre le virus. En 2022, dans le contexte de la crise énergétique provoquée par le conflit ukrainien, le Gouvernement lance une campagne publique en faveur de la sobriété énergétique intitulée « Chaque geste compte ». Les individus sont invités à mettre en œuvre à leur domicile différentes solutions, « je baisse, j'éteins, je décale », qui font le lien entre l'action individuelle et le bien commun : « Chacun peut à son échelle trouver le moyen de contribuer à notre indépendance énergétique ». Ces deux campagnes récentes soulignent le fait que les comportements individuels sont devenus des leviers centraux de l'action publique, qu'il s'agisse de lutter contre la pandémie, l'obésité, le réchauffement climatique, les pénuries d'énergie, la pauvreté... Symétriquement, la psychologie et l'économie comportementales, le marketing social voire les neurosciences ou l'intelligence artificielle se présentent de plus en plus non seulement comme des sciences du comportement mais également comme des disciplines de gouvernement, susceptibles de doter les pouvoirs publics d'instruments pour changer les comportements individuels et répondre à ces problèmes sociaux.

Les recherches du Centre de sociologie des organisations ont saisi les ressorts, les effets et les limites de ces approches comportementales dans le traitement des problèmes complexes auxquels font face nos sociétés.

### Un engouement pour les approches comportementales

Bien qu'elles diffèrent par leur ancrage disciplinaire et leurs postulats sur les déterminants des comportements humains, les approches comportementales ont en commun de considérer les comportements individuels comme l'origine des problèmes sociaux et donc la cible des politiques publiques. Ces approches irriguent quatre types de dispositifs d'action publique. Des campagnes de communication ou des labels visent à informer les consommateurs des bénéfices et des risques liés à certaines conduites, espérant ainsi les inciter à prendre des décisions éclairées et rationnelles. Des dispositifs fiscaux ou économiques (par exemple, la taxe sur le tabac ou les aides financières à l'achat de vélo) jouent sur les contraintes budgétaires pour orienter les agents (économiques) vers des conduites plus vertueuses. Des outils d'auto-évaluation, comme les bilans-carbone individuels ou le calcul de l'indice de masse corporelle, permettent à chacun de se mesurer individuellement et d'essayer de se rapprocher de ce qui serait une « norme ». Enfin les *nudges*, petits coups de

pouce, modifient légèrement l'architecture des choix (en mettant, par exemple, les haricots verts au premier rang dans la cantine ou en considérant les personnes comme donneur d'organe par défaut) pour exploiter des « biais cognitifs » dont serait entachée la rationalité humaine, et ainsi orienter, sans qu'ils s'en rendent compte, les choix individuels vers l'intérêt général<sup>1</sup>.

Au cours des années 2000, les « *behavioral insight teams* » ou « *nudge units* », visant à transcrire ces approches comportementales dans des instruments d'action publique, ont acquis une influence croissante au sein de nombreux gouvernements et organisations internationales. Dans nos différentes recherches<sup>2</sup>, nous avons avancé plusieurs explications à cet engouement politique pour les approches comportementales. La première raison tient à la tension qui affecte de nombreux gouvernements, particulièrement dans les pays anglo-saxons, entre un État perçu comme trop interventionniste et trop protecteur (le *Nanny State*) et des conduites individuelles perçues comme sources de nombreuses externalités négatives susceptibles de nuire à l'intérêt général. Avec leur notion de « paternalisme libertarien », Thaler et Sunstein (2022) ont proposé une voie médiane qui entraine bien en résonance avec les gouvernements libéraux de David Cameron ou Barack Obama (qu'ils ont conseillés) mais également avec les gouvernements plus autoritaires comme ceux du Qatar ou de l'Arabie Saoudite. La deuxième raison tient aux affinités que ces instruments entretiennent avec les dispositifs marchands. Le marketing social incarne à la perfection ce tropisme, en ce qu'il vise à utiliser les techniques marchandes, perçues comme particulièrement efficaces pour modifier ou entretenir les comportements individuels, au service de l'intérêt général. Là encore, cette mobilisation du marché comme principe central de régulation politique, au détriment de la coercition et de la réglementation, est au cœur des approches néo-libérales adoptées par de nombreux gouvernements.

## Des comportements individuels ou des pratiques sociales ?

Pourtant, au-delà de leurs promesses, ces interventions, souvent non-évaluées, n'ont pas fait la preuve de leur efficacité et de leur pérennité. La sociologie des organisations permet de mettre en lumière leurs principales limites. Une première tient à ce que ces instruments prétendent agir sur les seuls individus, indépendamment du monde social qui les entoure. Pourtant, les individus appartiennent à des ménages, des organisations, des cercles d'amis, des quartiers, qui contribuent à façonner, et parfois à contraindre fortement, leurs choix.

Ainsi, nos conduites sont fortement réglées par le collectif, non pas en vertu d'une tyrannie du groupe ou d'un esprit moutonnier, mais bien parce que chacun de nous souhaite maintenir son lien avec le groupe, pouvoir y faire société. Cette réalité a d'importantes implications sur les effets des interventions publiques. Dans une recherche, nous avons mis en évidence que certains moments étaient plus favorables aux changements de pratiques alimentaires et donc à la prise en compte des

injonctions publiques : le départ du foyer parental, la mise en couple, l'arrivée du premier enfant, le nid familial qui se vide, la retraite, le veuvage, le divorce, le déménagement<sup>3</sup>. La raison en est qu'à ces moments de bifurcation, les relations sociales des individus se modifient, évoluent, apportent de nouvelles ressources. Ce sont ces nouveaux contacts qui peuvent se faire prescripteurs de nouvelles pratiques alimentaires.

Par ailleurs, les conduites des individus (comme celles des organisations) s'inscrivent dans de multiples relations d'interdépendance et de pouvoir qui contribuent à les stabiliser et qui se heurtent aux dispositifs visant à les changer. Prenons l'exemple de la prescription de médicaments par les médecins généralistes<sup>4</sup>. Souvent présentée comme le fruit du colloque singulier dans lequel le médecin mobilise son expertise clinique pour répondre à la plainte du patient, la prescription d'un médicament s'inscrit à la rencontre de nombreux flux d'influences provenant d'autres médecins (spécialistes notamment) et des pharmaciens (via leurs interventions sur l'ordonnance en amont ou en aval de la prescription), des entreprises pharmaceutiques (via des campagnes d'information et de promotion) ou encore des agences sanitaires (via les recommandations de bonnes pratiques). En cherchant à changer les comportements de prescription des médecins en faveur des médicaments génériques, les pouvoirs publics français ont dû introduire de multiples instruments ciblant l'ensemble de ces acteurs et mobilisant différents ressorts (définition légale des génériques, droit de substitution pour les pharmaciens, incitations et sanctions économiques pour les médecins, les pharmaciens et les patients, établissement d'objectifs de substitution et de prescription, poursuites légales contre certaines entreprises pharmaceutiques pour pratiques anticoncurrentielles...) et ont ainsi été amenés à réorganiser l'ensemble du système de santé.

## Société des individus ou société des organisations ?

On touche ici à la deuxième limite de cette approche qui saisit les problèmes structurels comme étant le résultat exclusif de comportements individuels et qui ignore trois dimensions structurelles de ces problèmes sociaux.

D'abord, dans une société d'organisations, les décisions et les actions ne sont pas tant le fait d'individus isolés que d'organisations : pouvoirs publics, administrations, entreprises, associations. Ces acteurs collectifs interagissent les uns avec les autres et forment un système. Comme nous l'avons montré sur les cas de l'environnement et de la prévention de l'obésité, l'usage de labels (comme le nutriscore ou le planetscore) vise autant à agir sur les comportements des consommateurs que sur ceux des industriels, en créant une dynamique vertueuse de concurrence et d'imitation, conduisant à améliorer les performances nutritionnelles ou environnementales de l'ensemble des industriels<sup>5</sup>.

1. Thaler R., & Sunstein C. 2022, *Nudge*, 2e édition revue et augmentée, Vuibert.

2. Dubuisson-Quellier S. (dir.) 2016, *Gouverner les conduites*, Presses de Sciences Po.

Bergeron H., Castel P., Dubuisson-Quellier S., Lazarus J., Noguez E. & Pilmis O. 2018, *Le biais comportementaliste*, Presses de Sciences Po.

3. Plessz M., Dubuisson-Quellier S., Gojard S., Barrey S. 2016, How consumption prescriptions affect food practices: Assessing the roles of household resources and life-course events, *Journal of Consumer Culture*, 16(1) : 101-123.

4. Noguez E. 2017, *Des médicaments à tout prix. Sociologie des génériques*, Presses de Sciences Po.

5. Bergeron H., Castel P., Dubuisson-Quellier S. 2014, Gouverner par les labels, *Gouvernement et action publique*, 3(3) : 7-31.

6. Dubuisson-Quellier S. 2022, How does affluent consumption come to consumers? A research agenda for exploring the foundations and lock-ins of affluent consumption, *Consumption and Society*, 1(1) : 31-50.

## NUTRI-SCORE



Ensuite, les décisions prises par ces différents acteurs n'ont pas toutes la même capacité à contraindre les actions des autres. Si nous prenons l'exemple des mobilités douces, qui constitue un objectif affiché pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des ménages et lutter contre l'obésité, on comprend qu'elles sont redevables d'un ensemble de décisions collectives qui portent sur des infrastructures routières, des mises à disposition de vélos, de garages, d'ateliers de réparation mais également de politiques d'entreprise, de modèles d'incitation économiques et sociaux...

Enfin, ces décisions collectives sont marquées par une dépendance au sentier ; elles sont contraintes par les décisions prises antérieurement qui ont produit des inerties et des irréversibilités d'autant plus fortes que les investissements sont lourds, qu'elles ont permis l'émergence ou le renforcement d'acteurs sociaux (qui ont de ce fait intérêt à leur maintien), ou qu'elles se sont institutionnalisées dans des normes sociales. Ainsi en est-il de la forte valeur économique et sociale accordée à la voiture, à la maison individuelle aujourd'hui, ou au voyage en avion, produits d'une histoire longue de nos politiques publiques et de nos organisations économiques<sup>6</sup>.

Pour autant, nous ne concluons pas à l'impossibilité du changement social. Mais celui-ci ne repose pas tant sur les changements de comportements individuels que sur les décisions collectives dans l'action publique, au sein des organisations qui vont rendre certaines pratiques sociales davantage accessibles, valorisées et partagées, à travers une action sur les systèmes matériels et sociaux qui les fondent.

### contact&info

► Sophie Dubuisson-Quellier  
sophie.dubuissonquellier@  
sciencespo.fr

► Etienne Noguez  
etienne.noguez@sciencespo.fr

6. Dubuisson-Quellier S. 2022, How does affluent consumption come to consumers? A research agenda for exploring the foundations and lock-ins of affluent consumption, *Consumption and Society*, 1(1) : 31-50.

# UN CARNET À LA UNE



## Fantasy jeunesse

*Fantasy jeunesse* est le carnet de Florie Maurin, docteure en littérature de l'université Clermont Auvergne. Créé en mai 2022, il traite des cultures de l'imaginaire destinées à un jeune public à travers le prisme de la fantasy. Il propose, parmi les [ressources](#) mises à disposition telles qu'une [bibliographie thématique](#), des paroles d'autrices et d'auteurs notamment sur ce qu'est la [fantasy jeunesse](#).

Les personnages féminins et leur place dans ce genre littéraire sont plus particulièrement questionnés. L'autrice propose ainsi un [panorama des figures de l'herboriste](#), rôle très souvent attribué à des femmes, un compte-rendu autour du motif de la « [femme sauvage](#) » ou encore un questionnement au sujet des conditions sous lesquelles les femmes peuvent devenir des [héroïnes](#). À travers ce dernier exemple, ce sont les représentations véhiculées auprès des enfants et des adolescents par ces héroïnes, qui sont données à voir.

En plus d'apporter des éléments de réponse à cette question, le carnet aborde aussi le thème du merveilleux et sa reconfiguration au sein de la fantasy jeunesse. Dans le billet « [Les Cerfs blancs à l'écran](#) », Florie Maurin analyse les fonctions symboliques du cerf blanc dans son corpus, et dans « [J'ai été montagne et j'ai été oiseau](#) », celles du dragon. Dans « [Au royaume de Morphée](#) », c'est la topographie (tour, forêt, fleuve...) des mondes oniriques de deux romans du genre qui est mise en avant.

Par les thèmes abordés et la démarche d'ouverture dans lequel il s'inscrit, ce carnet ne se destine pas uniquement à être lu au sein des cercles académiques et universitaires. Il s'adresse au monde professionnel du livre, à tous ses médiateurs et à toutes ses médiatrices, et est ouvert à l'ensemble des personnes passionnées de littératures de l'imaginaire et de jeunesse en quête de magie.

Céline Guilleux



contact&info  
► Florie Maurin  
f.maurin@hotmail.com  
► Pour en savoir plus  
<https://fantasyjeune.hypotheses.org>  
<https://www.openedition.org/40959>

contact&info  
► Céline Guilleux  
celine.guilleux@openedition.org  
OpenEdition  
► Pour en savoir plus  
<https://www.openedition.org>

Bandeau : Mélisse et Mozart, Livre des simples médicinaux de Platearius, 1401-1500, Paris, BnF, département des Manuscrits, Français 623, fol. 128r. © Bibliothèque nationale de France

# UN CARNET À LA UNE

# la lettre de l'InSHS

- ▶ **Directrice de la publication** Marie Gaille
- ▶ **Directeur de la rédaction** Alexandre Gefen
- ▶ **Responsable éditoriale** Armelle Leclerc [armelle.leclerc@cnrs-dir.fr](mailto:armelle.leclerc@cnrs-dir.fr)
- ▶ **Conception graphique** Sandrine Clérisse & Bruno Roulet, Secteur de l'imprimé PMA
- ▶ **Graphisme Bandeau** Valérie Pierre, direction de la Communication CNRS
- ▶ **Crédits images Bandeau**  
© Photothèque du CNRS / Hervé Théry, Émilie Maj, Caroline Rose, Kaksonen
- ▶ **Pour consulter la lettre en ligne**  
[www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm](http://www.cnrs.fr/inshs/Lettres-information-INSHS/lettres-informationINSHS.htm)
- ▶ **S'abonner / se désabonner**
- ▶ **Pour accéder aux autres actualités de l'InSHS**  
[www.cnrs.fr/inshs](http://www.cnrs.fr/inshs)
- ▶ **Retrouvez l'InSHS sur Twitter** @INSHS\_CNRS

**Institut des sciences humaines et sociales CNRS**

• 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 •

ISSN : 2272-0243